UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DES LANGUES AFRICAINES ET LINGUISTIQUE

DEPARTMENT OF AFRICAN LANGUAGES AND LINGUISTICS

STRUCTURE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE MANKON :

APPROCHE GENERATIVE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de
Maîtrise en Linguistique Générale

par :

Lucresse Rachelle NGUM
Licenciée ès Lettres Bilingues

Sous la direction de :

Edmond BILOA
Chargé de cours

Novembre 1997

Quand on va étudier le génie des autres,
ce n'est pas pour jeter par-dessus bord le sien,
faire table rase du sien, mais au contraire,
à partir de ce précieux emprunt, mettre au jour,
édifier un nouveau génie, plus fécond, plus fertile,
plus universel.

J.M. Adiaffi

DEDICACE

A

Toi mon oncle, ATANGA Abraham, qui as tout mis en œuvre pour que je réussisse, mais qui n'as pas survécu pour voir le fruit de tes efforts,

et à

Toi maman, ATANGA Mary, qui, malgré les vicissitudes de la vie, m'as toujours aimée et m'as donné à travers ta foi le courage de travailler ardemment.

AVANT-PROPOS

Je voudrais ici exprimer toute ma gratitude au Seigneur Tout Puissant qui m'a accordé le souffle de vie et m'a donné la force de faire ce modeste travail.

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans le concours de certaines personnes à qui je voudrais exprimer ma reconnaissance.

Mes remerciements vont à :

M. Edmond BILOA, mon Directeur de mémoire, qui, malgré ses multiples occupations, m'a consacré beaucoup de son temps, m'a guidée, m'a prodigué beaucoup de conseils et qui n'a ménagé aucun effort pour mettre sa bibliothèque à ma disposition.

MM. André MBAKONG TSENDE et Etienne SADEMBOUO dont les conseils m'ont été d'une grande utilité. Ils ont consenti à la relecture de ce travail et m'ont fourni des documents nécessaires. Je remercie également tous les autres professeurs du département des langues Africaines et Linguistique dont l'aide n'a pas été des moindres.

Mon neveu Frank GAMO et mes sœurs Comfort NGWEKWI, Viviane NESOH, Claire Carole AJINWI ainsi qu'à toute la famille ATANGA qui ont toujours pensé à moi dans leurs prières.

M. Charles FORBERT qui a contribué à mon évolution scolaire, à David KOM, Honoré TCHATCHOUANG qui m'ont toujours encouragée et à NGO NDJEYIHA M. dont les suggestions m'ont été d'une grande importance.

Toute l'équipe qui a veillé à la mise en forme de ce mémoire.

Je ne saurai oublier BADJECK M.T, Mme CHEMEGNE Suzanne, Mme KAMDOM, DJEUMEN B., Cécile MBOUTE, Fesquet KAMGA, W. ABESSOLO pour tous leurs encouragements, et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin.

SIGNES ET ABREVIATIONS

A : Agent

ACC : Accusatif

Aux : Auxiliaire

cl : classe

Comp : Complémenteur

CBG : Condition de la branche gauche

CLA : Contrainte de la limitation ascendante

CSC: Contrainte de la structure coordonnée

CSNC : Contrainte du syntagme nominal complexe

CSP : Contrainte du sujet phrastique

D : Déterminant

Dat : datif

F1 : futur proche

F2 : futur éloigné

FL : forme logique

FP : forme phonétique

Gén : génitif

G.U. : Grammaire Universelle

I : Inflexion

Imp : impératif

Imperf : imperfectif

Inf : infinitif

Inter : interrogation

Lo : Localisation

MO : marqueur de l'objet

MS : marqueur du sujet

Nég : Négation

Nom : Nominatif

P : Phrase

P_1 : Passé récent

P_2 : Passé éloigné

P_3 : Passé très éloigné

Part : particule

Perf : perfectif

Postmod : postmodificateur

prép : préposition

prés : présent

prog : progressif

rel : relatif

SA : Syntagme Adjectival

SAdv : Syntagme Adverbial

SC : Syntagme du Complémenteur

SI : Syntagme Inflexionnel

SN : Syntagme Nominal

SP : Syntagme Prépositionnel

Spéc : Spécifieur

SQu : Syntagme Qu (appellation des marqueurs de l'interrogation, et des pronoms relatifs)

ST : Syntagme Tonal

SV : Syntagme Verbal

t : trace

th : thème

* : agrammaticalité

→ : se réécrit.

INTRODUCTION

0. 0 LE SUJET

Ce travail porte sur l'étude syntaxique de la phrase mankon, langue bantoue du Grassfield de l'Est appartenant au groupe NGEMBA. En fait c'est une langue qui n'a pas encore été totalement explorée sur le plan des études linguistiques. Connaître une langue c'est connaître non seulement ses mots, ses catégories syntaxiques, mais aussi les relations qu'ils entretiennent dans la phrase ainsi que les règles d'inter-dépendance structurelle. Nous avons porté notre choix sur ce sujet précis parce que non seulement grand chose n'a pas encore été fait dans le domaine de la syntaxe de la langue mankon, mais aussi parce que nous voulons apporter notre modeste contribution à la grammaire de la langue.

0.1. BUT

Notre motivation s'articule autour de trois principaux points : sur le plan culturel, en étudiant la langue mankon, nous la faisons connaître au public, nous lui apportons un peu plus de force et de prestige. Sur les plans scientifique et linguistique, développer, redynamiser la grammaire mankon par une nouvelle approche descriptive et favoriser sa standardisation effective, tels sont nos désirs. Sur le plan pédagogique, notre travail pourra faciliter la formation des enseignants, les édifier sur la structure de la langue ce qui permettra ainsi aux locuteurs natifs d'accéder facilement aux informations.

0.2. METHODE

Le cadre théorique sur lequel nous portons notre intérêt est celui des principes et des paramètres en grammaire générative ; théorie qui stipule qu'il existe un système de représentation applicable à toutes les langues. Cependant, il n'y a pas de principes

spécifiques à des langues particulières, il y a plutôt des principes généraux qui se combinent pour former des artefacts descriptifs (Chomsky et Lasnik ; 1991).

En effet, s'il est vrai que la langue rassemble des paramètres dans l'ensemble des principes de la Grammaire Universelle (G.U.), il n'en demeure pas moins vrai que ces mêmes paramètres générés par la langue permettent à l'enfant qui acquiert le mankon par exemple, ainsi qu'à un locuteur natif d'organiser, d'interpréter et de comprendre cette langue. Notre option est motivée par le fait qu'en décrivant le mankon à travers le processus génératif, les principes qui sont générés dans cette langue lui permettront de contribuer à l'avancement de la théorie ainsi qu'à l'élaboration de la Grammaire Universelle.

0. 3 LE CORPUS

Nous n'avons pas collecté les phrases que nous avons analysées. Plutôt, nous avons généré tout au long de notre travail, des phrases que nous avons soumises à la vérification des locuteurs natifs qui maîtrisaient bien la langue mankon.

0. 4. LES INFORMATEURS

Nous avons travaillé avec deux informateurs, locuteurs natifs du mankon : M. Peter CHE, tailleur âgé de 34 ans et M. Jonathan CHE, menuisier âgé de 64 ans, qui ont vérifié les donnés que nous leur avons soumises. En outre, les recherches menées sur la langue par Jacqueline LEROY nous ont été d'une importance capitale. Par ailleurs, certaines informations relatives aux travaux du comité de langue mankon nous ont aussi été fournies par Mme Jill MARTENS du Bureau Régional de la S.I.L. (Société Internationale de Linguistique) à Bamenda.

0. 5 PLAN DU TRAVAIL

Notre travail a quatre mouvements : au chapitre premier à deux volets, nous procédons d'abord à une présentation synoptique de la théorie dont nous faisons usage, ensuite vient un bref aperçu de la grammaire de la langue mankon.

Au deuxième chapitre, nous décrivons la structure de la phrase simple en mankon. En effet, la description est portée sur les constituants, leur composition, leur ordre d'occurrence dans la phrase ainsi que l'ordre d'apparition des éléments dans ces derniers (constituants).

Le troisième chapitre quant à lui comprend l'étude de la phrase interrogative, les marqueurs de l'interrogation et les différents processus de formation des questions. Par ailleurs, on doit voir dans quelle mesure le mankon respecte les contraintes sur les transformations et la condition de la Sous-Jacence.

Enfin, l'analyse de la phrase relative et de ses corollaires (la clivée et la topicalisation) fait l'objet du quatrième chapitre.

CHAPITRE I : *THEORIE ET LANGUE*

Toute description grammaticale vise d'une manière ou d'une autre le but ultime de la grammaire universelle (G.U) qui se doit de distinguer parmi les phrases émises par un locuteur natif d'une langue donnée, les fausses (agrammaticales) des justes (grammaticales). En décrivant la grammaire et surtout la syntaxe d'une langue, il est nécessaire de définir clairement l'approche théorique. Dans ce chapitre à double volet, nous nous appesantirons sur une description brève des modules qui constituent notre cadre théorique, ensuite, nous étudierons sur une perspective panoramique, la grammaire de la langue mankon.

1.1- LA THEORIE

Selon Chomsky et Lasnik, l'étude d'une langue comprend une variété de systèmes symboliques appelés niveaux de représentation. Ces niveaux dits de la description structurelle donnent des informations sur les propriétés de chaque expression tout en incluant les noms et le sens qui sont la représentation sous-jacente, précédée de la structure profonde qui est purement lexicale. Bien plus, à ces niveaux sont ajoutées les formes logique et phonétique; la forme logique étant la connaissance de la langue qui sous-tend le comportement du locuteur natif et que le linguiste doit décrire en termes de propriétés naturelles de la langue en question. Ceci suppose que les règles et les principes pour former de nouvelles phrases doivent être établis à partir du stock des items que nous avons dans notre expérience linguistique.

La relation qu'entretiennent les différents niveaux est une structuration d'un niveau à l'autre. Autrement dit, il existe une relation directionnelle entre eux qui peut être représentée sous forme d'arbre :

(1)

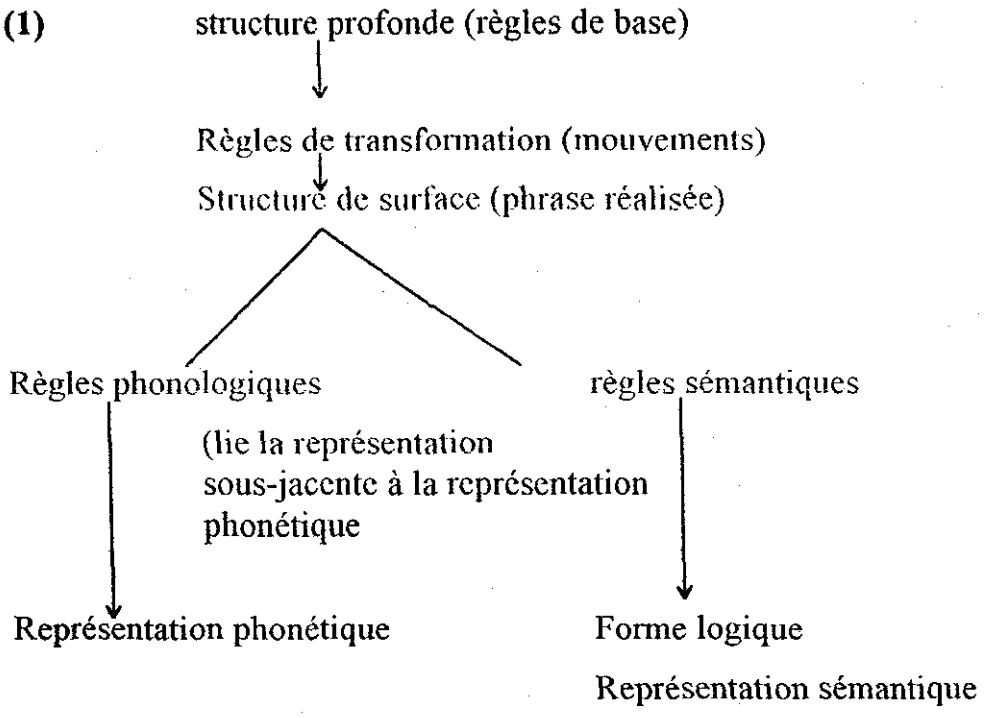

Au niveau de la structure profonde, les items lexicaux exercent leurs différentes fonctions d'agent, de patient... Ensuite, la phrase subit des transformations ou mouvements et se réalise en structure de surface à travers les traces ou variables laissées par les éléments déplacés. La forme logique et surtout une interprétation phonétique lui permettent de devenir une phrase effective, tout en lui attribuant aussi une interprétation sémantique.

Etant donné que la grammaire est un ensemble de règles et de principes, ceux-ci sont compilés en groupes appelés modules. La tâche qui nous incombe ici est celle de donner un aperçu des différents modules qui constituent la théorie sur laquelle nous nous fondons.

1.1.1- Théorie thématique ou théorie-θ

La théorie thématique ou théorie-θ est ce module de la grammaire générative qui régit l'assignation des rôles thématiques aux arguments ou compléments. En effet, assignés au niveau de la structure profonde, les rôles thématiques sont des relations particulières qu'entretiennent les arguments dans la phrase. Autrement dit, le prédicat

assigne un rôle à un argument quelconque qui peut être patient, agent, bénéficiaire, thème, localisation, but, source ; cela dépend de sa position dans la phrase.

Pour être plus explicite, considérons la structure de ces deux phrases :

(2) a. Charles joue au ballon
A V thème

b. Charles joue au ballon dans la cour
A V th Lo

Dans (2a), le prédicat "joue" assigne deux rôles thématiques aux arguments SNs: le rôle d'agent au SN_1 "Charles" et celui de thème au SN_2 "ballon". Par contre dans (2b), le verbe assigne trois rôles thématiques : ceux d'agent, de thème et de localisation.

Nous pouvons nous résumer dans les deux tableaux suivants :

a.

SN Agent	SN Thème

b.

Agent	Thème	Localisation

Bien plus, la théorie-θ stipule qu'un prédicat ayant un rôle-θ soit assigné un argument structurellement réalisé et que tout argument ou SN ait des rapports sémantiques avec le prédicat assignateur des rôles. Cela dit, la relation argument-rôle-θ est réglée par une condition essentiellement biunivoque, introduisant ainsi le critère-θ.

(3) *a. A tout argument est assigné un et un seul rôle-θ.*

b. Tout rôle-θ est assigné à un et un seul argument.

Par conséquent, il y a une sorte d'égalité entre les arguments de sélection sémantique du SN et du nombre de phrases abritant les rôles-θ.

1.1.2. Théorie X-barre

La Théorie X-barre est cette partie de la grammaire qui réglemente la structure des syntagmes dans la phrase. Elle s'occupe en particulier des catégories lexicales et fonctionnelles suivantes : l'inflexion (I), le complémenteur (C), le déterminant (D), le verbe (V), le nom (N) l'adjectif (Adj), l'adverbe (Adv) et la préposition (P) qui sont les têtes des différents syntagmes (SI, SC, SV, SN, SA, SAdv, SP, et SD).

Par ailleurs, la théorie X-barre présente deux niveaux de projection. Le premier consiste à combiner les arguments à X pour former la projection X', ensuite, les adjoints sont combinés à X' pour former la projection X', le deuxième consiste à combiner le spécifieur à X' pour former la projection maximale X". Cette Théorie peut être résumée comme suit.

(4) a. $X'' \rightarrow$ Spéc; X'

b. $X' \rightarrow X'$; SY

c. $X' \rightarrow X$; SY

Les symboles SY sont mis pour les arguments ou compléments, X" pour la projection maximale représentant ainsi les différents syntagmes.

Cependant, l'ordre des constituants n'est pas universellement établi par la théorie X-barre pour ce qui est de la tête de la projection; l'ordre peut donc varier d'une langue à une autre. Il a été estimé que l'ordre des syntagmes, quant à la tête de leur projection maximale, est régi par le cas et le rôle-θ ; ceci nous amène à la représentation arborielle suivante :

(5)

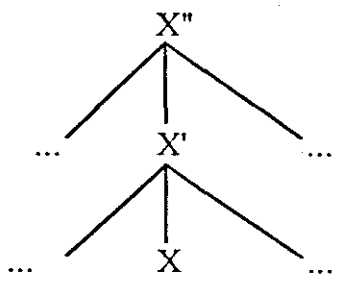

Dans (5), les noeuds peuvent être branchés vers la gauche ou vers la droite, tout ne dépendant que de l'ordre d'apparition des mots dans la langue.

1.1.3- Théorie du cas

La théorie du cas traite de la distribution des groupes prépositionnels (L. Picabia, 1987 : 136). Elle énonce qu'à tout SN ayant une matrice phonétique, doit être assigné un cas abstrait ; ainsi, tout SN lexical doit se trouver en S-surface, domaine qui lui permet d'être assigné d'un cas. Ceci génère le filtre du cas énoncé par Chomsky et Lasnik (1991 : 74) :

(6) *A tout SN lexicalement réalisé doit être assigné un cas abstrait.*

Il est important de noter que seuls les verbes transitifs et les prépositions peuvent assigner un cas. Si nous supposons que l'abstraction rend visible, nous devons admettre par ailleurs que le cas abstrait s'opposerait au cas morphologique. Alors que le cas abstrait se subdivise en deux volets : d'une part; le cas structurel (Nom + Acc) qui exige qu'un assignateur de cas gouverne le SN auquel il assigne le cas, et d'autre part le cas inhérent [Gen (anglais), Dat (Allemand) et Génitif] dont le cas doit gouverner et θ-marquer le SN auquel il assigne le cas; le cas morphologique quant à lui est restreint au Génitif en anglais.

En outre, chaque argument "A" apparaît dans une chaîne contenant une position-θ P, unique et visible ; et chaque position-θ P est visible dans une chaîne ayant un seul argument A (Haegeman, 1991 : 179). Autrement dit, chaque chaîne doit avoir une position casuellement marquée avec son SN qui ne peut être assigné de deux cas. Par conséquent, selon l'exigence de contiguïté, aucun assignateur de cas ne doit être séparé du SN qu'il marque casuellement par un quelconque mot. Il ressort au demeurant que le cas est assigné en structure de surface et sous le gouvernement.

1.1.4- Commande - C et Gouvernement

Les deux notions sont quelque peu liées en grammaire générative et transformationnelle. Elles traitent de la relation de dépendance structurelle, c'est-à-dire la relation mutuelle qui existe entre les différents constituants de la phrase ou du syntagme. Malgré leur nature cohésive, il serait nécessaire d'expliciter leur sens différent qui n'est pas négligeable.

D'une part, Reinhart (1991 : Haegeman ; 1991 : 122), définit la commande des constituants ainsi qu'il suit :

(7) Le noeud A Commande -C le noeud B si et seulement si

a. *A ne domine pas B et B ne domine pas A, et*

b. *Le premier noeud branché dominant A, domine aussi B.*

Considérons les phrases suivantes :

(8) a. Jean sonne la cloche.

b. Jean sonne la cloche dans la cour.

Nous aurons les arbres suivants :

(9) a.

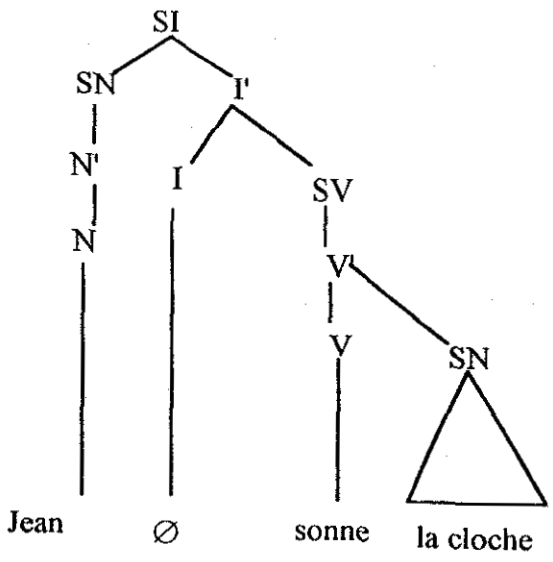

b.

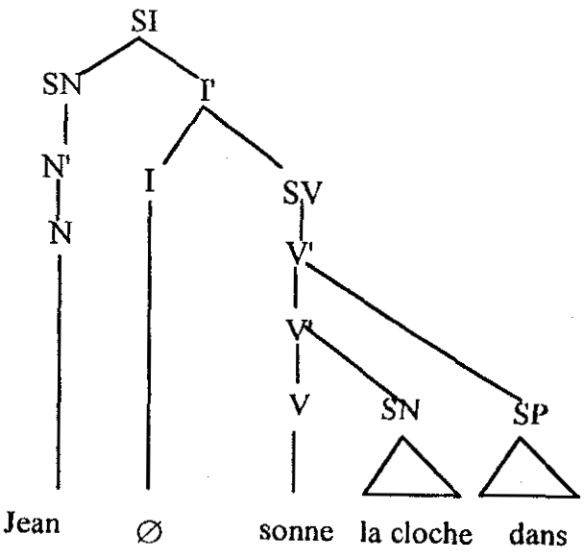

Selon Reinhart, en (9.a), V commande -C le deuxième SN (la cloche), mais pas le premier qui est Jean. Alors qu'en (9.b), V commande -C le SN_2 et non le SP. Ceci a soulevé beaucoup de polémiques, puisque du point de vue de Sportiche et Aoun, (1982)

V doit commander -C le SP. Chomsky (1986) insiste sur la seconde suggestion et propose la notion de commande-m (commande maximale) qui définit la projection maximale des syntagmes. Donc :

(10) *A commande-m B si la projection maximale dominant A domine aussi B.*

Alors, si V commande-C le SN "la cloche " et non le SP " dans la cour", V commanderait -m le SN et le SP .

D'autre part, s'attelant à sa notion de commande-m, Chomsky (1986 b; 8) propose la définition suivante pour le gouvernement :

(11) *A gouverne B si et seulement si A commande-m B et aucune barrière (projection maximale) n'intervient entre A et B.*

Les gouverneurs ici sont les têtes des différents syntagmes.

1.1.5. Condition sur les mouvements

Partant du diagramme suivant,

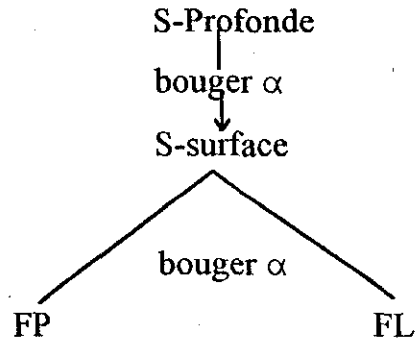

Il apparaît que le mouvement peut s'opérer à deux niveaux. Primo, entre la structure profonde et la structure de surface. Secundo, entre la structure de surface et la Forme Logique . En outre, il existe deux types de bouger α : «le mouvement A'.
qui élève les projections maximales à la position A' et le mouvement A qui élève les SN_s à la position A» (Sportiche et Aoun 1982 ; Biloa, 1995 : 7). Dans chaque mouvement, il y a une trace coindiciée avec l'élément bougé en vue d'éviter toute confusion.

Si nous admettons que les seuls éléments bougeables sont les SN_s et les éléments Qu (wh-elements), nous supposons que bouger α est aussi régi par les barrières ou la Sous-Jacence. En effet, la Sous-jacence postule qu'aucun mouvement ne doit traverser plus d'un noeud de limite. Tant que les mouvements laissent des traces ou des variables, aucun principe de catégorie vide (P.C.V.) ne doit être violé, afin de circonvenir à l'agrammaticalité de la phrase. Nous mettrons un peu plus d'emphase sur la Sous-Jacence au troisième chapitre de notre travail.

1.1.6- Le principe de projection

Le principe de projection stipule que chaque information lexicale doit être syntaxiquement représentée, parlant ainsi de la structure thématique du prédicat. Puisque le Critère-θ s'opère en structure profonde, en structure-S et au niveau de la forme logique, ledit principe exige que tout SN bougé entre la structure-S et la structure-P laisse une trace pour apparier l'assignation de la structure de surface à celle de la structure -P. Ainsi le principe de projection abroge tout mouvement d'un SN qui ne laisse aucune trace. De même, tout SN bougeant d'une position-θ à une position non θ est prohibé. Le plan coordonnant la structure-S et la forme logique est réglé par le principe de projection (Chomsky 1981 ; Biloa, 1995 : 5)

1.1.7- Théorie du liage

La théorie du liage est le module de la grammaire qui se base sur les domaines syntaxiques dans lesquels les entités anaphoriques trouvent leurs antécédents. Elle se base aussi sur la représentation formelle qui lie les pronoms aux anaphores (Picabia, 1987 : 37). Cette théorie est fondée sur trois principes qui régissent les relations associant les expressions nominales et leurs antécédents :

(12) a. Principe A

Une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante.

b. Principe B

Un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante

Un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante

c. Principe C

Les expressions référentielles sont libres partout.

Il ressort de notre analyse que la grammaire est constituée des modules qui régissent d'une manière ou d'une autre la langue ; c'est la raison pour laquelle nous codifierons notre travail à partir de ces modules.

1.2.- LA LANGUE

La langue mankon est parlée dans la Mézam du Nord-Ouest Cameroun . Le village mankon se situe à 10 km de la côte Nord-Ouest de Bamenda. Sur le plan historique, les mankon étaient basés au nord-est de Foumban, autour de la plaine du Mbam. A cause des pressions occasionnées par certains Fulbés, ils s'installèrent d'abord dans la zone de Wimbum ensuite à Bamumkumbit pour des raisons de guerre. Passant par Dschang, Bawadju et Bangwa, ils se basèrent à Widikum, c'est pour cette raison que certaines ressemblances sont détectées avec les langues de ces zones comme Bamumkumbit, Bawadju, Dschang et Bangwa. Cependant, il n'y a vraiment pas de similarité entre le mankon et la langue de Widikum à cause des moustiques qui avaient rendu la vie difficile à ces derniers dans la forêt de Widikum. (Yalla E. et Aka, 1984 : 20-21).

Par ailleurs, le village mankon était constitué d'un ensemble de chefferies qui se sont retirées de la confédération au 19e siècle (Wara C. 1981-82),ceci à cause de l'arrivée des Allemands et du fait que ces clans voulaient déjà l'indépendance et l'autonomie. Ces clans sont Chomba, Akum, Mbatu, Nsongwa et Njong ; nonobstant leur retrait, ils ont conservé la langue mankon malgré quelques infiltrations des nouvelles langues environnantes qui se font ressentir jusqu'aujourd'hui.

CARTE I

LES ZONES DU CODE-LANGUES.

1.2.1- Classification linguistique du Mankon (913)

Le mankon appartient au groupe Ngemba que Voorhoeve classe parmi les langues Mbam-Nkam. La classification des langues Ngemba a posé quelques problèmes du fait des points de vue divergents qu'émettaient certains chercheurs. En fait, pour Voorhoeve et Greenberg (1963), ces langues sont des langues bantoues tandis que Guthrie (1948 : 19) ne les considère pas ainsi dans la mesure où elles ne répondent qu'au premier critère de sa classification. Il dit à ce propos : «These languages Obey the first criterion but not others... In addition, they do not display the rudiments of the structural feature laid down in the third criterion ...»

Considérant ces divers points de vue, il en résulte que le mankon demeure une langue bantoue. Dans un arbre généalogique, nous verrons les origines du mankon ainsi que ses différentes ramifications (dialectes). Les dialectes qui constituent le mankon sont ceux parlés dans les différents clans qui se sont séparés de la confédération. Nous avons le

-maŋkuŋə (bandeng, bande)
- Shomba (Bamechong, alamatson)
- Songwa (Bangwa, Ngwa)
- Mbutu (Bambutu, Alamatu)
-Njong (Banjong)
- Bagangu (Akum)

Les noms qui sont entre parenthèses sont des toponymes utilisés par l'administration, et on les utilise encore pour désigner les chefferies.

(13) Arbre généalogique de la langue mankon (Tiré de L'ALCAM (1991) et ALAC (1983;352) qui vient à la page 17 après la carte départementale des langues.

CARTE II

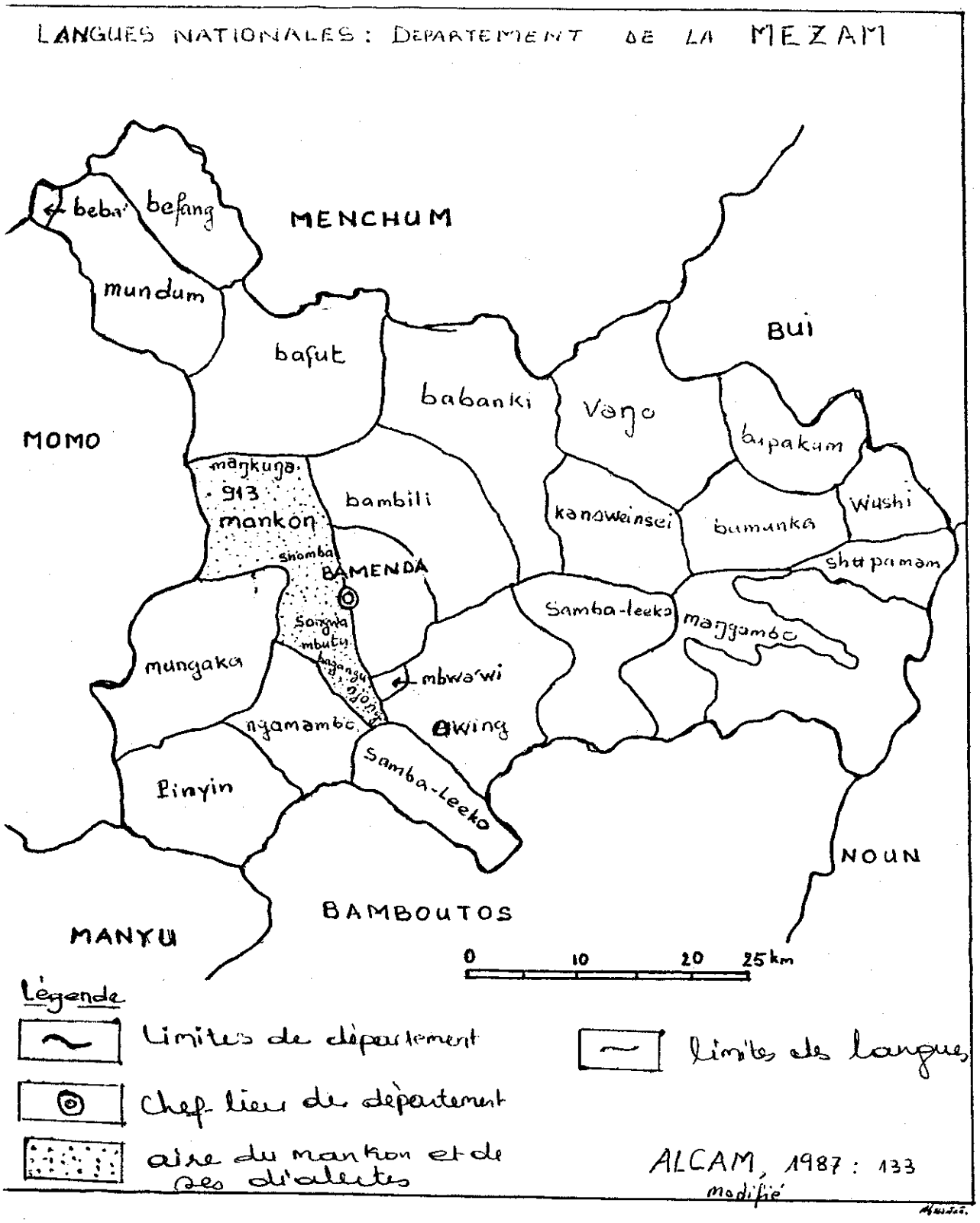
LANGUES NATIONALES : DEPARTEMENT DE LA MEZAM
MENCHUM
BUI
MOMO
MANYU
BAMBOUTOS
NOUN
beba'
befang
mundum
bafut
babanki
Vaŋo
bupakum
maŋkuŋa
913
mankon
bambili
kanaweinsei
bumunka
Wushi
shumba
BAMENDA
shupamam
Samba-leeko
maŋgambo
mungaka
mbwa'wi
ngamambo
Awing
Samba-Leeko
Pinyin
0
10
20
25 km
Légende
Limites de département
Chef-lieu de département
aire du mankon et de ses dialectes
limites des langues
ALCAM, 1987 : 133
modifié

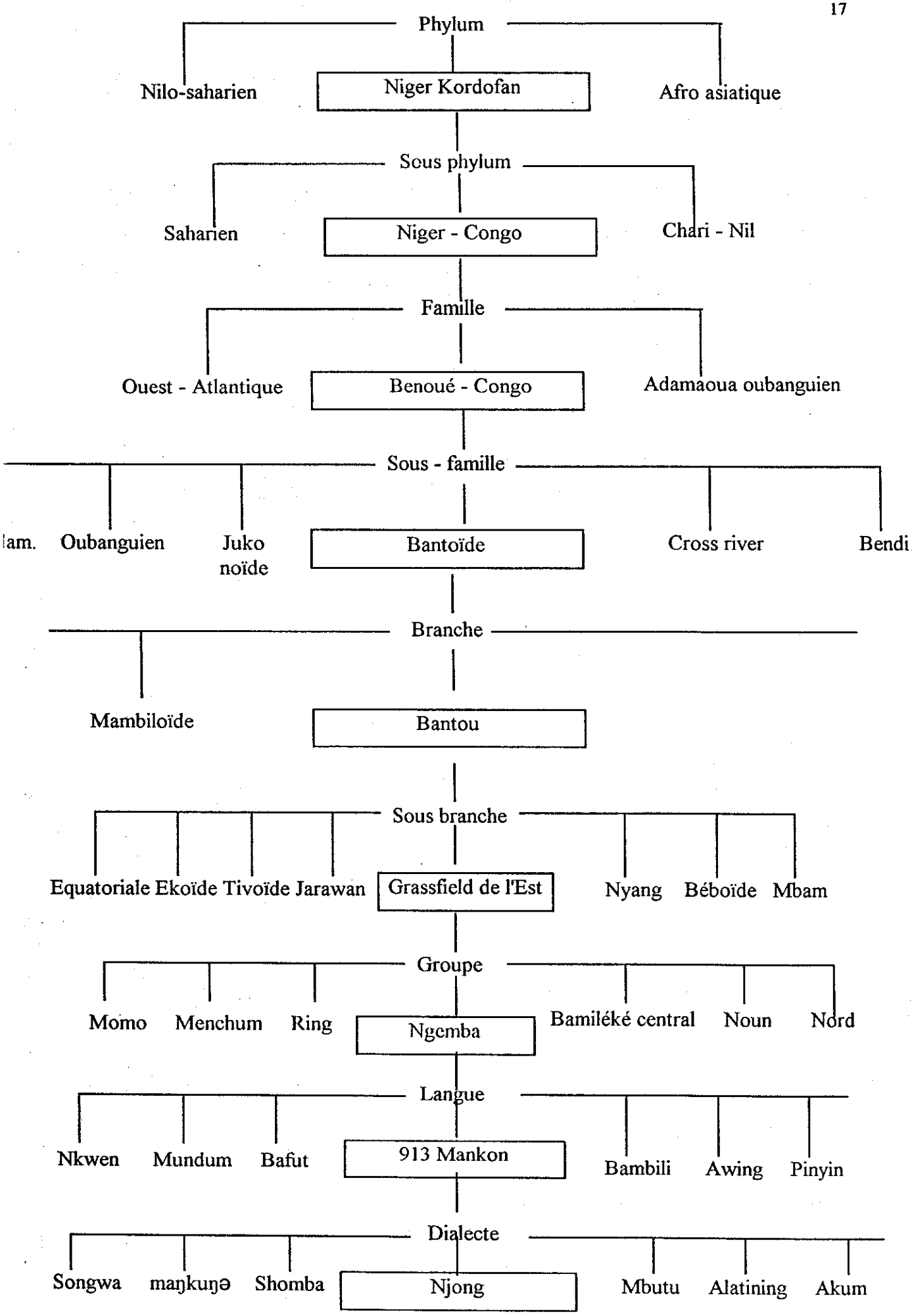
Phylum
Nilo-saharien
Niger Kordofan
Afro asiatique
Sous phylum
Saharien
Niger - Congo
Chari - Nil
Famille
Ouest - Atlantique
Benoué - Congo
Adamaoua oubanguien
Sous - famille
lam.
Oubanguien
Juko noïde
Bantoïde
Cross river
Bendi
Branche
Mambiloïde
Bantou
Sous branche
Equatoriale
Ekoïde
Tivoïde
Jarawan
Grassfield de l'Est
Nyang
Béboïde
Mbam
Groupe
Momo
Menchum
Ring
Ngemba
Bamiléké central
Noun
Nord
Langue
Nkwen
Mundum
Bafut
913 Mankon
Bambili
Awing
Pinyin
Dialecte
Songwa
maŋkuŋə
Shomba
Njong
Mbutu
Alatining
Akum

Le dialecte que nous utiliserons pour notre travail est le Njong qui se situe dans l'arrondissement de Santa.

1.2.2- Travaux antérieures sur le mankon

Bien qu'on n'ait aucune information relative à la tradition écrite du mankon, les études linguistiques faites dans ce domaine restent cependant non négligeables. Ces recherches lui permettent quand même d'atteindre une situation possible de standardisation (ALAC, 1983:164). La majorité des travaux sur le mankon portent sur la phonologie, avec quelques descriptions morphologiques et syntaxiques. Cependant rien n'est encore entrepris sur le plan du lexique. Jacqueline LEROY, est celle qui a fait la majeure partie du travail sous forme de livre ou d'articles.

-LEROY, J., 1968. Morphologie et classes nominales mankon éd. Paris Sélaf.

-LEROY, J., 1977. «Les numéraux Cardinaux en Mankon» in L'expansion Bantoue Vivriers CNRS P. 527-543.

-LEROY, J., 1980. "The Ngemba group ; mankon Bagangu, Bafut, Nkwen, Bambili, Mundum, Pinyin, Awing" in l'expansion Bantoue. Paris Sélaf (N° Spécial 9) Vol; 1

LEROY, J., 1982. "Extensions en Mankon" in Le Verbe Bantou. Paris Sélaf.

LEROY, J.,1983. "Système locatif mankon et classes locatives proto-Bantoues". DLAL in Journal of West African Languages XIII ; 2

WARNIER, J. et VOORHOEVE, J., 1975. "Vowel Contraction and "Vowel reduction Mankon" in studies in African linguistics. 6, 2 P 25-151

Tous ces travaux ne participent qu'à la promotion de la standardisation de la langue mankon.

1.2.3- Les sons et les tons du Mankon

1.2.3.1- *les sons*

Nous nous inspirerons de J. Leroy (1968) pour traiter cette sous-section.
Le mankon compte 38 sons au total dont 29 consonantiques et 9 vocaliques répartis ainsi qu'il suit :

(14) a. Tableau des consonnes

		t			c	k	ʔ
b		d				g	
m		n			ɲ	ŋ	
		nt				ŋk	
mb		nd				ŋg	
	f	S		ʃ			
	v	z		ʒ		ɣ	
		ts					
		dz					
		l					
		r					
				j			W

b. Tableau des voyelles

i	ɨ	u
e	ə	o
ɛ	a	ɔ

1.2.3.2- *Les tons*

Comme pour certaines langues bantoues le mankon admet deux tons principaux en représentation sous-jacente : le ton haut et le ton bas. On y retrouve aussi quelque. fois le ton moyen. Bien plus, on y distingue deux autres types de tons : les tons grammaticaux et les tons lexicaux.

1.2.3.2.1- Les tons grammaticaux

En mankon, les tons grammaticaux sont ceux qui marquent une inflexion, qui introduisent ou représentent les mots grammaticaux. Comme illustrations, nous avons d'abord le ton haut (´) qui marque le présent.

(15) a. ma súgə ɨtsɛ̀ʔɛ
Je prés +laver habits
"Je lave les habits"

Ensuite nous avons le ton bas flottant (`) qui marque la préposition "à" en mankon.

b. Lum gê àŋwanə
Lum prés + aller école
"Lum va à l'école"

1.2.3.2.2- Les tons lexicaux

Comme nous l'avons dit plus haut, ils sont haut (´), bas (`) et moyen (-) [le ton moyen ne se marque pas].

(16) ndómə "mordre"
ntsà "passer"
àŋwanə "livre"

Il découle de la combinaison possible de ces tons, quatre types dont deux modulés qui dérivent de l'association des tons haut et bas ; dûà l'amuissement de la voyelle finale [ə].

H-B : Haut-bas (´ `) ⟶ (∧)

B-H : Bas-Haut (` ´) ⟶ (∨)

H-H : Haut-Haut (´ ´)

B-B : Bas-Bas (` `)

(17)

H-B	múə̀ ⟶	mû	"l'enfant"
B-H	ncwǐ		"le maïs"
H-H	mə́tə́		"le marché"
B-B	àkùŋə		"le lit"

Par ailleurs en représentation sous-jacente le mankon a un ton flottant qui selon Leroy (1968 : 39), n'est associé à aucun segment, mais qui se manifeste dans la réalisation tonale des segments adjacents : « La présence de ces tons flottants permet de rendre compte de presque tous les tons phonétiques dans les formes nominales et pronominales et de ne poser dans les formes sous-jacentes que deux tons» : les tons haut et bas. Elle met un petit rond au dessous de l'initiale du ton pour signifier qu'il est flottant.

(18)	B-B̥	[-kɔb`]	[àkɔ̀bə̀]	"la ceinture"
	B-H̥	[-dzù´]	[ndzùə́]	"l'arachide"
	H-H̥	[-kúm´]	[[ɨkúmə́]	"le nom"
	H-B̥	[-kwíŋ`]	[ɨkwíŋə̀]	"le bois"

Outre ces combinaisons, il est possible d'avoir plusieurs tons dans des mots de plus de deux syllabes.

(19)	H-B-B	[fǐnə̀ndzhì]	"la mouche"
	H-H-B	[ɨtíméŋkɔ̀ʔɔ]	"la tortue"

B-B-B	[àkàvùrə]	"l'épilepsie"
B-B-H-H	[àgwàbá?á]	"le tigre"
H-H-(H-B)	[fɨ́ŋə́ndâ]	"le mur"

L'occurrence de ces tons n'est pas statique, on peut avoir autant de tons qu'on a de syllabes. Nous retenons les tons haut et bas comme les tons principaux de la langue

1.2.4- Morphologie du verbe

Le système verbal du mankon est apparenté à celui d'autres langues bantoues. Une étude synoptique de la morphologie verbale du mankon inclut le temps, l'aspect, le mode, les tons, les préfixes et les suffixes verbaux.

1.2.4.1- Le temps, l'aspect et le mode

1.2.4.1.1- le temps

Le temps est la situation grammaticale de l'action exprimée par le verbe. Selon Dubois et al (1973 : 483), le temps est « une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps "réel" ou "naturel"». Cette catégorisation oppose les "temps absolus" que représentent le présent, le passé et le futur. Le système temporel du mankon est régi par l'indicatif qui compte sept (7) temps regroupés en présent, futur et passé. Certains sont introduits par des tons et d'autres par des morphèmes.

Le présent pour sa part est introduit par un ton haut, alors que le continu se reconnaît par la présence du morphème verbal [-gé] ainsi que de la présence du ton haut sur le pronom personnel agent ou patient de l'action.

(20) <u>le temps présent</u>

ma tɔ́ntə àŋwanə

je prés + lire livre

"J'étudie"

(21) <u>le progressif</u> (continu.)

má fɪ́ɾɪ́gé

Je prog + manger

"Je mange"

Bien plus, nous avons les temps non-présent tels que le passé et le futur qui se construisent grâce à l'existence d'un morphème.

Le passé se subdivise en plusieurs formes : l'accompli (P_1) qui marque l'action qui vient juste de s'achever. Il est marqué par le ton bas, mais modulé quelque fois comme dans (23) :

(23) Lum gê mə́tə́ tɨndzhwì gwenə

Lum P_1 + aller marché matin ce-ci

"Lum est allée au marché ce matin"

Ensuite, nous avons le passé lointain (P_2) qui équivaut au temps parfait de l'anglais et dont l'action s'est déroulée il y a quelques jours.Il est marqué par les morphèmes | lò | et | cì | comme dans (24) :

(24) a. mɨmá gə lò mɔmtə àtacuə zə́gé

frère mon P_2 + toucher chenille hier

" mon frère a touché la chenille hier "

b. Bih cì ndzɔmə ndzɛ̀ɾɛ́ wâ zógé

Bih P_2 + insulter voleur le hier

"Bih a insulté le voleur hier."

Enfin, on a le passé très lointain (P_3), introduit par le morphème | kɨ| ou par la combinaison de | kɨ| et | cì| comme en (25) :

(25). a. ma kɨ gɣ̌

Je P_3 + malade

"J'étais malade"

b. ma kɨ cì ŋgɣ̌gé

Je P_3 + malade

"J'étais malade"

En (25b), L'adjectif malade prend la forme nasalisée et est suivi du morphème dépendant [gé]

En outre, le P_3 pourrait aussi être marqué par le ton modulé HB.

(26) Lum cwáà ŋkjɛ̀nə

Lum P_3 + arrêter grillon

"Lum a arrêté le grillon"

Par ailleurs, le temps futur est marqué par les morphèmes [mɨ] pour le F_1. C'est à dire le futur proche et [lón] pour le F_2 qui est le futur éloigné.

(27). a. mbɨŋ mɨ lòó tɨsɨ́ŋə

Pluie F_1 + pleuvoir beaucoup

"il y aura une pluie diluvienne"

L'emploi du morphème [mɨ] montre ici que l'action aura lieu bientôt

b. mbɨŋ lòn lòó tɨsɨ́ŋə ŋgàbə

Pluie F_2+pleuvoir beaucoup semaine prochaine

"Il y' aura une pluie diluvienne la semaine prochaine"

Il ressort de l'analyse ci-dessus que le mankon compte sept temps verbaux : le présent, le progressif, l'accompli P_1 le P_2, P_3, le F_1 et le F_2. Tous ces temps se combinent entre eux, selon certains traits communs pour former trois cas de figures : le présent, le continu, le F_1 et le P_1 renvoient aux actions qui ont lieu aujourd'hui ; le P_1, P_2 et le P_3 aux actions qui ont lieu dans le passé et le F_1 et le F_2 aux actions qui ont lieu dans le futur. Ces différents traits nous permettent de constituer le tableau ci-dessous.

Traits/Temps	Prés	Prog	(Acc) P_1	P_2	P_3	F_1	F_2
Aujourd'hui	+	+	+	-	-	+	-
Passé	-	+	+	+	+	-	-
Futur	-	+	-	-	-	+	+

A partir de ce tableau nous nous rendons compte que le système temporel du mankon est établi à base des règles suivantes : le trait futur ne peut apparaître simultanément avec le trait passé et vice versa :

(29) a. [+ passé] [- futur] et b. [- passé] [+ futur]

alors on a

(30) $\_ \begin{bmatrix} + \text{passé} \\ + \text{futur} \end{bmatrix}$

Cependant, nous avons la possibilité d'avoir [- passé] et [- futur] dans le présent et le progressif.

1.2.4.1.2- L'aspect

Pendant que le temps indique le caractère propre de l'action du verbe, l'aspect dénote plutôt la durée, le déroulement, la fin de l'action exprimée par le verbe. Cette durée peut opposer l'accompli (le perfectif) à l'inaccompli (l'imperfectif). Du point de

vue de Mutaka et Tamanji (1995 : 151), dans presque toutes les langues africaines, l'aspect est marqué par des suffixes verbaux et chacun de ces suffixes verbaux exprime la manière par laquelle l'action inhérente au verbe est expérimentée. Le mankon distingue trois sortes d'aspects : le perfectif, l'imperfectif et le répétitif.

1.2.4.1.2.1- Le perfectif

Le perfectif exprime l'achevé. En effet l'action indiquée par le verbe s'est déjà achevée au moment de l'énonciation. Selon Comrie (1985; Mutaka 1995 : 151) il existe divers types de perfectifs parmi lesquels nous ne retiendrons que les deux qui sont importants en mankon.

1.2.4.1.2.1.1- *Le résultatif*

Il introduit une situation dans laquelle l'état présent résulte d'une action située dans le passé. En mankon, il est marqué par un ton bas.

(31) Neh lwèmtə mədzɨ mâ
Neh perf + rechauffer nourriture la
"Neh a réchauffé la nourriture"

En fait, l'état chaud de la nourriture résulte de l'action posée par Neh.

1.2.4.1.2.1.2- *Le passé récent*

Il introduit un cas où la situation passée est très récente. Il est généralement marqué par le morphème[nə] lié au verbe qui porte un ton bas.

(32) Chi mètɨnə àfaʔa zhyè
Chi perf + finir travail son
"Chi a déjà achevé son travail"

Le morphème verbal [nə] a aussi le sens de déjà.

1.2.4.1.2.2- L'imperfectif

Par rapport au perfectif qui exprime l'achevé, l'aspect imperfectif indique le non achevé. Il est introduit en mankon par le suffixe verbal [ə] et le ton haut.

(33) a. mami gə líʔə liʔi
mère ma imperf + cultiver champ
"ma mère cultive"

b. kum fiŋə mɨgɔ̀mə
kum imp + vendre plantains
"kum vend les plantains"

1.2.4.1.2.3- Le répétitif

Dans Mutaka et Tamanji (1995 : 152), le répétitif modifie le sens du verbe en indiquant que l'action exprimée par le verbe peut être répétée ou posée par plusieurs personnes à la fois. Il est marqué en mankon par le suffixe verbal [-tə]

(34) mbvó kɨ lómtə mɨɲaŋmbvó
chien P_3 + mordre+rep chat
"le chien a mordu le chat plusieurs fois"

En plus, le répétitif dénote la continuité de l'action du prédicat à un moment donné; autrement dit, lorsque nous prenons l'exemple (34), au moment où le chien mord le chat, il le fait sans arrêt et à plusieurs reprises.

Nous résumons donc le système aspectoral mankon en trois traits : le perfectif, l'imperfectif et le répétitif. A cause de la corrélation temps-aspect, il est nécessaire pour nous de voir comment les deux agissent dans la langue mankon ; cette interaction s'étudiera à travers le tableau ci-après.

(35)

Traits	Pres.	Prog	Acc P_1	P_2	P_3	F_1	F_2
Aujourd'hui	+	+	+	-	-	+	-
Passé	-	+	+	+	+	-	-
futur	-	+	-	-	-	+	+
Perfectif	-	-	+	+	+	-	-
Imperfectif	+	+	-	-	-	+	-
répétitif	+	+	+	+	+	+	+

Il ressort de ce tableau qu'une règle doit être adoptée :

(36) Si on a [- perfectif] alors on aura [+ imperfectif] et vice versa. On obtient par conséquent.

(37) $\_ \begin{bmatrix} \text{- perfectif} \\ \text{+ imperfectif} \end{bmatrix}$

Cependant, on peut aussi avoir :

(38) [- perfectif] et [- imperfectif]

1.2.4.1.3- Le mode

Le mode exprime l'attitude du locuteur vis-à-vis de ses énoncés. En mankon, le système modal se subdivise en deux grandes catégories : les modes impersonnels et les modes personnels.

1.2.4.1.3.1- Les modes impersonnels

Ce sont ces modes qui ne marquent pas les personnes grammaticales par une désinence spécifique. On a l'infinitif d'une part qui se manifeste par la présence d'un préfixe verbal nasal.

(39) ntúʔŭ "puiser"

mbɔ́mə "construire"

D'autre part, le participe qui est la forme dérivée des racines verbales est employé comme adjectif.

(40) ma ʃòmə mû

Je P_1 + battre enfant

"J'ai battu l'enfant"

Il se manifeste par un ton bas sur la racine verbale.

1.2.4.1.3.2- Les modes personnels

On en dénombre quatre à savoir : l'indicatif qui compte tous les temps étudiés supra, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif qui est introduit dans la langue par la présence d'un ton haut sur la racine verbale.

1.2.4.2. *Le verbe*

En étudiant le verbe comme partie intégrante de la morphologie verbale du mankon, nous aurons recours à trois aspects qui sont les parties constituantes du verbe; ce sont les tons, les préfixes et les suffixes verbaux. Cette étude inclura aussi la réflexivisation.

1.2.4.2.1- Les tons verbaux

Les radicaux des verbes mankon ont deux tons sous-jacents : le ton haut et le ton bas.

(40) a. **Les verbes à ton haut**

nfɬ́gə	"enlever"
mbɬ́ŋə	"danser"
nkɔ́ʔɔ́	"monter"
ŋgúʔúsə	"louer"

b. **Les verbes à ton bas**

ndzɔ̀bə	"chanter"
ŋkɔ̀gə	"enlever du feu"
nsùgə	"laver"
ndɔ̀gə	"prendre"

I.2.4.2.2- Les prefixes verbaux

En mankon, le verbe est multi-dérivationnel, il est composé d'un préfixe, d'un radical et d'un suffixe. Nous verrons en premier lieu le fonctionnement des préfixes dans ces verbes

(41)

ŋkɔ́ʔɔ́	"monter"
ntɔ́ŋə	"appeler"
ndzɔ̀mə	"insulter"
mbɔ́mə	"construire"
ɲɛ̀ʔɛ̀	"jeter"
ŋáʔá	"ouvrir"

Nous constatons en (41) que tous les préfixes sont des nasales. En outre, en représentation sous-jacente, les consonnes nasales se transcrivent en l'alvéolaire [n] qui change selon le son qui la suit, c'est-à-dire l'initiale du radical verbal. Elle devient alvéolaire devant les alvéolaires, vélaire devant les vélaires ainsi de suite. Ceci nous permet de générer par conséquent la règle suivante :

(42) $n \rightarrow \alpha$ point $|\_\_$ α point.

Autrement dit,

/n/ →
- [n] devant les alvéolaires ex. ntɔ́ŋə "appeler"
- [m] devant les bilabiales ex. mbɔ́mə "construire"
- [ŋ] devant les velaires ex. ŋkɔ́ʔɔ́ "monter"
- [ɲ] devant les palatales ex. ɲɛ́ʔɛ̀ "jeter"

1.2.4.2.3- Reflexivisation

Il est évident que dans toutes les langues, la quasi totalité des verbes peuvent être réflexifs. Ainsi, les verbes mankon peuvent devenir réflexifs si le pronom sujet est utilisé avec le pronom objet correspondant. La réflexivisation n'est pas dérivationnelle comme pour certaines langues telle que le Tuki où elle est introduite par le préfixe | á- | ; elle tend plutôt à être quelque peu complexe. En guise d'illustration, prenons :

ŋkɔ̀ŋə "aimer"

mbə́ "détester"

ndzhwítə "tuer"

(43) ŋkɔ̀ŋə àtuə mbɨm "s'aimer"

aimer tête être

mbə́ àtuə mbɨm "se détester"

ndzhwítə àtuə mbɨm "se tuer"

En expliquant la réflexivisation par la forme infinitive, nous utiliserons un groupe de mots qui expriment le sens que nous voulons véhiculer; ces mots l'empêchent d'être dérivationnelle. Cependant, étudions pointilleusement les cas suivants :

(44) a. ma kɔ́ŋə gə́

Je $p_{rés}$ + aimer + moi

"Je m'aime"

o kɔ́ŋə gó "tu t'aimes"

a kɔ́ŋə àtuə mbɨm zhyè

il prés + aimer tête être sa
"il s'aime"

bɨgə kɔ́ŋə wɨ́gə "nous nous aimons"

nɨ kɔ́ŋə wɨ́ŋə "vous vous aimez"

bo kɔ́ŋə àtuə mbɨm zà "ils s'aiment"

Le pronom sujet ici porte un ton moyen, le verbe un ton bas et le pronom objet un ton haut, à l'exception des troisièmes personnes qui portent un ton bas pour les pronoms objets. Par ailleurs, pour exprimer la réflexivisation des troisièmes personnes, on utilise plutôt l'expression àtuə mbɨm "être" afin d'éviter l'ambiguïté de sens.

Autrement dit si on a :

a kɔ́ŋə gyé (singulier) "il l'aime"

bo kɔŋə gwá (pluriel) "ils les aiment"

les expressions changent de sens et ne deviennent plus réflexives. La même règle est aussi applicable au verbe mbə "détester" :

b. ma bə́ gə́

Je prés + détester moi

"Je me déteste"

o bə́ gó "tu te détestes"

a bə̄ àtuə mbɨm zhyɛ̀ "il se déteste"

bɨgə bə́ wɨ́gə "nous nous détestons"

nɨ bə̄ wɨ́ŋə "vous vous détestez"

bo bâ àtuə mbɨm zà "ils se détestent"

c. má zhwítə gə

Je inf + tuer moi

"Je me tue"

ó zhwítə gó "tu te tues"

á zhwítə àtuə mbɨm zhyɛ̀ "il se tue"

bɨ́gə zhwítə wɨ̄gə "nous nous tuons"

nɨ́ zhwítə wɨ́ŋə "vous vous tuez"

bó zhwítə àtuə mbɨm zà "ils se tuent"

En (44.c), le pronom sujet prend le ton haut, ceci rend compte de la présence de la forme progressive apparaissant en sous-jacence, étant donné que l'action de tuer est quelque peu progressive.

En outre, si on dit :

(45) a. bɨgə kɔ́ŋnə wɨ́gə

nous aimer + réciproque nous

"nous nous aimons les uns les autres"

nɨ kɔ́ŋnə wɨ́ŋə "vous vous aimez les uns les autres"

bo kɔŋnə àtuə mbɨm za

ils aimer tête être leur

"ils s'aiment les uns les autres"

La règle indiquant "les uns les autres" est celle de l'insertion de la nasale [n] entre la consonne finale et la voyelle finale :

b. $\phi \rightarrow n \mid c —\ v\ \#$

Quant à mbə "détester", on a :

c. bɨgə bánə wɨ́gə

nous récip+prés +détester nous

"nous nous détestons les uns les autres"

nɨ bánə wɨ́ŋə "vous vous détestez les uns les autres"

bo bánə àtuə mbɨm zà "ils se détestent les uns les autres"

Ici, le verbe change complètement. [ə] devient [á] devant la nasale alvéolaire.[n] est alors.

d. $ə \rightarrow á \mid —\ n$

Le verbe ndzhwítə " tuer " ne change pas pour cette forme.

1 2 4 2 4- Les suffixes verbaux.

Les suffixes verbaux mankon varient selon le contexte d'apparition. De prime abord, on croirait que tout verbe finit par un [ə], mais lorsqu'on l'examine attentivement, on se rend compte qu'il y a quelques différences qui font surface. Alors étudions les verbes ci-dessous :

nsámə "divorcer"

ŋkɔ́ʔɔ́ "monter"

ŋkwébtə "changer"

ntɔ́ŋə "appeler"

nsàʔà "déranger"

nsàrə "déchirer"

ndzɔ̀bə "chanter"

ɲɔ̀ʔɔ̀ "appuyer"

mbɔ́mə "construire"

ntúʔú "puiser"

Lorsqu'une voyelle est suivie du coup de glotte [ʔ], le son qui vient après la consonne est la même voyelle comme dans ŋkɔ́ʔɔ́ "monter", ntúʔú "puiser"; par conséquent,
on a la règle :

(46) a. $v \rightarrow v \propto \ | \propto v \underline{ʔ} — \#$

Par ailleurs, quand le verbe a comme syllabe finale la forme CV et que la consonne est différente de [ʔ], la voyelle qui suit est [ə] ainsi,

b. $v \rightarrow ə \ | \ c — \#$

Pour les autres verbes, il n'y a pas de changement.

Après avoir analysé la morphologie du verbe, il nous serait important de voir le fonctionnement de la morphologie nominale du mankon.

1.2.5- Morphologie du nom

Les noms mankon portent plusieurs systèmes de tons. On a les tons simples et les tons combinés comme nous l'avons mentionné plus haut. Un aperçu de la structure nominale du mankon sera fait à travers l'étude de la classe nominale.

1.2.5.1- *Les classes nominales en Mankon*

Bien qu'ayant la catégorie de genre et du nombre, le mankon est une langue à classes nominales dans la mesure où ces derniers sont marqués dans la langue par des préfixes nominaux. Considérer le mankon comme une langue à classes nominales revient à convenir avec PP de wolf (1971 : 34, Leroy : 1968) que : si les catégories grammaticales des genres et du nombre s'enchevêtrent de manière à ce que chaque nom appartienne à une catégorie bien sélectionnée du genre, l'une des classes étant au singulier et l'autre au pluriel, aussitôt qu'on dit qu'une classe à laquelle appartient un nom est caractérisée par ses affixes, on peut dire de cette langue qu'elle est une langue à classes nominales. Alors la seule possibilité sera de distinguer les personnes des choses, des plantes et des liquides.

En effet, le mankon compte dix classes nominales parmi lesquelles quatre sont du pluriel (2, 6, 8, 10) et 6 du singulier (1, 3, 5, 7, 9, 19).

(47) cl 1/2

a. sing : ɸ, sɨ̀ŋə "oiseau"
plur : bɨ̀ bɨsɨ́ŋə "oiseaux"

b. sing : m mû "enfant"
plur : b bô "enfants"

cl.3 | 6 a

a. sing : ì ɨ̀kwè "os"
plur : mì mɨ̀kwè "les os"

b. sing : ǹ ǹtəmə "coeur"
plur : mì: mɨ̀ntəmə "coeurs"

cl 5 | 6

a. sing : nɨ̀ nɨ̀bòmə "oeuf"
plur : mɨ̀ mɨ̀bòmə "oeufs"

b. sing : nɨ̀ nɨ̀dɨgə "oeil"

plur : m mɨgə "yeux"

cl 7|8

sing : à àkùŋə "lit"

plur : ɨ̀ ɨ̀kùŋə "lits"

cl 9 | 10

sing : ń mbɔŋ "boeuf"

plur :ϕ mbɔŋ "boeufs"

sing :n ŋgòbə "peau" "chaussures"

plur : ϕ ŋgòbə "peaux" "chaussures"

sing : ǹ ǹdâ "maison"

plur : ϕ ǹdâ "maisons"

Dans cette catégorie de la classe 9, nous revenons à la règle (42) qui stipule que la nasale alvéolaire[n] change selon le lieu ou point d'articulation du son qui suit :

n → ∝ point | —∝ point

cl 19|6a

sing : fɨ̀ fɨ̀sàŋə "balai"

plur : mɨ̀ mɨ̀sàŋə "balais"

cl 7 | 10

sing : à àŋwanə "cahier", livre", "école"

plur : ϕ ŋwanə "cahiers", livres", "écoles"

Jacqueline Leroy (1968 : 79) repartit ces classes ainsi qu'il suit :

(48) **singulier** **pluriel**

cl.	Nom PN	SA	clA		CN PN	SA	CA
1	a ϕ -	g	—	I	2 bɨ̀	—b	VII
	b mù -						
3	a ϕ -	g	—	II			
	b n -						

5	nɨ̀ —	n — III	6	mɨ̀ — m̀ —	VIII
19	fɨ —	f — IV			
7	à —	z — V	8	ɨ —	ts - IX
9	ǹ —	z — VI	10	ɸ	

Nous n'avons ici qu'une étude presque panoramique de ces classes dans la mesure où elles ont été étudiées plus en profondeur par J.Leroy (1968).

1.2.5.2- *Les marqueurs du sujet et de l'objet*.

Chaque élément de la phrase joue un rôle précis qui lui est assigné. Certains fonctionnent comme sujets et d'autres comme objets du prédicat. En mankon, ces éléments portent des segments spéciaux qui déterminent leurs fonctions dans la phrase.

1.2.5.2.1- Les marqueurs du sujet

Les pronoms personnels sont les éléments qui fonctionnent le plus comme sujet. En mankon, ce sont :

(49) a. ma "Je"
o "tu"
a "il"
bɨgə "nous" (exclusif)
bɨginə "nous" (inclusif)
tɨ "nous" (duo)
nɨ "vous"
bo "ils"

Hormis ces pronoms, les noms peuvent aussi jouer le même rôle. Le verbe est toujours préfixé d'un segment correspondant à la classe du nom sujet :

b.	cl 1	à—		7	à—
	2	ɨ́—		8	ɨ́—
	3	ɨ́—		9	ɨ̀—
	5	ɨ́—		10	ɨ́—
	6	ɨ́—		19	ɨ́—

Selon Leroy (1968 : 171), ces préfixes ont la structure V pour toutes les classes. A chaque fois qu'on prononce un mot pour les classes 1 et 7, le | à| est ressenti; et le | ɨ| n'est pas en initiale absolue de mot, mais c'est au cours de la réalisation d'un mot qu'on reconnaît que ce dernier est sujet.

(50) a. àtsɛ̀ʔɛ sàrkə cl 7
habit p_l + déchirer
"l'habit est déchiré"

b. mbvó duə́kəgé cl 9
chien prog + aboyer
"le chien aboit"

En (5Ob), le marqueur du sujet est senti dans la réalisation du mot chien, pourtant il est à découvert dans (50a).

1.2.5.2.2- Les marqueurs de l'objet.

Les pronoms pouvant jouer le rôle de complément d'objet sont :

gə	"moi"
go	"toi"
gyíɛ (humain)	"lui"
- érəgé (chose)	
gwɔgə (duo)	"nous"

gwɨgə (exclusif) "nous"

gwɨgɨnə (inclusif) "nous"

gwɨŋə "vous"

gwá (hum) "ils" P.A — érəgé

Tous les pronoms objets ont à l'initiale la vélaire sonore[g]. La première personne du pluriel distingue la dualité, l'exclusivité et l'inclusivité tant pour le sujet que pour l'objet. Quant aux troisièmes personnes, il y a une distinction entre les personnes et les choses. Les humains prennent des pronoms comme à d'autres personnes, tandis que les objets ont une forme statique -érəgé et ne se différencient que par le préfixe d'accord correspondant.

(51) mbvó lómə gə

chien prés + mordre moi

"le chien me mord"

mbvó lómə go "le chien te mord"

mbvó lómə gyíɛ "le chien le mord" (hum)

mbvó lómə wɛ́rəgé "le chien le mord" (chose)

mbvó lómə gwɨgə "le chien nous mord" (excl)

mbvó lómə gwɔgə "le chien nous mord (duo)

mbvó lómə gwɨgənə "le chien nous mord" (incl)

mbvó lómə gwɨŋə "le chien vous mord"

mbvó lómə gwágé "le chien les mord (hum)

mbvó lómə bɛ́rəgé "le chien les mord" (chose)

Le préfixe | á| peut apparaître devant un objet de la classe 1a et 1b, pourvu que le préfixe nominal | mù -| de (1b) soit représenté par une nasale syllabique et non par |ɨ| (Leroy 1968 : 173) ;

(52) a. á káŋə "l'écureuil"

serait la réponse à la question

o líŋə akè

Tu prés + regardes quoi ?

"Que regardes-tu ?"

Si on répondait à la même question par

b. ma líŋə káŋə

"Je regarde l'écureuil"

On constaterait qu'en dépit de la nature inchangeable de káŋə, "écureuil" le préfixe |á| qui était en position initiale absolue disparaît, puisque le nom est précédé du verbe. Alors,

c. á → ϕ / verbe —

Bien plus, considérons la phrase :

(53) o zɔ̀mə ɨgwa

tu P_1 + insulter qui

"qui as-tu insulté?"

Réponse: á ŋó "quelqu'un"

et ma zɔ̀mə ŋo

Je P_1 + insulter homme

"J'ai insulté quelqu'un"

Lorsqu'un nom complément est suivi d'un verbe et introduit par un préfixe nominal de la forme CV, on déduit qu'il y a un éventuel morphème qui existe entre le radical du verbe et le nom qui peut être considéré comme le marqueur du complément d'objet.

(54) ma zùŋə fɨnsáŋə

Je P_1 + acheter balai

"J'ai acheté le balai"

Nous arrivons même pour ce cas à l'hypothèse selon laquelle le |ɨ| est seulement perçu à travers la voix de l'émetteur.

Une observation critique montre que les marqueurs du sujet et de l'objet des classes 1 et 7 sont les mêmes et qu'ils sont indiqués par | á |. alors que le reste est supposé être | i̵ |. Ceci n'est pas valable pour les pronoms dans la mesure où à chacun, un rôle particulier est déjà assigné.

1.2.6- L'ordre des mots.

Le style de l'occurrence des mots a toujours été classifié en terme de leur rôle et plus ou moins de l'ordre relatif du sujet, du verbe et de l'objet. En mankon comme dans d'autres langues du même groupe, le système de branchement est celui de la droite avec l'ordre de base SVO comme dans (55) :

(55) a. i̵. mi̵ɲàŋmbvó cwàà àfúə

ms. chat P_1 + arrêter souris

s v o

ou b. àfúə cwàà mi̵ɲàŋmbvó

ms +souris P1 + arrêter chat

s v o

"la souris a arrêté le chat"

Le sujet peut devenir objet et vice versa. Ce changement de rôle et de position entraîne automatiquement un changement de préfixe. Quelques fois, on a aussi un ordre différent dans les cas de l'impératif, où le verbe vient en position initiale dans la phrase.

(56) kwàrə àtsɛ̀ʔɛ zâ

imp + prendre habit cet

"prend cet habit"

On a aussi le SOV dans les phrases négatives que nous verrons plus loin.

1.2.7- Les types de phrases Mankon

La phrase est un assemblage de mots présentant un sens complet. Dans la perspective de la grammaire moderne, "une phrase est un énoncé dont les constituants doivent assumer une fonction et qui dans la parole doit être accompagné d'une intonation" Dubois et al (1973).

La grammaire générative la considère comme un axiome de base représentée par des symboles générés à partir du symbole initial $\sum$ par des règles syntagmatiques de la base. Par conséquent, nous obtenons pour structure de la phrase la règle $\sum \rightarrow$ const + P (la phrase se réécrit constituant + Noyau) où le noyau est représenté par les symboles SV + SN.

Il existe plusieurs types de phrase en mankon, quatre types de base et deux qui dérivent presque toujours des premiers types. On a d'abord les phrases déclarative, interrogative, exclamative et impérative, ensuite les phrases négative et emphatique.

1.2.7.1- *La phrase déclarative*

La phrase déclarative exprime une assertion ; elle est la base de toute transformation, l'ordre relatif étant le SVO.

(57) mû zê ɲamə

enfant P_1 + voler viande

"l'enfant a volé la viande"

1.2.7.2- *La phrase interrogative.*

La phrase interrogative exprime une question ; elle est différente de la déclarative parce qu'elle est introduite par un marqueur ou par l'intonation interrogative.

(58) a. mû zê ǰákè

enfant P_1 + voler quoi ?

"l'enfant a volé quoi ?"

b. mû zê ʃámə

enfant P1 + voler viande inter

"l'enfant a-t-il volé la viande?"

Nous constatons ici qu'il y a en quelque sorte deux volets d'interrogation : l'interrogation partielle qui questionne un élément de la phrase comme en (58a)et l'interrogation totale qui questionne toute la phrase entière comme en (58b).

1.2.7.3- *La phrase exclamative.*

La phrase exclamative exprime une émotion, et se distingue de la déclarative et l'interrogative par l'intonation montante.

(59) a. àbárá zâ fùwó

fou là P_1 + mourir

"ce fou est mort ! "

Par ailleurs, elle peut aussi être marquée par un pronom exclamatif.

b. ŋgə ŋgù?ùsə ŋwì bɔ̀ŋɔ̀

Que inf + louer Dieu bon

"Que c'est beau de louer Dieu"

1.2.7.4- *La phrase impérative.*

Elle exprime un ordre, une prière ou une défense.

(60) súgə ǰtsɛ̀?ɛ tsâ

imp + laver habits là

"lave ces habits "

1.2.7.5- *La phrase négative.*

Elle dérive de la phrase déclarative et est introduite par deux particules en mankon.

(61) a. mû sè ɲamə zê

enfant nég. Viande P_1 + voler

"l'enfant n'a pas volé la viande"

b. ka mû zê gyié ɲamə

nég enfant P1 + voler lui viande

"l'enfant n'a pas volé la viande"

En (61b) on a le pronom résomptif qui apparaît.

1.2.7.6- *La phrase emphatique.*

Elle est différente de toutes les autres dans la mesure où elle use doublement du verbe de base de la phrase. D'abord en temps conjugué,ensuite à l'infinitif.

(62) a zê mû ndzèé ɲamə

c' P_1 + voler enfant inf + voler viande

"c'est l'enfant qui a volé la viande"

Quant à la phrase passive qui aurait du s'ajouter à ce dernier groupe, il n'existe pas de construction spécifique pour elle. Généralement, pour l'exprimer, le mankon met en apposition l'objet et le sujet ou l'agent et le patient.

(63) ɨɲamə, a zê mû

Mo+viande c' P_1 + voler enfant

"la viande, c'est l'enfant qui l'a volée"

1.3- CONCLUSION

Au demeurant, l'analyse que nous avons faite nous donne une vue panoramique de la théorie générative qui constitue notre base, ainsi qu'un aperçu synoptique de la

grammaire mankon. En fait, tous ces aspects nous amènent à comprendre la langue et nous guide aussi dans notre travail. C'est ainsi que la dernière section de ce chapitre introductif nous entraîne directement dans l'étude de la structure phrastique proprement dite et des différents syntagmes qui constituent la phrase simple mankon.

CHAPITRE II : *STRUCTURE ET ORDRE DES CONSTITUANTS DANS LA PHRASE MANKON*

Nous avons étudié au premier chapitre de notre travail l'ordre des mots et les différents types de phrases qui peuvent exister en mankon. A présent, nous nous attellerons à étudier les différents syntagmes, leurs constituants et leurs ordres respectifs dans la phrase.

En effet, dans la langue, les mots se combinent pour former des syntagmes ou des phrases. Ces mots appartiennent à différentes catégories grammaticales et lexicales qui sont le nom, l'adverbe, le verbe, la préposition, l'article, l'adjectif, le pronom, la conjonction et quelque fois l'interjection. Lorsque ces catégories s'élargissent, elles forment ce qu'on appelle des syntagmes qui sont les constituants principaux de la phrase. On a donc le syntagme nominal (SN), le syntagme verbal (SV), le syntagme adjectival (SA), le syntagme prépositionnel (SP) et le syntagme adverbial (SAdv) pour les catégories qui sont susceptibles d'être bougées.

Dans ce chapitre, comme nous l'avons mentionné tantôt, nous nous appesantirons sur la structure et l'ordre de ces syntagmes, à la lumière de la théorie X-barre (X') émise par la grammaire générative. En fait, la théorie X-barre fixe les règles syntagmatiques qui déterminent la combinaison et l'ordre linéaire des mots dans la phrase ; ainsi que la structure hiérarchisée des constituants qui est généralement représentée sous forme d'arbre généalogique techniquement nommé indicateur syntagmatique. Elle prescrit par ailleurs deux niveaux de projection : les arguments qui se joignent à X pour former la projection X' , les compléments à X' pour former une autre projection X' et le spécifieur se joint à X' pour donner la projection maximale X". Tout ceci se réécrit ainsi qu'il suit :

(1) a. X" →Spéc ; X'

b. X' →X' ; SY

c. X' →X ; SY

Bien plus, suivant l'ordre hiérarchique des constituants, il apparaît que certaines projections doivent dominer des noeuds, et c'est dans cette optique que Haegeman (1991. 75) a parlé de dominance et de précédence dans ce module.

(2) *Le noeud A domine B si A est plus haut dans le diagramme que B de manière à ce qu'on trace une ligne directe partant de A à B en descendant.*

Ces noeuds sont le SV, SN, SP etc. Par contre,

(3) *Le noeud A précède le noeud B si A se situe à la gauche de B et que A ne domine aucunement B, ainsi que B ne domine pas A.*

On aura donc comme diagramme pour les syntagmes la structure suivante :

(4)

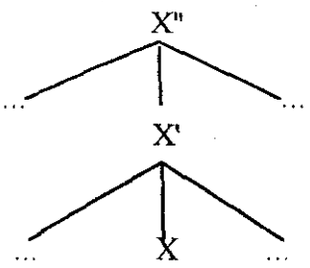

Les noeuds branchent des deux côtés parce que la théorie ne prescrit aucun ordre statique pour les constituants dans la mesure où l'ordre n'est pas universellement établi, mais varie d'une langue à une autre.

Au vu de tout ce qui précède, nous étudierons les propriétés communes et le fonctionnement de ces différentes catégories syntaxiques, ainsi que deux autres subsidiaires qui sont le syntagme inflexionnel et le syntagme du complémenteur.

2.1- LE SYNTAGME NOMINAL

Le syntagme nominal est un groupe de mots constitué du déterminant, du nom et de l'adjectif qui modifie le nom fonctionnant comme tête lexicale dudit syntagme. En fait, il existe aussi des syntagmes nominaux simples, c'est-à-dire qui sont formés du nom uniquement, sans modificateur comme dans :

a. àtacuə "chenille"

b. tɨkɔʔɔ ndâ ŋo ŋgwâ
grande maison homme là
"la grande maison de cet homme"

Contrairement à (5a), le nom dans (5b) est entouré de plusieurs éléments qui le pré-modifient et le postmodifient. Un exercice de ce genre nécessiterait qu'on étudie séparément les différents éléments du groupe avant de générer la règle qui régit le SN en mankon.

2.1.1- Le déterminant

Le déterminant est un mot qui est utilisé avant ou après le substantif pour le modifier ou le spécifier. Il existe en mankon une variété de déterminants tout comme dans d'autres langues telles que l'anglais et le français. Ceux-ci sont l'article (défini et indéfini), les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et interrogatifs. Ils se subdivisent en deux groupes : les déterminants spécifiques (l'article) et les déterminants complémentaires (les adjectifs).

2.1.1.1- *L'article*

L'article vient toujours après le substantif qu'il spécifie. On distingue l'article défini et l'article indéfini.

2.1.1.1.1- L'article indéfini

L'article indéfini mankon se réalise de façon ouverte et varie selon la classe du nom qu'il spécifie.

(6) cl 1 maŋgyè wutsérə
femme une
cl 2 baŋgyè bɨtsérə
femmes des
"des femmes"
cl 3 mbàŋə zɨtsérə
palmiste un
"un palmiste"
cl 5 nɨ̀dɨgə nɨtsérə

oeil un

"un oeil"

cl 6 mɨgə mɨtsérə

yeux des

"des yeux"

cl 9 m̀bɔŋ zɨtsérə

boeuf un

"un boeuf"

cl 10 m̀bɔŋ tsɨtsérə

boeufs des

"des boeufs"

2.1.1.1.2- L'article défini

L'article défini se réalise de façons ouverte et non ouverte. De façon non ouverte, on a :

(7) ɲamə — "l'animal"

àlàŋə — "la chaise"

Ensuite de façon ouverte, il est aussi antéposé au nom comme l'article indéfini, et varie selon le préfixe d'accord de la classe du nom spécifié. Bien plus, il se confond quelque fois avec l'adjectif démonstratif éloigné.

(8) cl 1 ŋo ŋgwâ "l'homme"

homme le

cl 2 bè bâ "les hommes","les gens"

hommes les

cl 9|10

ndâ zâ "la maison"

maison la

ndâ tsâ "les maisons"

maisons les

cl 5|6

nɨdɨgə nâ "l'oeil"

oeil le

mɨgə mâ "les yeux"

yeux les

cl 3 | 7

ɨ̀kú zâ "le pied"

pied le

mɨ̀kú mâ "les pieds

pieds les

cl 13 | 6

fɨ́nsáŋə fâ "le balai

balai le

mɨnsáŋə mâ "les balais"

balais les

2.1.1.2- *L'adjectif démonstratif*

En mankon on compte trois catégories d'adjectif démonstratif. On a d'abord le démonstratif éloigné, ensuite le démonstratif proche et enfin le démonstratif neutre, c'est-à-dire qui n'est ni éloigné ni proche du locuteur. Toutes ces catégories s'accordent en classe avec le nom qu'elles modifient.

2.1.1.2.1- Le démonstratif éloigné

(9) cl 1 / 2 maŋgyè wâ "cette femme"
femme cette-là
baŋgyè bâ "ces femmes"
femmes ces-là
cl 9/10 ndâ zâ "cette maison"
maison cette-là
ndâ tsâ "ces maisons"
maisons ces-là

Ces démonstratifs qui ne diffèrent en rien de l'article défini ne se distinguent de ce dernier que dans des conversations au cours desquelles le sens des mots est défini et le locuteur ne les distingue que par intuition.

2.1.1.2.2- Le démonstratif proche

(10) cl 1 ŋo ŋgwenə "cet homme"
homme cet-ci

cl 2 bè benə "ces hommes"
hommes ces-ci

cl 7 àbɨ zenə "ce sac"
sac ce-ci

cl 8 ɨ̀bɨ tsenə "ces sacs"
sacs ces-ci

cl 5 nɨ̀dɨgə nenə "cet oeil"
oeil ce-ci

cl 6 mɨgə menə "ces yeux"
yeux ces-ci

cl 19 fɨ́nɨ́bɔ̀ŋə fenə "cette fourmi "
fourmi cette-ci

cl6 mɨ̀nɨ́bɔ̀ŋə menə "ces fourmis"
fourmis ces-ci

2.1.1.2.3- Le démonstratif neutre

(11) Cl1/2

mû gyɛ́ "cet enfant"

enfant ce

bô byɛ́ "ces enfants"

enfants ces

cl 5 / 6

ǹlwiɛ nyɛ́ "ce nez"

nez ce

m̀lwiɛ myɛ́ "ces nez"

nez ces

cl7/8

àkáŋə zhyɛ́ "cette assiette"

assiette cette

ɬkáŋə cyɛ́ "ces assiettes"

assiettes ces

cl 19/6

fɬtú?ú fyɛ́ "cette pomme de terre"

pomme cette

m̀lú?ú myɛ́ "ces pommes de terre"

pommes ces

2.1.1.3- *Les adjectifs interrogatifs*

Ils agissent comme des déterminants complémentaires au nom. Il n'existe aucune différence entre eux dans la mesure où ils obéissent tous au même critère qui est celui de l'accord avec la classe nominale.

(12) cl 1 / 2

sɨ́ŋə wɨ́ŋə "quel oiseau"

oiseau quel

bɨ̀sɨ́ŋə bɨ́ŋə "quels oiseaux"

oiseaux quels

cl 3/6

ɨ̀sá?á zɨ́ŋə "quelle aiguille"

aiguille quelle

mɨ̀sá?á mɨ́ŋə "quelles aiguilles"

aiguilles quelles

cl5/6

nɨ̀lú?ú nɨ́ŋə "quelle cuillère"

cuillère quelle

mɨ̀lú?ú mɨ́ŋə "quelles cuillères"

cuillères quelles.

Cl 7/8

àtsɛ̀?ɛ zɨ́ŋə "quel habit"

habit quel

ɨ̀tsɛ̀?ɛ tsɨ́ŋə "quels habits"

habits quels

Nous constatons ici que tous les morphèmes de l'interrogatif portent un ton haut en mankon.

2.1.1.4- *Les adjectifs possessifs*

Tout comme les démonstratifs, les adjectifs possessifs sont complémentaires et postposés au nom. Ils renvoient généralement aux objets appartenant au locuteur, à

l'interlocuteur ou à une personne quelconque. Ils correspondent aux pronoms personnels mais agissent uniquement comme objets.

(13) a. àtɛ̀ʔɛ zə́ "mon habit"

habit mon

àtsɛ̀ʔɛ zó "ton habit"

habit ton

àtsɛ̀ʔɛ zhyɛ̀ "son habit"

habit son

àtsɛ̀ʔɛ zɨ́gə (excl) zɔgə (duo) zɨgnə (inclu) "notre habit"

habit notre

àtsɛ̀ʔɛ zɨ́ŋə "votre habit"

habit votre

àtsɛ̀ʔɛ zà "leur habit"

habit leur

b. fɨ̂túʔú fə́ "ma pomme de terre"

pomme ma

fɨ̂túʔú fò "ta pomme de terre"

pomme ta

fɨ̂túʔú fyɛ̀ "sa pomme de terre"

pomme sa

fɨ̂túʔú fɨ́gə (excl) fɔgə (duo) fɨgnə (inclu) "notre pomme"

pomme notre

fɨ̂túʔú fɨ́ŋə "votre pomme"

pomme votre

fɨ̂túʔú fà "leur pomme"

pomme leur

Il en est de même pour toutes les autres formes appartenant aux autres classes. Par ailleurs, toutes les autres personnes prennent un ton haut, hormis les deux troisièmes personnes qui portent un ton bas.

2.1.1.5- *Les adjectifs numéraux*

Les adjectifs numéraux fonctionnent dans la langue comme adjectifs et déterminants simultanément. Ils agissent surtout comme déterminants dans la mesure où ils ne qualifient pas le substantif.

En mankon, l'apparition de l'adjectif numéral se fait de façon juxtaposée au nom. On distingue les numéraux cardinaux des numéraux ordinaux. Pour ce qui est des cardinaux, ils viennent après le nom et s'accordent avec lui en classe. De un à dix, ils sont :

(14)

mɔ́ʔɔ́	"un"	ntúgə	"six"
bàá	"deux"	nsàmbàá	"sept"
tárə	"trois"	nɨ́fɨ̂	"huit"
kwàà	"quatre"	nɨbvúʔú	"neuf"
tɨ́ɨ̂	"cinq"	nɨgúmə	"dix"

Lorsque les cardinaux modifient le nom en fin d'énoncé, ils portent la particule finale gé à l'exception de nɨgúmə "dix" qui demeure inchangé.

(15)

cl 1	tàʔá maŋgyè	"une femme"
	une femme	
cl 2	baŋgyè bibɨbàágé	"deux femmes"
	femmes deux.	
	bè bibɨtárə̀gé	"trois personnes"
	personnes trois.	
Cl 3	mbà tinɨkwàágé	"quatre clous"
	clous quatre	
cl 6	mɨgə mintɨ́ɨ̀gé	"cinq yeux"
	yeux cinq	
	ɨkáŋə tintúgəgé	"six assiettes"
	assiettes six	

cl 8 ɨ̀káŋə tisàmbàágé "sept assiettes"
assiettes sept
ɨ̀káŋə tiníɨ̀gé "huit assiettes"
assiettes huit
cl 6 mɨ̀ntəmə miniɨbvù?úgé "neuf coeurs"
coeurs neuf.
cl 10 ŋwanə tiniɨgúmə "dix livres"
livres dix

En observant pointilleusement (15), nous constatons que seul le cardinal tá?á "un" est antéposé au nom, les autres viennent après. Bien plus, il change de forme devant le substantif. Au lieu de mɔ?ɔ "un", on a tà?á "un" qui ne porte pas le suffixe gé en fin d'énoncé tout comme niɨgúmə "dix"

Par ailleurs, devant le nom, tous ces chiffres ont les préfixes [ti] pour les classes 8 et 10, [mi] pour 6 et [bi] pour la classe 2. Précisons en outre que le préfixe [bi] est suivi de [bɨ̀] pour les chiffres 2 et 3, et d'une consonne nasale pour tous les autres chiffres. Il en est de même pour les autres préfixes [ti] et [mi] qui sont suivis des nasales. Cependant, à partir du chiffre 11 en montant, le mankon n'ajoute plus de préfixe. On a plutôt [miɨ] qui agit comme tel, bien que n'étant pas un préfixe au sens propre du terme.

(16) ŋwanə miɨgúməmiɨnbàániɨntsɔbmɔ?ɔgé
livres dix deux fois et un
"vingt-et-un livres"

Il existe aussi évidemment des adjectifs interrogatifs se rapportant aux chiffres. En effet, on a l'interrogatif -sɛ́?ɛ́ "combien de" qui s'accorde avec le nom qu'il suit.

(17) bô bibɨ̀sɛ́?ɛ́ "combien d'enfants?"
enfants combien
cl 8 ɨ̀tsɛ̀?ɛ tisɛ́?ɛ́ "combien d'habits"

habits combien

cl 9 fɨ̂nɨndzhi fîsé?é "combien de mouches"

mouches combien

cl 6 mɨgə mɨ̀sɛ́?ɛ́ "combien d'yeux"

yeux combien

Les adjectifs numéraux ordinaux quant à eux se regroupent en trois : le premier, le deuxième et le dernier ; on a aussi quelques fois l'avant dernier. Contrairement aux autres déterminants qui sont postposés au nom, les ordinaux lui sont toujours antéposés.

(18) a. ntsambyi mû gə

passer devant enfant mon

"mon premier fils"

b. ndzɔŋ ndzum mû gə

suivre dos enfant mon

"mon deuxième fils"

c. ntsɨ́rə ndzum mû gə

dernier dos enfant mon

"mon dernier fils"

d. àzɔ̀ŋtə ntsɨ́rə ndzum mû gə

suivre dernier dos enfant mon

"mon avant dernier fils"

Tous ces déterminants spécifient le nom ou lui ajoutent un sens supplémentaire.

2.1.2- L'adjectif qualificatif

En grammaire traditionnelle, l'adjectif qualificatif actualise et exprime la qualité de l'objet ou de l'être dans la phrase. Il est appelé modificateur parce qu'il ajoute un sens nouveau au sens propre du nom, soit en le qualifiant, soit en le décrivant.

En mankon, tout comme les autres modificateurs de la tête du SN, l'adjectif qualificatif suit le substantif et porte le préfixe d'accord de la classe nominale qualifiée, Voir Leroy (1968 : 104).

(19) a.

cl			cl	
1	gú		7	zà
2	bà		8	tsà
3	gù		9	zɨn
5	nà		10	tsà
6	mà		19	fà

b. àlàŋə zàmbɔrnə
chaise molle
"une chaise molle"
bɨfɔ̀ɔ bɨ̀lùwŋnə
chefs vieux
"des vieux chefs"

Il peut arriver en outre que le substantif soit décrit par plusieurs adjectifs ; on aura la forme prémodificateur + nom + postmodificateur :

(20) àlwùŋə mbî zɨ́faŋnə mba a fɨ́ŋnəgé
vielle chèvre grosse qui il noire
"une vieille chèvre grosse et noire"

2.1.3- Le nom

Le nom est la tête lexicale du SN. Il est spécifié par l'article, déterminé par les adjectifs autres que le qualificatif qui le décrit. Il se situe en antéposition ou en postposition à ces modificateurs surtout en antéposition dans la majorité des cas en mankon.

Puisque les langues bantoues regroupent les noms selon leurs caractéristiques morphologiques (préfixes nominaux), le nom se doit de s'accorder en classe avec tous ces éléments qui, avec lui, forment le syntagme nominal (SN).

(21) baŋgyè bɨ̀faŋnə benə

femmes grosses ces-ci

"ces grosses femmes"

Si à partir de (21), la structure du SN peut être : SN→ tête + postmod, (Adj+Dét)

On pourrait conclure à partir de la théorie X-barre que la règle de réécriture du SN en mankon est :

(22) SN →N' ; Spéc

N' →N' ; SX

N' →N ; SX

dérivant de : SN →Spéc ; N'

N' → N' ; SX

N' →N ; SX

La structure hiérarchisée de (21) sera :

(23)

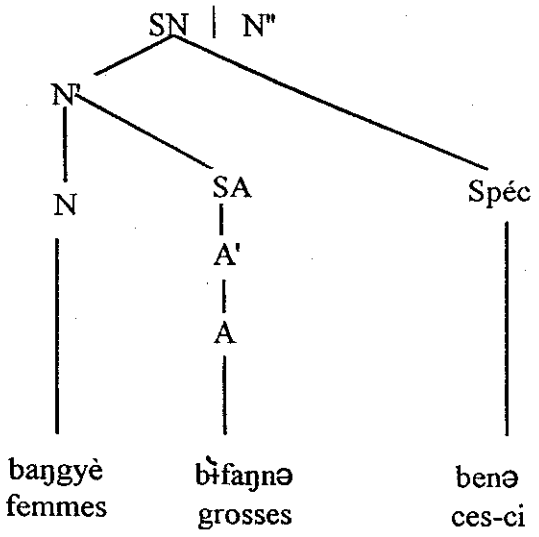

2.2- LE SYNTAGME VERBAL

Le syntagme verbal est un ensemble constitué d'une tête lexicale qu'est le verbe et des compléments qui sont le nom, la préposition et l'adverbe. Alors, le groupe verbal

GV→ SN + V + P + Adv. Cependant, certains SV sont faits uniquement du verbe comme dans le cas de l'impératif. Ici, le SV→v + ∅

(24) a. Lɔ̀gə "prends"

b. ma mɨ [lɔgə àfû zâ zógé]

Je F_1 + prendre remède là demain

"je vais prendre le remède demain"

Dans (24b), la partie entre crochets constitue le syntagme verbal de la phrase. Comme pour le cas du SN, il serait plus commode d'étudier d'abord séparément les différents constituants du SV.

2.2.1- Le nom (complément d'objet)

Le nom peut être facultatif ou obligatoire au SV, tout dépendant de la structure de ce dernier :SV → SN, SP, SA

(SN) +V + (SP)

Il apparaît comme complément d'objet du verbe et vient après celui-ci.

(25) a. ma lɔ̀gə atsé?ɛ zâ

Je P_1 + prendre+P1 habit là

"J'ai pris l'habit"

b. Chi nɨ mfɔ̀ɔ̀ lá?á zenə

Chi être chef village ce

"Chi est le chef de ce village"

2.2.2- La préposition

La préposition est généralement utilisée avec des verbes intransitifs. En mankon, elle lie grammaticalement le verbe au nom. La préposition est représentée soit par un ton grammatical (qui est flottant) soit par un morphème.

(26) a. ma gê àwatə
Je P_1+aller+prep hôpital
"Je suis allée à l'hôpital"

b. maŋgyè wâ [$_{SV}$ lámə mɨdzɨ [$_{SP}$ mbo ndom gyɛ̀]$_{SP}$]$_{SV}$
femme cette-là Prés+préparer nourriture à mari son
"Cette femme fait la cuisine pour son mari"

2.2.3- L'adverbe

L'adverbe décrit ou modifie le verbe. Il fait donc partie du SV, même s'il modifie parfois l'adjectif ou un autre adverbe. Il vient aussi après le verbe dans le SV.

(27) a. yíŋə ʃíʔínə "bienvenue"
viens bien
V Adv

b. mɨmà gə zɔbə tɨsíŋə
frère mon prés+chanter trop
"mon frère chante trop"

2.2.4- L'adjectif

En tant qu'élément du syntagme verbal, l'adjectif est précédé d'un auxiliaire en mankon comme en anglais et en français.

(28) a. àbàrə zenə kɨ gǒ
fou ce-ci P_3 malade
"Ce fou était malade"

b. ndzà zâ mɨ bágə ŋkwéfo
sauce cette-la F_1 fade soir
"cette sauce sera fade le soir"

Dans (28b) l'adjectif est un participe adjectivé.

2.2.5- Le verbe

Le verbe est la tête lexicale du SV. Il s'entoure de tous les éléments que nous venons d'étudier plus haut.

(29) ma ci ndɔgə fɨ́nsáŋə fâ ndzhwi yirə

Je P_2+prendre balai le jour l'autre.

"J'ai pris le balai l'autre jour"

Dans (29), le SV →SN+SAdv. Si donc le

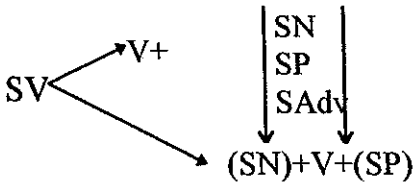

nous considérons par conséquent que :

(30)

SV → Spéc ; V'
V' → V' ; SX
V' → V ; SX

→ SV →Spéc ; V'
V' → V... (SN... SP... SA... SAdv)

en outre, si nous examinons la phrase.

(31) a. bô bâ [$_{Spéc}$ ntsùm [$_{SV}$ tù?ù ŋkyè mbo mă wágé]$_{SV}$]

enfants les tous P1+puiser eau pour mère leur

"ces enfants ont tous puisé de l'eau pour leur mère»

Nous obtiendrons comme diagramme de la partie entre crochets, l'indicateur syntagmatique suivant :

b.

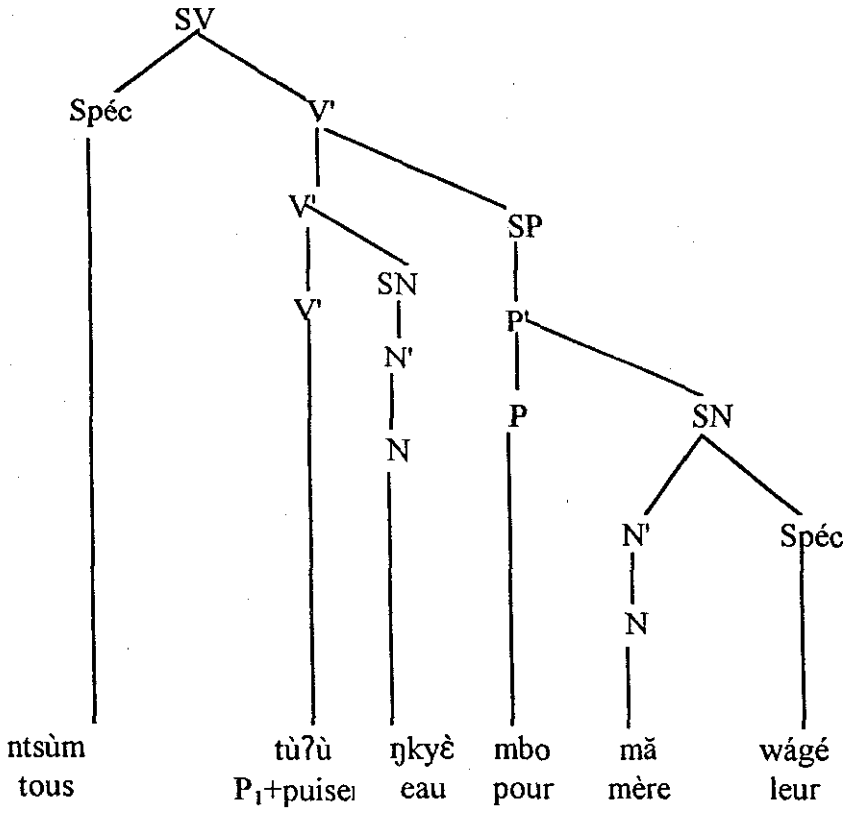

Nous concluons donc que la structure du SV en mankon est SV → SN+SP+SAdv.

2.3- LE SYNTAGME ADJECTIVAL

Le syntagme adjectival n'est pas extensif. Il est formé de l'adjectif qui est la tête lexicale et du nom qu'il décrit, et parfois de l'adverbe qui le modifie.

(33) a. Kum [dɔ̀tə]

Kum être sale

"Kum est sale"

b. Kum [$_{SA}$dɔ̀tə tɨsɨ́ŋə]

Kum être sale très

"Kum est très sale"

c. Kum [$_{SA}$dɔ̀tə ntsá Chi]

Kum être sale plus Chi

"Kum est plus sale que Chi"

En (32a), l'adjectif dɔtə "être sale" n'a pas d'argument. Par contre, en (32b), il est modifié par l'adverbe tɨsɨŋə "très" et par le degré de comparaison ntsá "plus--que". La règle de réécriture du SA suit aussi la théorie X- barre :

(32) c. SA → A' ; Spéc

A'→ A ; SX

2.3.1- L'adjectif

Il suit le nom en mankon, et s'entoure d'autres modificateurs tels que l'adverbe. Il varie selon le degré de signification, et est introduit par un préfixe d'accord relatif à la classe du nom.

(33) mɨ̀dzɨ́ ma mbágnə

nourriture PA fade

"une nourriture fade"

Il est aussi quelque fois introduit par un auxiliaire comme nous l'avons mentionné dans le cas du SV.

2.3.2- L'adverbe

Il modifie l'adjectif et vient après lui dans la phrase.

(34) ndâ [dɔ̀tə tɨsɨ́ŋə]

maison sale très

"la maison est très sale"

2.3.3- Le nom

Il est un constituant obligatoire à ce syntagme dans la mesure où il est modifié par la tête.

Pour l'indicateur syntagmatique du SA, nous utiliserons les phrases (33) et (34) pour la partie entre crochets :

(35) a.

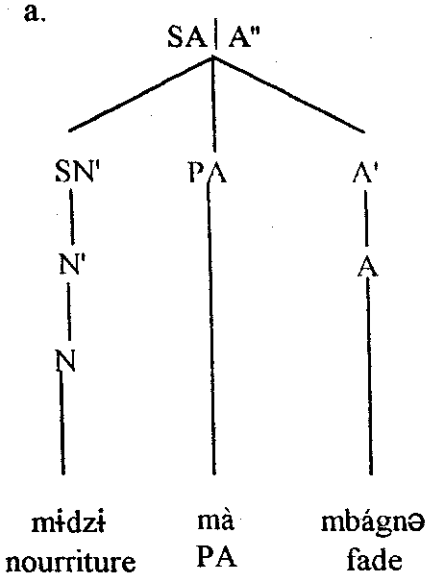

b.

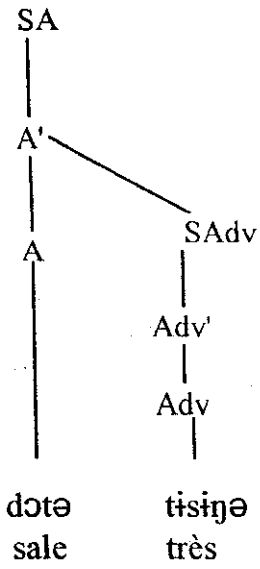

2.4- LE SYNTAGME PREPOSITIONNEL

Le syntagme prépositionnel est un constituant du SV si SV→ SN + V + SP + SAdv. En fait, il est formé d'une préposition et d'un SN complément introduit par cette dernière.

2.4.1- La préposition

Le mankon a une variété de prépositions qui marquent le temps, le lieu et la manière. Elles ont par conséquent les traits [± temps],[± lieu] et [± manière]. Parmi ces prépositions, nous n'énumérerons que quelques unes :

(36) Les prépositions muə "dans" et "à"

quelque fois, les prépositions

tuə "sur"

ʃurə "sous"

mbo "à" et "pour"

mbyè " à côté de"

bɔŋə "avant"

ndómə "vers"

portent les traits [+ lieu, - temps]

La préposition ɲí "à" "sur" a les traits [+ lieu, + temps, manière]

nɨ "avec" quant à elle a le trait [+ manière].

Par ailleurs, il existe un ton grammatical : le ton bas suffixal flottant qui joue le rôle de préposition et est caractérisé par le trait [+ lieu].

(37) a. ma gé` ŋwanə

Je prép+prés+aller école

"Je vais à l'école"

b. a gámə nɨ nɨdorə

il prés+parler avec joie

"Il parle avec joie"

2.4 2- Le nom

Le nom est un complément du SP et vient après lui. Il est obligatoire dans cette structure puisque la préposition indique en lui le temps, le lieu et la manière.

(38) ŋgyè kɔ́ʔɔ́ ɲí fɨŋəndâ

herbe prés+pousser sur mur

"L'herbe pousse sur le mur"

Si P(préposition) domine SN, la règle de réécriture du syntagme prépositionnel serait

(39) SP→ P + SN.

Comme structure arborielle, nous avons pour (37a) et (37b) la structure (40) :

(40) a. b.

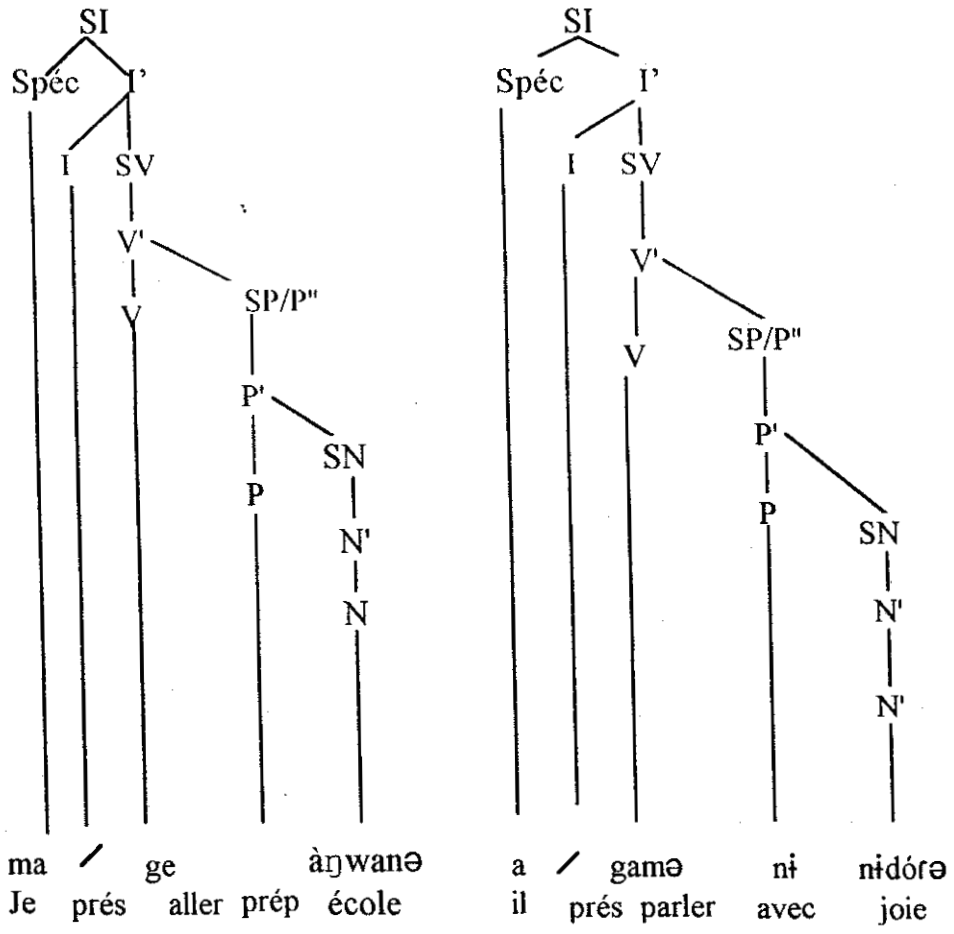

2.5- LE SYNTAGME ADVERBIAL

Le syntagme adverbial fait aussi partie du SV comme le SP. Il peut être constitué de l'adverbe qui est la tête, du verbe et de l'adjectif.

2.5.1- Le verbe

Il est quasi obligatoire dans le syntagme adverbial puisque ce dernier le modifie.

2.5.2- L'adverbe

Il est lui même la tête lexicale du syntagme. Contrairement au français qui porte parfois une particule adverbiale "ment", le mankon n'a que quelques mots pour le désigner.

(41) a. àkómə zenə [$_{sv}$ zɔ́bə [$_{Sadv}$ ʃi?inə]$_{SAdv}$]SV

Chorale cette-ci prés+chanter bien

La partie entre crochets de cette phrase sera représentée ainsi qu'il suit :

b

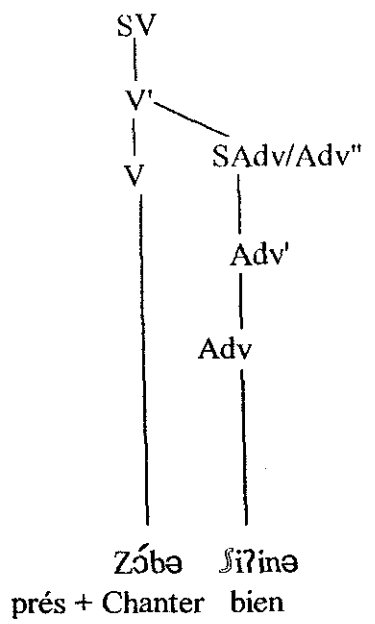

La règle de réécriture de SAdv est donc :

(42) SAdv → V → Adv.

2.6- LE SYNTAGME INFLEXIONNEL (SI)

Dans toute construction phrastique, le verbe connaît toujours une inflexion temporelle, aspectorale ou modale. En effet, l'inflexion se manifeste au niveau de l'auxiliaire qui accompagne presque toujours le verbe. S'il est vrai que l'auxiliaire est inséparable du verbe, il n'en demeure pas moins vrai que le noeud Inflexion qui domine le temps se veut être représenté séparément du verbe. Ce noeud dit Infl (inflexion) a donc pour projection maximale SI ou syntagme Inflexionnel ayant pour traits [+ temps] [+ accord], dans la mesure où l'inflexion, bien qu'étant branchée séparément, doit automatiquement s'accorder avec le verbe qui suit. Si on a :

(43) a. gwè [kɨ fɨgə ɨkúm yè ɲí àŋwanə]

candidat P3 retirer nom son sur liste

"Le candidat avait désisté"

alors,

b. sera

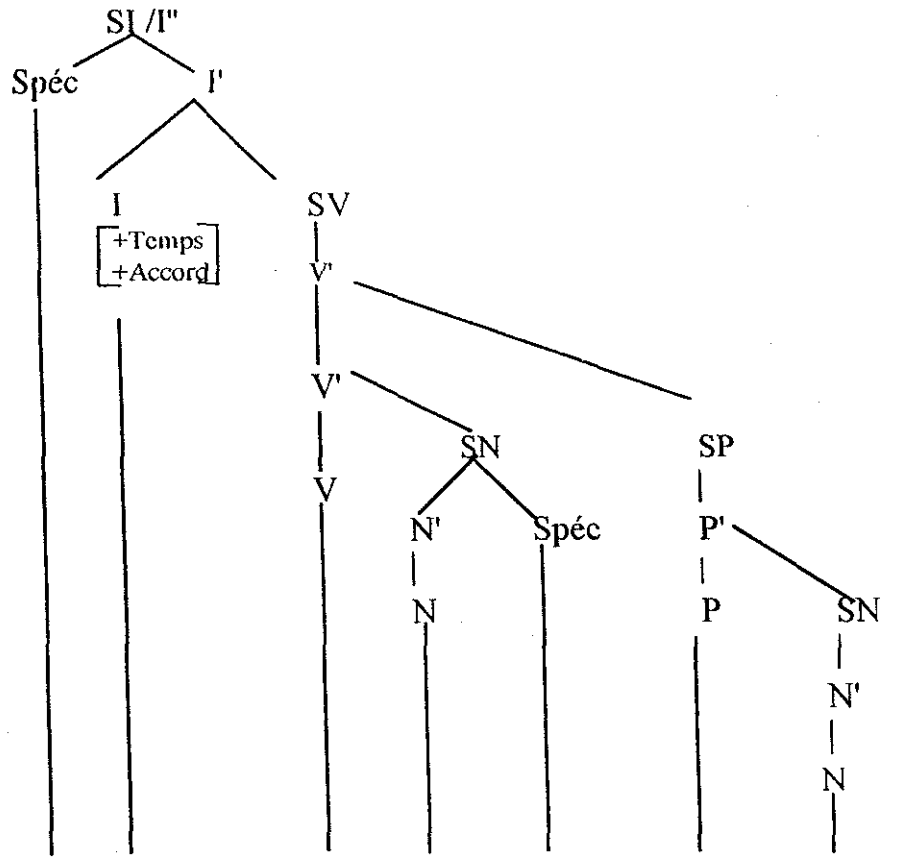

A partir de ce diagramme, nous constatons que la règle de réécriture du syntagme inflexionnel en mankon répond à la théorie X-barre :

(44) SI → Spéc ; I'
I' → I ; SV

En outre, il est important de noter que le mankon n'a pas d'inflexion à l'infinitif comme en anglais. Cependant, dans les constructions où l'auxiliaire est incorporé dans le verbe par un ton temporel comme dans l'accompli (P1), l'inflexion (I) du SI portera le ton temporel du verbe comme dans (45) :

(45) a. ma ɲèʔètə ngobə tsə́ ɨgɨ
Je P_1+laisser chaussures mes ici
"J'ai laissé mes chaussures ici"

b.

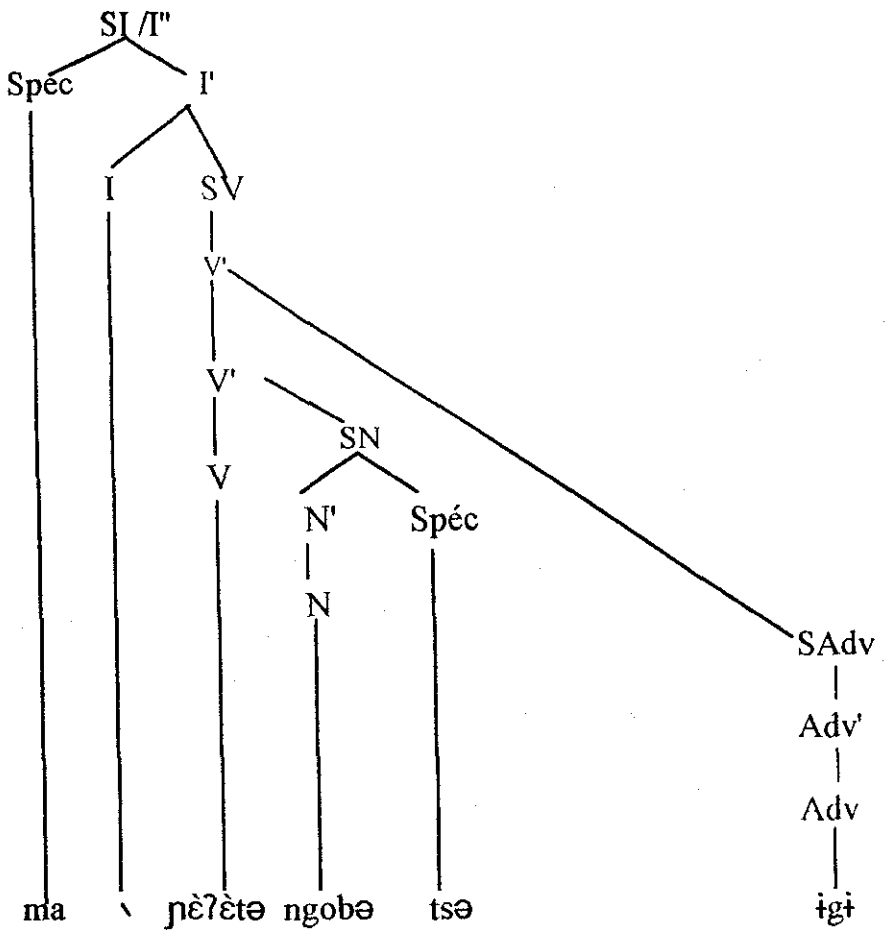

Je P_1 laisser chaussures mes ici

Infl. domine donc l'inflexion morphologique du verbe, ainsi que les auxiliaires d'aspect (être et avoir). Les auxiliaires de mode cí "pouvoir" et mɨ "devoir" ne sont pas des moindres. Remarquons que l'inflexion est dite catégorie fonctionnelle parce qu'elle ne domine pas les têtes lexicales ouvertes telles que le nom, l'adverbe etc.

2.7- LE SYNTAGME DU COMPLEMENTEUR

A partir de la théorie X-barre, la phrase qui est une projection de I prend diverses formes. On a le complémenteur qui introduit la proposition relative dans une phrase, proposition qui peut être déclarative ou interrogative. Le complémenteur détermine lui-même le type de proposition ; en outre il est un mot, mais il ne constitue pas une classe ouverte comme l'inflexion. Les éléments pouvant jouer le rôle de complémenteurs en mankon sont : ŋgə "que", dzámba ou mba "qui", bé "si", ɨdzaŋké "comment" ɨkè "quoi", ɨgé "où". Si P est une projection de I, et P' une projection de C alors, on aura SC comme projection maximale ayant pour tête C. Considérons :

(46) a. o súŋ [$_{sc}$ ŋgə Fru gê ndâ ŋwì]

tu Prés+dire que Fru P_1 + aller+prép maison Dieu

"Tu dis que Fru est allé à l'église"

b. ma bítə [bé mû sùgə ɲìɛ zhyè]

Je prés+ demander si enfant P_1 + laver corps son

"Je demande si l'enfant s'est lavé"

Les crochets introduisent les propositions marquées par le complémenteur. Ces deux phrases ont pour indicateurs syntagmatiques (46). Alors on aura la règle de réécriture du syntagme du complémentiseur qui sera :

(47) SC → Spéc ; C'

C' → C ; SI

(48) a.

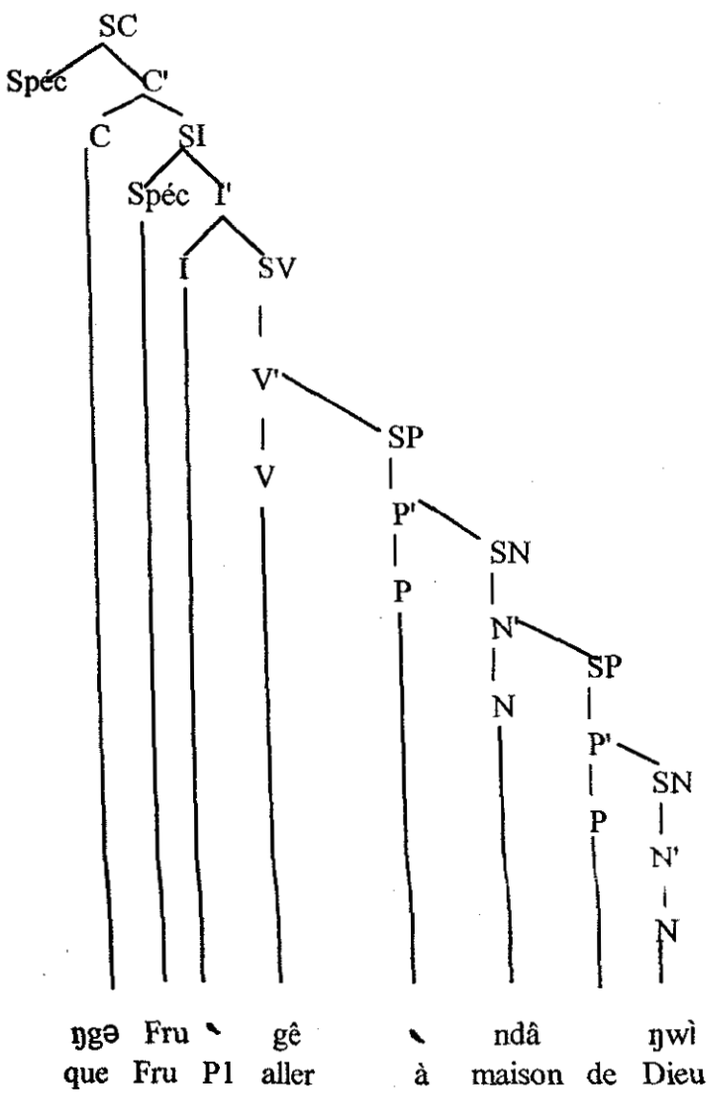

b.

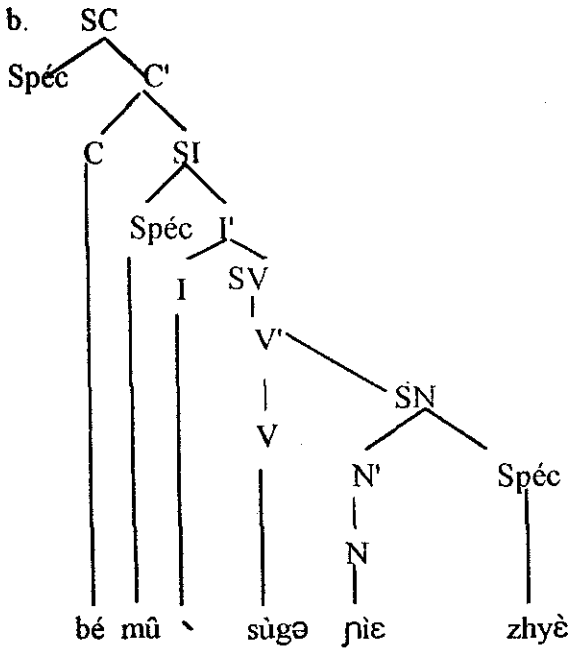

si enfant P_1 laver corps son

Le problème qui se pose ici est celui de savoir quels éléments peuvent occuper le Spéc de SC qui reste vide jusqu'ici. En effet, tous les éléments Qu ŋgə "qui", ɨgwa "qui", bé "si", mba "que" "qui" "que", ɨgé "voir". Considérons ɨdzanké "comment", ɨkè "quoi", ɨliéké "quand" peuvent occuper cette position ; c'est à dire le Spéc du SC.

Or pour que le Spéc soit occupé, il faut d'abord que la phrase subisse certaines transformations :

(49) a. chi mɨ zɔʔɔ Siri

chi F_1 + épouser Siri

b. ɨgwa mɨ zɔʔɔ Siri

qui F_1 + épouser Siri

"qui va épouser Siri"

Le (49a) ne connaît aucun changement, par contre en (49b), le SN_1 Chi est remplacé par un élément Qu ɨgwa "qui". Il n'y a que cette transformation qui est possible en mankon. On ne peut pas avoir la forme :

(50) a. Tu as épousé Jeanne

b. As - tu épousé Jeanne ?

c. Qui as - tu épousé ?

Nous verrons ce problème de transformation dans le chapitre sur la formation des questions qui suit. Comme représentation arborielle des phrases (49a et b), nous avons les diagrammes suivants :

(51) a.

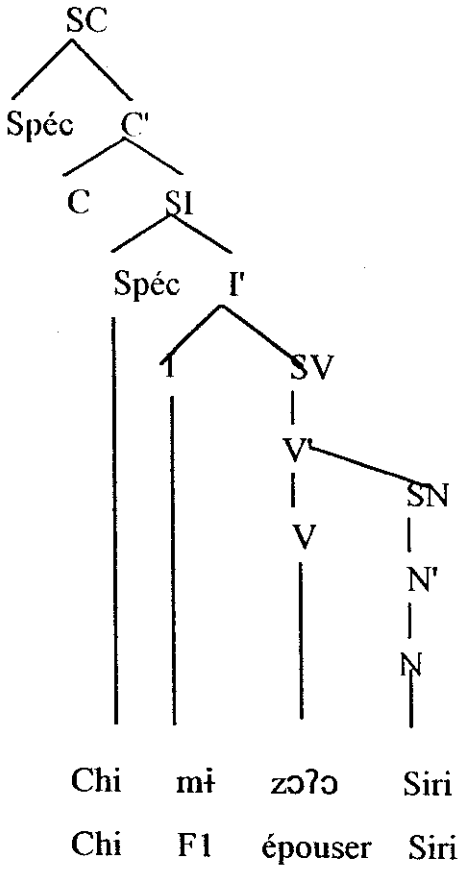

b.

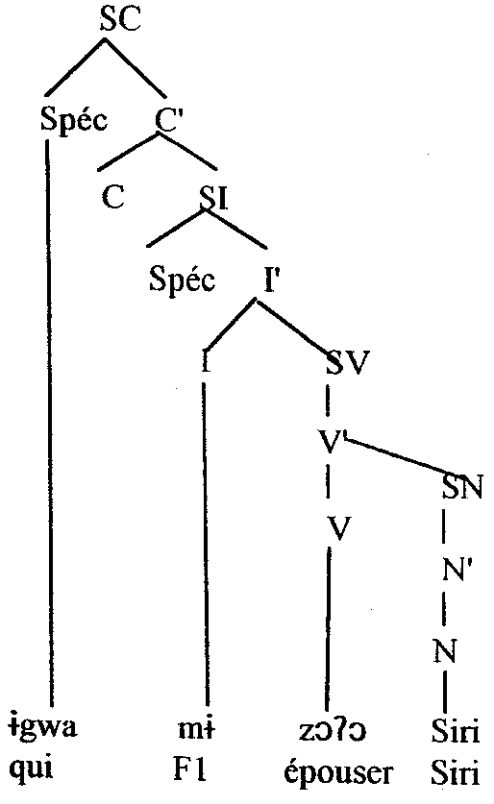

Le SC connaît donc les deux niveaux de projections prescrits par la théorie X-barre. C se combine avec SI pour donner C' et C' avec Spéc pour donner SC la projection maximale ou C".

2.8- CONCLUSION

Il se décèle de notre analyse que la structure des constituants de la phrase mankon se range dans les règles qui régissent la théorie X-barre. En effet, chaque constituant communément appelé syntagme porte une tête ainsi que certaines projections qui dominent et précèdent les autres. Nous arrivons à trouver à chacun de ces syntagmes une règle de réécriture spécifique, une représentation arborielle s'apparentant à l'universelle qui se veut être celle de la théorie X-barre. En passant par des indicateurs, nous voyons comment les syntagmes se décomposent et fonctionnent dans la phrase avec le SN qui vient en premier lieu suivi du SV et les autres qui ne constituent que des syntagmes complémentaires des principaux SN et SV. Nous concluons que la structure de la phrase simple mankon n'est pas différente de la structure canonique de la phrase française et anglaise qui est P→ SN + SV.

CHAPITRE III : *FORMATION DES QUESTIONS ET CONTRAINTES SUR LES TRANSFORMATIONS*

Il existe plusieurs types de phrases dans les langues naturelles, parmi lesquelles l'interrogative. En effet, ayant déjà présenté cette dernière dans notre chapitre premier, nous nous attellerons à montrer divers types de questions en mankon, leur fonctionnement ainsi que la nature et le mouvement des marqueurs qui les introduisent. Par ailleurs, la deuxième partie ne sera constituée que du paramètre de la Sous-Jacence, des conditions sur les transformations ainsi que de leurs différentes manifestations en mankon.

3.1- LES MARQUEURS DE L'INTERROGATION

En mankon, les marqueurs de l'interrogation sont de diverses sortes. Nous avons les adverbes, les pronoms, les adjectifs et l'intonation interrogative qui se traduit par le ton haut final.

3.1.1- Les adverbes interrogatifs

On distingue quatre types d'adverbe interrogatif :

(1) - ɨgé | "où"
- ɨmè |
ɨdzaŋké "comment"
ɨlieké "quand"
ɨbè "si"

L'interrogatif principal de lieu ɨmè "où est ?" apparaît en fin d'énoncé et ne s'emploie qu'avec le présent de l'indicatif.

(2) a. ntô - mè
marmite où
"où est la marmite ?"

b. mû - mè
enfant où
"où est l'enfant ?"

En outre, ɨmè "où est?" peut être remplacé par l'interrogation ɨgè "où" auquel on associe obligatoirement le verbe tsyí "être", "se trouver", "rester".

c. mfɔ̃ɔ tsyí ɨgè
chef être où
"où est le chef"

Par ailleurs, l'adverbe interrogatif ɨdzaŋké "comment" s'utilise seul ou en complémentarité avec le verbe tsyí "être" :

(3) a. o zɔ́bə ɨdzaŋké
tu prés+chanter comment
"comment chantes-tu ?"

b. ndâ zâ tsyí ɨdzaŋké
maison cette-là être comment
"comment est cette maison"

Pour ce qui est de ɨlieké "quand" il apparaît en fin d'énoncé, se combine avec tous les temps sauf avec le présent. Cependant, on peut l'utiliser avec le présent qui exprime plutôt l'avenir :

(4) o yíŋə ɨlieké
tu prés+venir quand
"Quand viens-tu ?"

3.1.2- Les pronoms interrogatifs

En mankon, on distingue ɨkè "quoi" pour les choses et ɨgwa "qui" pour les personnes.

(5) a. mɨgə bebnə ɨkɛ
yeux P_1 + percer quoi
"qu'est-ce qui a percé les yeux ?"

b. bé líŋə ɨgwa

gens prés+regarder qui

"qui est-ce que les gens regardent ?"

ou

c. ɨgwa ʃòmə mû

qui P_1+battre enfant

"qui a battu l'enfant ?"

3.1.3- Les adjectifs interrogatifs

On compte deux sortes d'adjectifs interrogatifs en mankon : | -sɛ́ʔɛ́ | "combien" et | -ɨ́ŋə | "quel". Apparaissant toujours en fin d'énoncé, ils portent généralement un ton haut et s'accordent en classe avec le nom auquel ils sont rattachés.

(6) a. a nɨ àtsɛ̀ʔɛ zɨ́ŋə

c'est habit PA- quel

"C'est quel habit ?"

b. a Yìŋə bô bibɨ̀sɛ́ʔɛ́ ɨgə

c' P_1 + venir enfants PA-combien ici

"Combien d'enfants sont venus ici ?"

On constate en (6) que l'adjectif interrogatif est précédé du présentatif a nɨ"c'est".

On a aussi une autre interrogation marquée par ɨmbɨʔɨ "n'est-ce pas ? "qui introduit une instance.

(7) ɨmbɨʔɨ bo kɨ cí ndɛʔə ndɨ gwi

n'est-ce pas ils P_3 marier maison Dieu

"n'est-ce pas qu'ils s'étaient mariés à l'église ?"

Les marqueurs ci-dessus étudiés sont aussi connus sous le nom de syntagmes. Qu.

3.2- FORMATION DES QUESTIONS

3.2.1- L'interrogation oui / non

Ce type d'interrogation questionne sur la phrase toute entière et requiert une réponse qui est un oui ou non, c'est la raison pour laquelle on lui confère le nom de question oui / non ou question totale. En mankon, elle est marquée par un ton montant sur le dernier mot de la phrase, et n'use que du passé récent et du futur.

(8) a. mû mɨ́ dzɨ́

enfant F_1 manger +inter

"l'enfant va-t-il manger ?"

b. mû dzɨ̀nə

enfant F_1 manger + inter+déjà

"l'enfant a-t-il déjà mangé ?"

Pour ce qui est de l'indicateur syntagmatique, nous pouvons représenter la phrase (8a) de la manière suivante :

c.

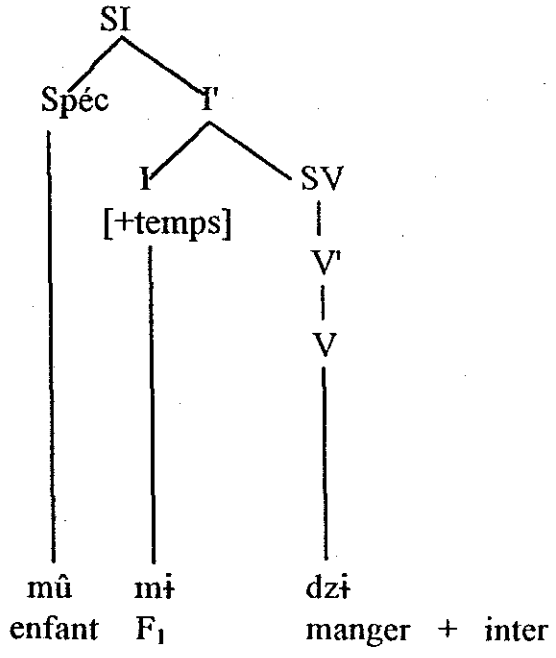

3.2.2-La question répétée

Elle se forme par substitution d'un mot interrogatif comme ɨgwa "qui", par un constituant de la phrase : constituant Qu. En fait, dans une phrase déclarative telle que

(9) a. mfɔ̀ɔ mɨ zɔʔɔ mɨmă gə
chef F_1 épouser soeur ma
"Le chef va épouser ma soeur"

et une question

b. mfɔ̀ɔ mɨ zɔʔɔ ɨgwa
chef F_1 épouser qui
"le chef va épouser qui ?"

on s'attend à ce qu'après (9b), l'interlocuteur répète une partie de (9a) : ɨgwa "qui" est un élément interrogatif qui devient constituant de la phrase ; alors ɨgwa "qui" réaliserait l'argument interne de mɨ zɔʔɔ "va épouser ". Nous avons par conséquent :

c. $[_{Sc}\ [_{SI}$ mfɔ̀ɔ mɨ$[_{SV}$ zɔʔɔ$[_{SN}$ ɨgwa$]_{SV}]_{SI}]$
chef F_1 épouser qui

3.2.3- La question Qu ou question partielle

Dans ce type de question, le constituant Qu questionne sur une partie de la phrase. Ceci étant, étudions les phrases mankon suivantes :

(10) a. ma mɨ zɔʔɔ Chi
Je F_1 épouser Chi
"je vais épouser Chi"

b. ɨgwa mɨ zɔʔɔ Chi
qui F_1 épouser Chi
"qui va épouser Chi?"

A partir de la déclarative (10a) nous obtenons (10b) qui est une question Qu avec l'élément Qu ɨgwa "qui", qui est en début d'énoncé. Pour cette catégorie de

question, on s'attendrait normalement au questionnement de Chi, du moins, à un mouvement au cours duquel Chi devrait être questionné pour qu'on obtienne "qui épouserai-je ?". Or, il s'avère qu'en mankon, ce type de mouvement n'existe pas, l'élément Qu reste en site ; par conséquent, la structure profonde équivaut à la structure de surface. Comme indicateur syntagmatique de (10b), on aura (11)

(11)

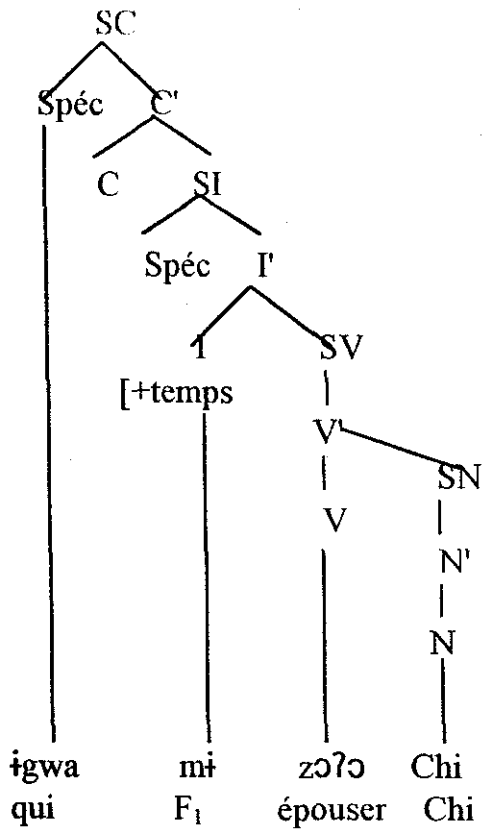

3.2.4- Les questions matrices

La question matrice est construite sur la proposition principale d'une phrase complexe : en fait elle est dite matrice ou principale.

(12) o wíʔítə ŋgə [Che mɨ zɔʔɔ ɨgwa]

tu prés+penser que che F_1 épouser qui

"tu penses que che va épouser qui ?"

En (12) la question matrice porte sur la proposition subordonnée

3.2.4.1- Questions avec marqueur en site

Il arrive que dans certaines constructions phrastiques, les syntagmes Qu demeurent dans leur position initiale de la phrase déclarative. Autrement dit, pendant la transformation d'une déclarative en une interrogative, l'élément Qu ne subit aucun déplacement, alors on dit que le marqueur est en site. Ce type de question est le plus usité en mankon.

(13) a. maŋgyè wenə zùŋə mbî
femme cette-ci P_1+ acheter chèvre
"cette femme a acheté la chèvre"

b. maŋgyè wenə zùŋə ɨkè
Femme cette P1+acheter quoi
"cette femme a acheté quoi ?"

Le SN mbî "chèvre" interrogé en (13b) reste non muté. Si nous interrogions plutôt le sujet du verbe qui est maŋgyè "femme" on obtiendrait (c) sans mouvement :

c. ɨgwa zùŋə ɨkè
qui P_1+acheter quoi
"qui a acheté quoi ?"

Comme représentation syntagmatique de (13b), on aura (14) :

(14)

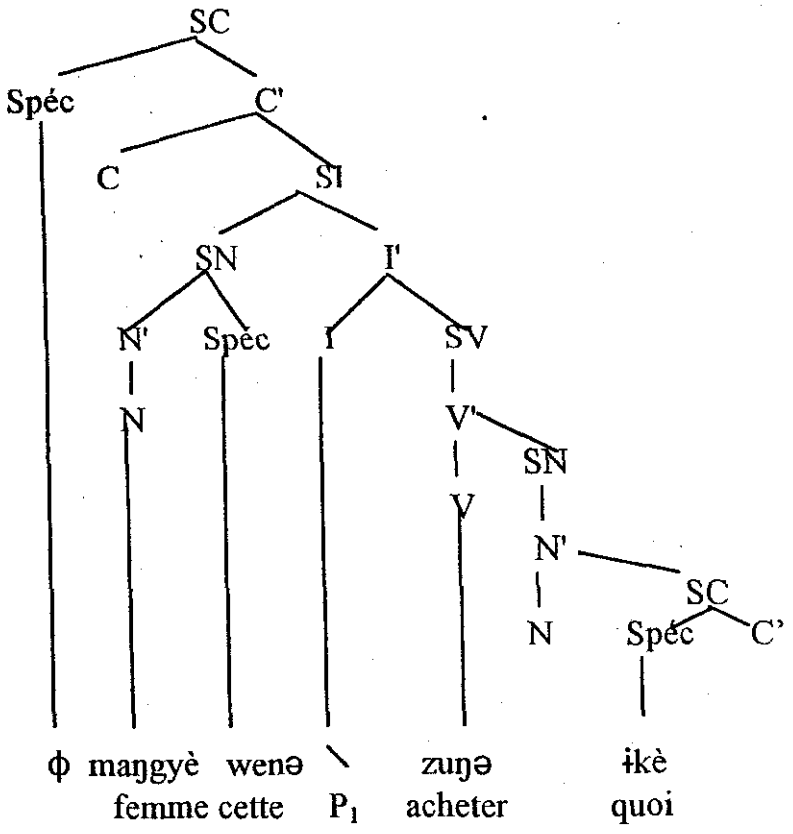

3.2.4.2- Questions avec marqueurs en mouvement

Nous avons étudié plus haut le cas où les marqueurs de l'interrogation ne bougent pas dans la phrase. Nous verrons à présent ce qui en est du cas où ils sont déplacés.

En fait, comme nous l'avons d'abord mentionné, on utilise généralement les questions avec marqueurs en site en mankon. En effet, si nous considérons la phrase (13a) qui devra subir une transformation interrogative au cours de laquelle le SN mbî "chèvre" est obligé de se déplacer, nous obtiendrons (15) agrammaticale :

(15) a. * ɨkè maŋgyè wenə zùŋə t_i

quoi femme cette-ci P1+acheter

"Qu'a acheté cette femme ?"

La phrase (15) nous montre qu'en mankon le syntagme Qu ne se déplace pas de la position de départ (qui peut être finale ou médiane) à la position d'arrivée qui est celle du début de l'énoncé. Cependant, pour éviter des constructions agrammaticales de ce genre, le mankon a préféré relativiser les questions, pas une relativisation simple, mais qui est accompagnée d'une clivée. En d'autres termes, le syntagme Qu bougé doit

être précédé du présentatif a nɨ "c'est"; par conséquent, les questions directes en mankon fonctionnent comme des clivées.

b. a nɨ ɨkè$_i$ mba maŋgyè wenə zùŋnə t$_i$
C'est quoi que femme cette P_1+acheter+rel
"C'est quoi que cette femme a acheté ?"

3.2.5- Question enchâssée

L'enchâssement consiste à introduire une phrase dans une autre qui est la phrase de base. La question enchâssée s'opère aussi sur une phrase dite complexe ; généralement, elle introduit une question indirecte :

(16) a. ma bítə gə [ŋgə á nɨ́ mû sùgnə ɲî zhyɣlé
Je prés+demander moi si est-ce que enfant P_1+laver+déjà corps son
"Je me demande si l'enfant s'est déjà lavé"

b. ma bítə [ŋgə mɛrə mɨ zɔʔɔ ɨgwa]
Je prés+ demander que Marie F_1 épouser qui
"Je me demande qui Marie va épouser"

Les parties entre crochets en (16) sont dites enchâssées. La représentation syntagmatique de (16b) est la suivante :

(17)

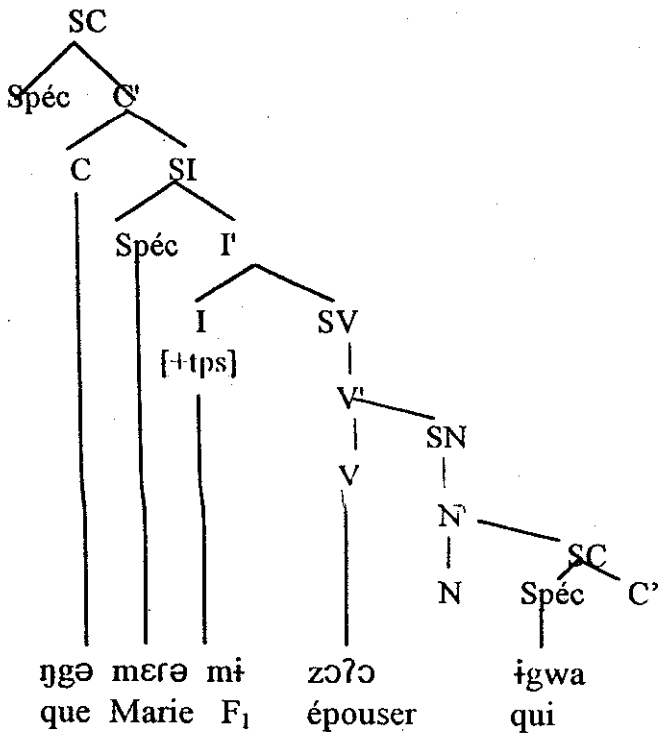

La question indirecte est introduite par ŋgə...lé "si" et ŋgə "que".

La formation des questions requiert un certain nombre de règles pour être menée à bon terme, c'est pour cette raison que nous étudierons à présent les conditions sur les transformations.

3.3- CONTRAINTES SUR LES TRANSFORMATIONS

Nous avons constaté que la formation des questions nécessitait une transformation sur la phrase de base, transformation au cours de laquelle nous avons étudié les différents mouvements des syntagmes de la phrase. En effet, pour éviter les phrases agrammaticales pendant ce processus, Chomsky (1964) a proposé une théorie de contraintes sur les transformations. En fait, il a bâti le dernier principe dit principe de A- sur -A qui stipule que : « Dans une structure...[A... .[A...]A...]A..., si une description structurale se réfère à A de manière ambiguë, alors, cette description structurale ne peut analyser que le plus haut, le plus inclusif nœud A ». Riemsdijk et Williams (1986 : 20) et Biloa (à paraître). Autrement dit, lorsqu'un élément fait partie du nœud inclusif A, il ne peut être extrait de ce noeud sans rendre la phrase agrammaticale.

Or il s'est avéré que ce principe, du fait de sa rigidité et de son inefficacité, disqualifiait certaines phrases grammaticales et qualifiait certaines agrammaticales puisque chaque fois qu'un élément B est extrait d'un élément A, la phrase qui les englobe est agrammaticale. Par conséquent, John Robert Ross (1967), s'est proposé de formuler plusieurs contraintes couvrant différemment les phénomènes selon le contexte d'extraction ; étant donné qu'aucun principe unique ne pouvait couvrir adéquatement tous les contextes.

3.3.1- Les contraintes de Ross

Comme l'affirme Carl L. Baker (1978:20), ces contraintes représentent une partie de la capacité innée, commune à tout être humain. Ceci dit, les locuteurs des langues auxquelles elles sont applicables ne montrent leurs effets que par simple intuition. Nous verrons donc comment ces contraintes s'appliquent en mankon.

3.3.1.1- *Contrainte du syntagme nominal complexe (CSNC)*

Bien que son nom ne désigne que le SN, cette contrainte s'applique aussi aux SP, SA.

En effet, elle stipule qu' « aucun élément d'une phrase dominée par un syntagme nominal dont la tête est un nom lexical ne peut être extrait de ce syntagme nominal par une transformation» (voir Ross (1967, (4. 20)). En guise d'exemple, nous avons :

(18) a. ma zù?ù ɨkɨŋə ŋgə Che zùŋə ŋgarə
Je P_1+entendre rumeur que Che p_i+acheter fusil
"J'ai entendu la rumeur que che a acheté le fusil"

b. a nɨ ɨkè mba o zù?ùnə ɨkɨŋə ŋgə Che zùŋə
c'est quoi que tu P1+entendre+rel rumeur que Che P1+acheter
"Qu'est ce que tu as entendu la rumeur que che a acheté ?"

c. a nɨ ɨkè mba o zù?ùnə ɨkɨŋə ŋgə Che zùŋə zɛrə
c'est quoi que tu P1+entendre+rel rumeur que Che P1+acheter le
"qu'est ce que tu as entendu la rumeur que che l'a acheté ?"

A partir de (18b) on peut dire que le mankon viole la contrainte du SN complexe, puisqu'il ne se conforme pas à elle. Nous constatons que le SN ŋgarə "fusil" a été extrait et questionné, mais la phrase est restée grammaticale. En outre, en (18c), la phrase reste grammaticale aussi grâce à la présence du pronom résomptif zɛrə "le".

3.3.1.2- *Contrainte du sujet phrastique (CSP)*

La contrainte du sujet phrastique postule qu'« aucun élément d'une phrase P ne peut être extrait de ce P si ce nœud P est dominé par un SN qui est lui-même immédiatement dominé par P » (voir Ross (1967, 4. 254). Autrement dit, on ne peut questionner un SN qui fait partie d'un plus grand SN sujet de la phrase entière.

(19) a. [ŋgə Lum lùbə ndomə gyɛ̀] a nɨ atsânɨ nuŋə]
que Lum P1+giffler mari son c'est dépasser+part chose
"que Lum ait giflé mari est chose surprenante"

b. * a nɨ ɨgwa$_i$ mba Lum lùbnə a nɨ atsânə nuŋə t$_i$
c'est qui que Lum P1+giffler+ rel c'est part dépasser chose
"Qui est-ce-que Lum a giflé est chose surprenante ?"

La phrase (19b) est agrammaticale parce qu'elle viole la contrainte du sujet phrastique.

3.3.1.3- *Contrainte de la structure coordonnée (CSC)*

Le mankon distingue plusieurs catégories de conjonction de coordination : nɨ, bɔʔnɨ et kɨ "et, avec".

nɨ "et" s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses.

(20) a. a zúŋə maŋgorə nɨ biâ gé
il prog+acheter mangue et avocat +prog.
"Il achète la mangue et l'avocat"

Bien plus, nɨ signifie aussi "avec" dans certains contextes.

b. Bih gê àfaʔa nɨ mû
Bih P$_1$+aller travail avec enfant
"Bih est allée au travail avec l'enfant"

bɔʔnɨ "et, avec" traduit l'idée d'un mélange et d'un groupe.

(21) a. ma làmə ndzà zâ bɔʔnɨ bɔʔɔ
Je P$_1$+préparer sauce la avec champignon
"j'ai préparé la sauce avec le champignon"

b. bɨfɔ̀ɔ bɔʔnɨ bɨntsêndâ bâ zɔ́bə
chefs et valets leurs prés+chanter
"Les chefs et leurs valets chantent"

En outre, pour traduire aussi cette notion d'ensemble véhiculée en (21), le mankon utilise des conjonctions spécifiques, relatives aux pronoms personnels bɨgə "nous", bɨŋə "vous" et bo "eux".

c. bɨgə "nous" : a gê bɨgə zɨ
c' P1+aller avec lui / elle.+ excl
"Je suis allée avec lui"

d. bɨŋə "vous" : a gê bɨŋə zɨ
c' P_1+aller avec+excl lui
"tu es parti avec lui"

d. bo "eux" : a gê bo zɨ
c' P_1+aller avec lui
"elle est partie avec lui"

La conjonction Kɨ "et" quant à elle, lie deux phrases et exprime l'accomplissement d'une action dans un sens ordonné.

(22) ma zɛ́ɛ̀ ŋo ŋgwâ kɨ ŋkɔ́ŋə gyɛ́
je P_1+voir homme le et aimer+inf lui
"J'ai vu le monsieur et je l'ai aimé"

La contrainte de la structure coordonnée stipule qu' « aucun conjoint ne peut être extrait et aucun élément d'un conjoint ne peut être extrait de ce conjoint » Ross (1967, 4 : 84).

(23) a. Lum mɨ lámə ndzà ŋkaŋə nɨ amakabə
Lum F_1 préparer sauce frire et macabo
"Lum va préparer les légumes et le macabo"

b. * a nɨ ɨkè$_i$ mba Lum mɨ lámə ndzà ŋkaŋə nɨ t$_i$
c'est quoi que Lum F_1 préparer sauce frire et
"Qu'est-ce-que Lum va préparer les légumes et ?"

La phrase (23b) est agrammaticale parce que le deuxième conjoint "macabo" a été extrait et questionné. Ceci rejoint le fait que si dans une structure telle que :

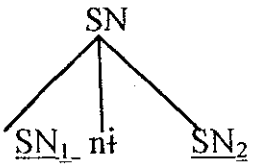

L'un des éléments soulignés est extrait et questionné, la phrase devient automatiquement agrammaticale.

3.3.1.4- *Naufrage et chômage des prépositions*

La convention du naufrage des prépositions (dit "pied piping" en anglais) stipule que le syntagme Qu, faisant partie d'un SN, doit se déplacer avec la préposition qui l'accompagne pour avoir une structure telle que [$_{SN}$ P[$_{SN}$ syntagme Qu]$_{SN}$]$_{SN}$. Mais cela s'avère impossible en mankon, du moins le mankon n'observe pas le naufrage des prépositions. Considérons :

(24) a. ma gàmə mbo ŋo ŋgwenə
Je P_1+parler à homme ci
"J'ai parlé à cet homme"

b. ma gàmə mbo ɨgwa
Je P_1+parler à qui
"J'ai parlé à qui ?"

c. * ŋo ŋgwâ wenə [$_p$ mbo [$_{SQU}$ ɨgwa] ma gàmnə
homme le voici à qui je P1+parler+rel
"Voici l'homme à qui j'ai parlé"

La phrase (24c) est agrammaticale parce que le syntagme Qu est ici déplacé avec la préposition, structure qui n'est pas acceptable dans la langue.

Par contre, le chômage des prépositions (preposition stranding) qui voudrait que la préposition reste sans objet en fin de phrase est observé en mankon. Considérant la même phrase de base (24a), nous aurons (24d) et une autre phrase de la même structure qui est (24e) :

d. ŋo ŋgwầwenə mba ma gàmnə gu mbo

homme le voici que je P_1+parler+rel lui à

*"Voici l'homme que j'ai parlé à"

e. àtacuə kɔ̀ʔɔ̀ gu ɲì

chenille p_1+monter lui sur

"la chenille est montée sur lui"

3.3.1.5- *Condition de la branche gauche*

La condition de la branche gauche postule qu' «aucun constituant situé à l'extrême gauche d'un plus grand SN ne peut être extrait de ce SN».

(25) a. ma fiŋə mbî mfɔ̀ɔ bɨ̀ndzɛrɛ

Je P_1+ vendre chèvre chef bandits

"J'ai vendu la chèvre du chef des bandits"

b. *a nɨ zɨ ɨgwà$_i$ mba o fiŋnə mbî e_i bɨ̀ndzɛrɛ

c'est de qui que tu P_1+vendre+rel chèvre bandits

"de qui as-tu vendu la chèvre des bandits?"

Ici, la condition de la branche gauche force le naufrage des prépositions et rend la phrase agrammaticale.

3.3.1.6- *Contrainte de la limitation ascendante*

Pour cette contrainte, «aucun élément déplacé à l'extrême droite par une transformation ne peut être extrait du nœud P le plus rapproché et le plus élevé»

(26) a. $[_{p'}[_p$ ŋgə bɨndzɛrɛ zê dzumə muə ntɔʔɔ$]_p$ a nɨ atsânə nuŋə $]_{p'}$

que bandits P_1+voler choses dans palais c'est dépasser chose

"que les bandits aient volé les choses au palais est surprenant."

b. *$[_{p'}[_p$ ŋgə bɨndzɛrɛ zê dzumə$]_p$ e_i a nɨ atsânə

que bandits P_1+voler choses c'est dépasser+part

nuŋə muə ntɔʔɔ i $]_p$

chose dans palais

"que les bandits aient volé les choses au palais est surprenant "

Le syntagme prépositionnel (souligné) extraposé hors du plus haut noeud P rend la phrase (26b) agrammaticale.

3.3.1.7- *Contrainte de l'île - Qu*

Elle stipule qu'«aucun syntagme nominal contenu dans une question indirecte ne peut être questionné ou relatitivisé».

(27) a. ma wáʔá gə ŋgə a nɬ́ sùgə ɬtsɛ̀ʔɛ tsâ lé
Je prés+douter moi que il comme ça P_1+ laver habits ces-là inter.
"je me demande s'il a lavé ces habits"

b. a nɬ ɬké mba ma wáʔánə gə ŋgə a nɬ́ sùgə lé
c'est quoi que je prés+douter+rel moi que il comme ça P_1+laver inter
"qu'est-ce que je me demande s'il a lavé ?"

Bien qu'en (27b), la formation des questions engendre une île où le SN est déplacé et questionné, la phrase reste grammaticale. S'il est donc possible de questionner à l'intérieur d'une question indirecte en mankon, nous dirions que le mankon viole la contrainte de l'île-Qu.

Les contraintes ci-dessus formulées par Ross ont contribué à bâtir une théorie plus abstraite et explicative des conditions sur les transformations. En effet, les contraintes ne couvrent que des domaines précis et limités, et ne peuvent pas par conséquent analyser des domaines généraux. C'est pour cette raison qu' au terme de ses travaux, d'autres syntacticiens ont initié des recherches en vue de généraliser et d'unifier les contraintes de Ross : nous verrons à cet effet comment ces dernières se manifestent en mankon.

3.3.2- Cyclicité successive et condition du cycle strict

3.3.2.1- Cyclicité successive

Dans le processus de transformation, certaines phrases se sont avérées illimitées dans leur domaine d'application, bien que restant sujettes aux contraintes sur les îles. En guise d'illustration, nous étudierons pointilleusement les phrases mankon suivantes:

(28) a. a nɨ ŋo ŋgwɨ́ŋə mba o sùŋnə ŋgə baba wí?ítə ŋgə Lum cí zɔ?ɔ
c'est homme quel que tu P_1+dire que papa penser que Lum pouvoir épouser
"Quel homme as-tu dit que papa pense que Lum peut épouser ?"

b. a nɨ ŋo ŋgwâ wenə mba o sùŋnə ŋgə baba wí?ítə ŋgə Lum cí zɔ?ɔ
c'est homme le voici que tu dire que papa penser que Lum pouvoir épouser
"Voici l'homme que tu dis que papa pense que Lum peut épouser ?"

Ces phrases sont dites illimitées parce qu'elles génèrent plusieurs phrases à l'intérieure d'une seule. En outre, elles sont des manifestations de la règle du mouvement des syntagmes Qu, dans la mesure où ces derniers sont déplacés pour la position initiale de phrase. Or Bresnam (1970 : 1972 ; Biloa à paraître) établissait que la position initiale d'une proposition est la position du Comp introduit par la règle ci-dessous :

(29) SC ⟶ Spéc — C'
C' ⟶ C —

Analysons la phrase (28a) qui donne (30) :

(30) a nɨ $[_{p'1}$ Comp o sùŋnə $[_{p'2}$ Comp baba wí?ítə
c'est tu P_1+dire papa penser
$[_{p3}$ Comp Lum cí zɔ?ɔ $[$ŋo ŋgwɨ́ŋə$]_{p'3}]_{p'1}]_{p'3}$
Lum pouvoir épouser homme quel

"quel homme as-tu dit que papa pense P1 que Lum peut épouser ?"

Le principe du cycle transformationnel voudrait que les transformations cycliques s'appliquent en premier lieu dans une proposition enchâssée, ensuite dans une proposition plus haute. La tâche qui nous incombe à présent est celle de savoir le procédé par lequel l'élément ŋo ŋgwɨŋə "quel homme" va se déplacer pour la position

initiale. Prenant donc en compte le principe cité plus haut, nous illustrerons la Cyclicité successive dans la phrase (30) dérivée de (28a)

(30) a nɨ [$_{P'1}$ Comp o sùŋnə [$_{P'2}$ Comp baba wí?ítə

tu P_1+dire+rel — III ; papa prés+ penser — II

[$_{P'3}$ Comp Lum cí zɔ?ɔ [ŋo ŋgwɨ̀ŋə]]$_{P'3}$]$_{P'1}$]$_{P'3}$

Lum peut épouser homme quel — I

Pour éviter la formulation d'une variante non cyclique de la dérivation (30), Chomsky (1973 : 243), Riemsdijk et Williams (1986 : 61) ont proposé une définition spécifique du terme "cycle"

3.3.2.2- *Condition du cycle strict*

Cette condition stipule qu' « aucune règle ne peut s'appliquer à un domaine dominé par un nœud cyclique A (c'est-à-dire un nœud P) de manière à affecter un sous domaine de A dominé par un nœud B qui est aussi un nœud cyclique ». Autrement dit, les règles ne peuvent pas retourner aux étapes précédentes du cycle après que la dérivation soit déplacée aux domaines plus grands et plus inclusifs. Par conséquent, l'étape I de (30) ne peut s'opérer que dans le cycle P'_3. L'étape II dans le cycle P'_2 et l'étape III dans le cycle P'_1. Examinons la phrase

(31) a. a nɨ maŋgyè ŋgwɨ̀ŋə mba o bìtənə Fru

c'est femme quelle que tu P_1 +demander Fru

àdì?i zâ mba Che tsàgnə gyɛ gwə

place la que Che P_1+envoyer elle là bas

"quelle femme as-tu demandé à Fru où che a envoyée ?"

Par ces phénomènes de Cyclicité successive et du cycle strict on illustrera les mouvements de cette phrase ainsi qu'il suit :

b. a nɨ [P'$_1$ Comp o bìtənə Fru

c'est tu P_1+demander Fru

[P'$_2$ Comp [p che tsàgnə gyɛ́ gwə

II

[maŋgyè ŋgwɨ́ŋə] [àdi?i zâ mba]]$_P$]$_{P2}$]$_P$]$_{P1}$

femme quelle où

II

I

Dans le cycle P'$_2$, le Comp est occupé par àdi?i zâ mba "où" alors, maŋgyè ŋgwɨ́ŋə "quelle femme" ne peut qu'occuper le plus haut Comp dans le cycle P_1. Cette phrase qui est agrammaticale en français est grammaticale en mankon, dans la mesure où la langue en elle-même n'engendre pas les îles pour rendre les phrases agrammaticales. Par ailleurs, pour éviter la formation des questions fausses, Chomsky (1977 a) et RIZZI (1978) ont préconisé la condition de la Sous-Jacence. Pour expliquer les phénomènes de l'île-Qu.

3.4- CONDITION DE LA SOUS-JACENCE ET NŒUDS LIMITATIFS EN MANKON

Elle a été introduite en grammaire générative par Chomsky en 1973 dans "Conditions on transformations". Si l'on considère P comme étant limitatif, on formulerait la condition de la Sous-Jacence comme suit :

(32) Aucune règle ne peut relier X et Y dans la structure suivante :

... X... [α... [ß... Y...

... Y...] ß...] α... X...

Quand α et ß sont des nœuds limitatifs. Pourtant l'étape II de la dérivation en (31b) traverse deux nœuds P. En principe, la phrase mankon devait être agrammaticale comme la phrase française. Si donc l'étape II traverse deux nœuds P(SI) et la phrase reste grammaticale sachant que le nœud limitatif est P alors quel sera le nœud limitatif en mankon ? . Considérons la phrase :

(33) mɨma go mba ma wá?nə gə ŋgə bo nɨ́

frère ton que Je prés+ douter moi que ils comme ça

Sùŋə nuŋə tsɨ́ŋə gu mbo cí nfa?a gé

P1+dire choses quelles lui à P3 travailler+prog

"Ton frère à qui je me demande quelles histoires ils ont raconté travaillait"

Si on considère que le mankon viole la contrainte de l'île Qu, on pourra dériver la phrase (33) qui la viole ainsi qu'il suit :

(34)

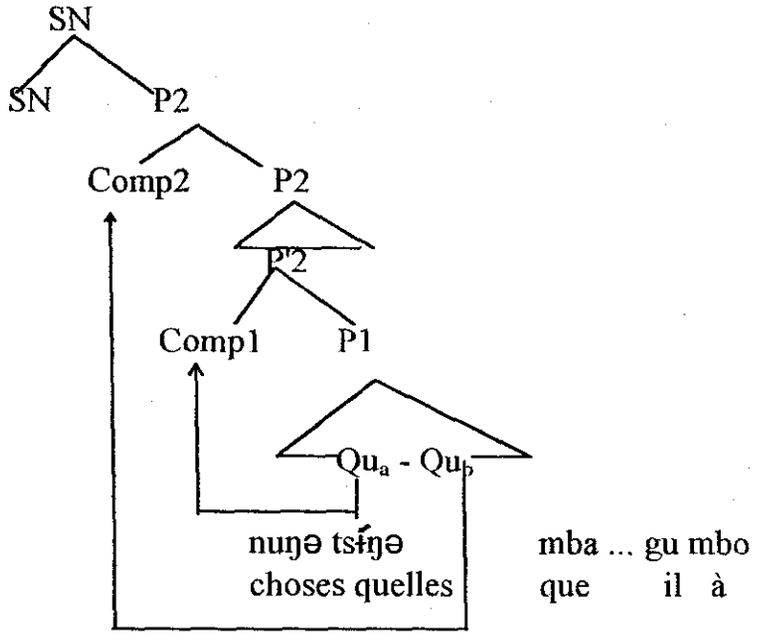

Si cette phrase viole la contrainte de l'île Qu, on conclurait que les nœuds limitatifs en mankon sont P'(SC) et SN. En effet, Qu.b peut atterrir directement dans Comp2 sans violer la Sous-Jacence, dans la mesure où il n'y a qu'une seule limite de P' qui est traversée. En fait, ceci s'explique par le fait qu'un pronom (en mankon) peut sauter un Comp contenant un élément Qu, mais pas plus d'un, puisqu'il traverserait deux nœuds P'. Par conséquent, le mankon respecte quand même la condition de la Sous-Jacence.

Nous nous rendons compte que le mankon viole la contrainte du syntagme nominal complexe, la contrainte de l'île Qu ainsi que la condition du cycle strict. Par ailleurs, il respecte la contrainte du sujet phrastique, de la structure coordonnée, de la branche gauche, de la limitation ascendante ainsi que la condition de Comp-à-Comp

qui voudrait que « lorsqu'un syntagme occupe Comp, il ne peut se déplacer et occuper qu'un Comp situé plus haut dans la phrase».

En outre, la condition de la Sous-Jacence ici étudiée, se veut plus générale et plus abstraite, et couvre donc toutes les contraintes formulées par Ross, contraintes qui sont spécifiques et individuelles. En effet, si une seule de ces contraintes est violée dans une langue quelconque, cette langue viole la Sous-Jacence. Que dira-t-on donc du mankon qui viole plusieurs de ces contraintes? En fait, en considérant la condition de la Sous-Jacence en (32) qui est supposé englober les contraintes de Ross puisque étant plus générale, on se rend compte que les nœuds α et ß ne doivent pas être traversés. On a trouvé P(SI) et SN comme nœuds limitatifs en anglais et en français. Lorsque le mankon traverse le nœud P, il violerait la Sous-Jacence. Cependant Rizzi a établi que les nœuds limitatifs ne sont pas les mêmes pour toutes les langues. On a le P(SI) et SN pour l'anglais, SN et P'(SC) pour l'italien et le mankon. Si le mankon ne peut pas aller au-delà de P' on conclurait qu'il respecte la Sous-Jacence. Par conséquent, l'enfant qui acquiert le mankon ne fixera ses paramètres qu'au vu de l'évidence linguistique.

3.5- CONCLUSION

Somme toute, la formation des questions en mankon est variée et se plie aux règles de la grammaire générative. Bien plus, il ressort de notre analyse qu'en dehors de quelques-unes, la langue respecte les contraintes formulées par John Robert Ross ainsi que d'autres conditions étudiées, et par là même la condition de la Sous-Jacence qui coiffe toutes ces dernières dans le processus de la formation des questions et des propositions relatives. S'il est vrai que ces contraintes ne font pas partie de la description réelle du mankon, il n'en demeure pas moins vrai qu'il y'en a qui sont spécifiques à la langue comme les cas de la contrainte du SN complexe de la contrainte de l'île Qu et de la condition du cycle strict qui sont violées. En outre, si ces contraintes sont considérées comme faisant partie de la Grammaire Universelle, on conclurait que le mankon lui aussi contribue à l'élaboration de cette grammaire dans la mesure où elle observe la quasi totalité de ces conditions.

CHAPITRE IV : *RELATIVISATION ET AUTRES TYPES D'EXTRACTIONS*

4.1- RELATIVISATION

Selon Dubois et al (1973 : 421) la relativisation est un processus de transformation au cours duquel on enchâsse par un relatif une phrase dite phrase constituante dans le SN d'une autre dite matrice et pour laquelle le pronom relatif devient un déterminant obligatoire : autrement dit, la relativisation est la formation d'une phrase complexe introduite par un pronom relatif.

4.1.1- Le pronom relatif en mankon

Appelé aussi conjonctif en grammaire traditionnelle, le pronom relatif sert à rapporter, à lier au nom ou pronom qu'il représente (le représenté étant son antécédent), une proposition subordonnée dite relative qui détermine l'antécédent. La grammaire générative quant à elle le considère comme un déterminant qui entre dans la transformation relative.

On distingue deux types de pronom relatif en mankon : le pronom relatif composé d'une part et le pronom relatif simple d'autre part.

En effet, le pronom relatif composé mankon est formé de mba et de la particule séparable nə qui se colle à la fin du verbe principal : mba...nə "qui, que" (verbe principal de la proposition). Ce pronom représente toutes les circonstances, en d'autres termes, quelle que soit sa fonction dans la phrase, il reste inchangé. En guise d'illustration, nous avons les phrases suivantes :

(1) a. ŋo ŋgwâ mba a bɨ̀ŋnə nɨ̀ mɨ̀mă gə
homme le qui il P_1+danser+rel avec soeur ma
"l'homme qui a dansé avec ma soeur"

b. ŋo ŋgwâ mba o zɛ̀nə gŏ̋gé
homme le que tu P_1+voir+rel malade
"l'homme que tu as vu est malade"

c. ŋo ŋgwâ mba o ʃòmnə mû gyɛ̀ yìŋə
homme le que tu P_1+battre+rel enfant son P_1+venir
"l'homme dont tu as battu l'enfant est venu"

d. ŋo ŋgwâ mba o gámnə mbɨʔɨ zɨ yíŋəgé
homme le que tu prog+parler+rel à propos lui prog+venir
"l'homme de qui tu parles arrive"

e. àdiʔi zâ mba o tsyínə gwə sàgə
lieu le où tu prés+rester+rel là-bas long
"le lieu où tu vis est loin"

Le SN ŋo ŋgwâ "l'homme" en (1) fonctionne comme sujet en (1a), comme complément d'objet direct en (1b), comme complément déterminatif (possession) en (1c), comme complément d'objet indirect en (1d) et comme complément circonstanciel de lieu en (1e).

En outre, le pronom relatif mba...nə "que, qui" peut être substitué par dzámba qui signifie la même chose, mais qui s'utilise généralement dans la langue courante. Seulement dzámba peut aussi avoir le sens de "puisque", "comme" dans certaines constructions telle que :

(2) dzámba o tùŋnə go ɲɛ́ʔɛ́tə
puisque tu prés+refuser toi prés+laisser
"laisse, puisque tu as refusé"

Hormis le relatif composé mba...nə "qui, que", le mankon use de deux relatifs simples : mba "qui, que." et ŋgə "que".

En fait, mba garde le même sens et joue les mêmes rôles que le relatif composé, à la seule différence qu'il ne s'utilise que pour le futur qui ne nécessite pas la particule relative nə.

(3) maŋgyè wâ mba a mɨ yiŋə ɨgɨ
femme la qui elle F_1 venir ici
"la femme qui viendra ici"

Pour ce qui est de ŋgə "que", il joue le rôle de pronom relatif comme dans (4a) mais de conjonction aussi comme dans (4b).

(4) a. nɨdorə ŋgə wɛrə yìŋə cwáá gə
Joie que elle P_1+venir prés+arrêter moi
"la joie qu'elle soit venue m'envahit"

b. ma dórə ŋgə wɛrə ʃwètə
Je prés+content que il Part+guérir
"Je suis contente qu'il soit guéri"

4.1.1.1- *Le Pronom relatif et son antécédent*

L'antécédent est le SN (SN →N' ; Spéc) de la phrase principale dans lequel s'enchâsse la relative, du moins c'est la tête (nom) à laquelle se rapporte le relatif. L'ordre d'occurrence du pronom relatif et de son antécédent en mankon est identique à celui du français, c'est à dire, l'antécédent précède le pronom.

(5) ma wègè àtsè?ɛ zâ mba o zùŋnə gwɨŋə
Je P_1+porter robe la que tu P1+acheter+rel moi
"J'ai porté la robe que tu m'as achetée"

En (5), le pronom relatif mba...nə "que" a pour antécédent le SN àtsè?ɛ zâ "la robe", et lui - même le complément déterminatif de ce SN.

Cependant, il peut arriver que la proposition relative n'ait aucun pronom relatif ouvert ; on aura alors le démonstratif éloigné (qui habituellement joue le rôle d'article défini) fonctionnant comme pronom absent et accompagné d'un nom, terme générique tel ànuŋə zâ "ce que", ŋo ŋgwâ "celui qui / celle qui", àdi?i zâ "où". En guise d'illustration, nous proposons les phrases suivantes :

(6) a. ŋo ŋgwâ a mɨ dzɨ mɨ zɛ
homme le il F_1 manger F_1 voir
"celui qui va manger va voir"

b. ma se zhié ànuŋə zâ o lónəgé
Je nég prés+savoir chose la tu prog+vouloir
"Je ne sais pas ce que tu veux"

c. ma zhié àdi?i zâ ma génə gwə
Je prés+savoir place la je Prés+aller là-bas
"Je sais où je vais"

4.1.2- La proposition relative

La proposition relative est cette proposition qui, introduite, par un pronom relatif, est enchâssée dans le SN de la phrase matrice au moyen d'une transformation relative . Considérons la phrase mankon suivante :

(7) ma cwàà mbvó zâ [mba a lòmnə go]
Je P_1+arrêter chien le qui il P1+mordre+rel toi
"J'ai arrêté le chien qui t'a mordu"

En (7), la proposition relative est la partie entre crochets car introduite par le pronom relatif mba...nə "qui" ; elle s'enchâsse aussi dans le SN mbvó zâ "le chien " de la phrase principale : ma cwàà mbvó zâ "j'ai arrêté le chien".

4.1.3- Les types de propositions relatives

Selon Jacobsen (1978 : 341) la grammaire traditionnelle distingue deux types de propositions relatives : la restrictive et la non restrictive. Pendant que la restrictive est sémantiquement et immédiatement liée au SN qu'elle détermine, la non restrictive ajoute d'autres commentaires non nécessaires au SN, et qui pourraient même être omis sans que cela ait un effet sur le sens de la phrase. Il ajoute plus loin que la relative non restrictive est marquée par l'intonation séparée. Nous préférerons la terminologie de Dubois (1970 : 248) pour qui la restrictive est dite déterminative et la non restrictive, appositive.

4.1.3.1- *La relative déterminative*

Elle est directement liée au SN antécédent. Elle restreint comme le précise Jacobsen le SN et lui ajoute un sens nécessaire. Elle fonctionne syntaxiquement comme un déterminant. Ses constituants ne sont séparés par aucune ponctuation et sa fonction de déterminant est le résultat de son enchâssement dans l'antécédent. Considérons la phrase suivante :

(8) a. maŋgyè wâ [mba o zɔ̀ʔɔ̀nə] dzhwì mɨfagə
femme la que tu P_1+épouser+rel P_1+accoucher Jumeaux
"la femme que tu as épousée a accouché des jumeaux"

Nous nous rendons compte que la proposition relative ici entre crochets et sans ponctuation s'avère nécessaire au sens de la phrase de base et lui donne un sens spécifique. La structure hiérarchisée de (8a) sera la suivante:

b.

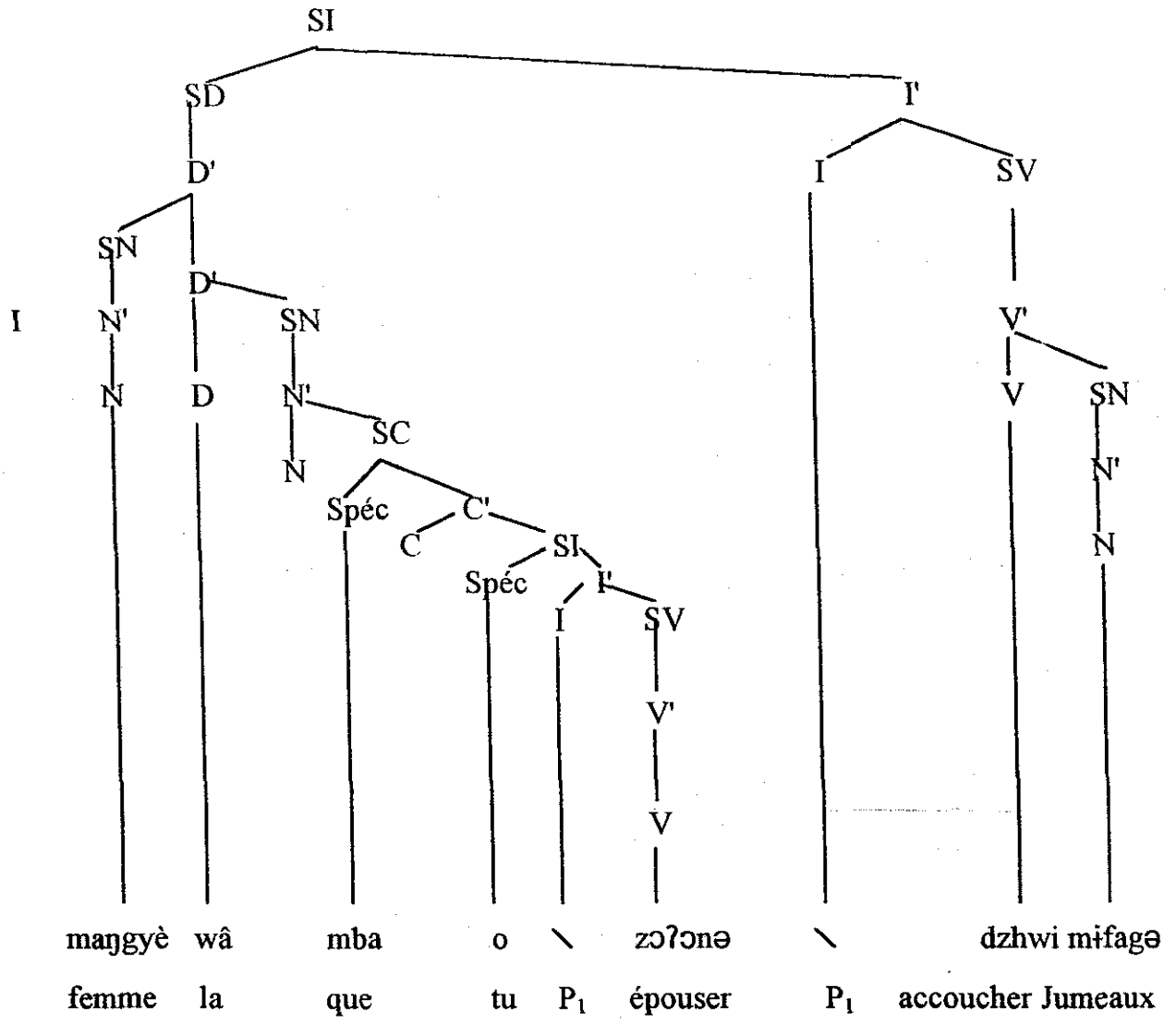

A cause de la structure syntagmatique du mankon qui veut que le déterminant soit antéposé au nom qu'il modifie, nous sommes obligés dans l'indicateur syntagmatique ci-dessus et d'autres, d'avoir recours à l'hypothèse du syntagme du déterminant émise par Abney, S. (1987 ; Haegeman 1991).

4.1.3.2- *La relative appositive*

Elle est séparée de l'antécédent par une virgule et ajoute une propriété non indispensable au sens de la phrase. La proposition relative appositive est généralement dite dérivée de deux phrases coreliées (Jacobsen 1970 : 344). Ceci est dû au fait que l'apposition se trouve dans les phrases construites avec la conjonction et, qui est élidée au cours de la transformation, permettant ainsi au deuxième conjoint de la phrase de se relier au premier. Par ailleurs, contrairement à la relative déterminative qui n'use que d'un déterminant défini, le SN de la phrase matrice peut avoir un article défini ou indéfini dans la relative appositive.

(9) a. ma zùŋə, ɲamə zɨtsɛ́rə [mba a bɔ̀ŋnə]
Je P1+acheter viande une qui elle part+bonne
"J'ai acheté une viande qui est bonne"

b. ma vurə ŋgwíʔítə, ànuŋə zâ, [mba a sùŋnə]
Je toujours prés+penser chose la que il P_1+dire
"Je pense toujours à ce qu'il a dit"

Nous nous apercevons que si on supprime les parties entre crochets (relatives), le sens de la phrase ne change pas. L'analyse de ces types de relatives nous amène à voir comment les propositions relatives sont formées en mankon.

4.1.4- Transformation des relatives

4.1.4.1- *Formation des relatives*

Il existe deux procédés de formation des relatives en mankon : soit par juxtaposition des propositions, soit par emploi du pronom relatif mba...nə "qui, que".

4.1.4.1.1- Par juxtaposition des propositions

Il s'agit ici de mettre en contiguïté la proposition principale de la phrase et la proposition subordonnée dite relative.

(10) ndâ zâ̂ tă gə bɔ́mnə vwò
maison la père mon prés+construire P1+tomber
"la maison que mon père construit s'est écroulée"

Ici, le démonstratif éloigné zâ̂ "la" qui joue le rôle de l'article défini assure la fonction de pronom relatif dans la mesure où ce dernier est lui-même sous entendu. Par conséquent, le démonstratif est une liaison entre la proposition principale ndâ vwò "la maison s'est écroulée" et tă gə bɔ́mnə "mon père construit" (la subordonnée). C'est pour cette raison que nous pouvons observer, malgré l'absence du pronom relatif, la particule relative nə qui se rattache au verbe.

4.1.4.1.2- Par utilisation du pronom relatif

A défaut de juxtaposer simplement les propositions, on peut introduire ouvertement le pronom relatif. Cependant, pour former une relative avec le pronom relatif composé mba...nə ou le simple mba "qui, que", on doit s'assurer que le pronom personnel est répété pour le SN fonctionnant comme sujet.

(11) mû ŋgwâ̂ [mba a zênə mbî zâ̂] fùwo
enfant le qui il P_1+voler chèvre la mourir
"l'enfant qui a volé la chèvre est mort"

Dans ce cas, le démonstratif éloigné fonctionnant comme article ne joue son rôle que comme tel et non plus comme relatif.

Notons que ces deux procédés ne sont que les cas les plus usuels puisqu'on a aussi deux autres cas rares qui sont l'utilisation de ŋgə "qui" et l'inversion de l'ordre des propositions.

Pour ce qui est de l'emploi de ŋgə "que", il fonctionne comme conjonction dans une phrase telle que :

(12) lwémtə ŋkyi wâ [ŋgə a fú?ú]
imp+chauffer eau là que elle Prés+bouillir
"chauffe l'eau jusqu'à ébullition",
mais littéralement c'est : "chauffe l'eau qu'elle bouille".

Quant à l'inversion de l'ordre des propositions, la relative apparaît en première position avant la proposition principale.

(13) mbî tsum [mba a zénə] a zhwìtə
chèvre toute que il Prés+voir il P_1+tuer
"Toute chèvre qu'il voit, il tue"

Nous ne saurons nous limiter aux procédés de formation des relatives sans étudier les mécanismes de transformation des phrases simples en relatives.

4.1.4.2- *Mécanismes de relativisation*

La formation des phrases relatives requiert un certain nombre de mécanismes de transformation des phrases simples en relatives : Primo, l'élision du syntagme nominal identique. Secundo, l'insertion du pronom relatif.

4.1.4.2.1- L'élision du syntagme nominal identique

Considérons les phrases suivantes :

(14) a. bɨsogie cwàà bɨ̈ndzɛrɛ
soldats P_1+arrêter bandits
"les soldats ont arrêté les bandits"

b. bɨ̀ndzɛrɛ zê muə ntɔʔɔ

bandits P1+voler dans palais

"les bandits ont volé au palais"

et on se doit de lier les deux phrases pour en faire une relative. On obtient donc la phrase (14c) qui est agrammaticale.

c. * bɨ̀sogie cwàà bɨ̀ndzɛrɛ bɨ̀ndzɛrɛ zê muə ntɔʔɔ

soldats P_1+arrêter bandits bandits P_1+voler dans palais

"les soldats ont arrêté les bandits, les bandits ont volé au palais"

La phrase (14c) a pour structure arborielle :

d.

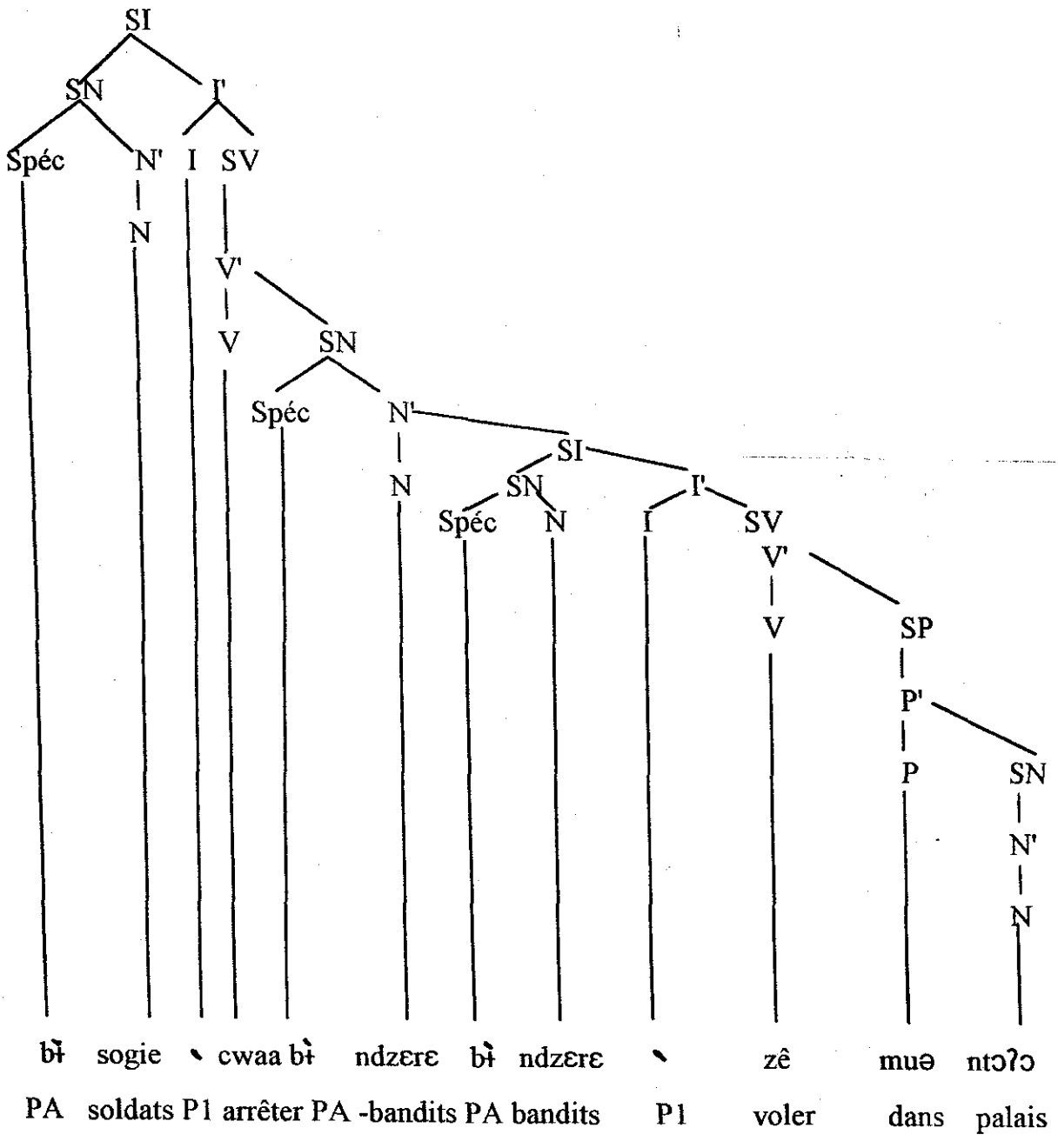

L'une des conditions sine qua non à la formation des relatives est que le second SN de la phrase en structure profonde doit être identique au premier. C'est même pour cette raison que Baker (1978 : 111) formule la formation de la relative ainsi qu'il suit :

(15) X — [$_{SN}$ SN [$_{P}$ Y — SN — Z]$_{P}$]$_{SN}$ — W

1 2 3 4 5 6

où 2 = 4

Si 2 = 4 et qu'il faut absolument élider 4 on aura 1, 2, 3 0 5, 6. La phrase (14c) devient (16) qui est toujours agrammaticale.

(16) a. * bɨsogie cwàà bɨndzɛrɛ zê muə ntɔʔɔ

soldats P_1+arrêter bandits P_1+voler dans palais

"les soldats ont arrêté les bandits ont volé au palais"

b.

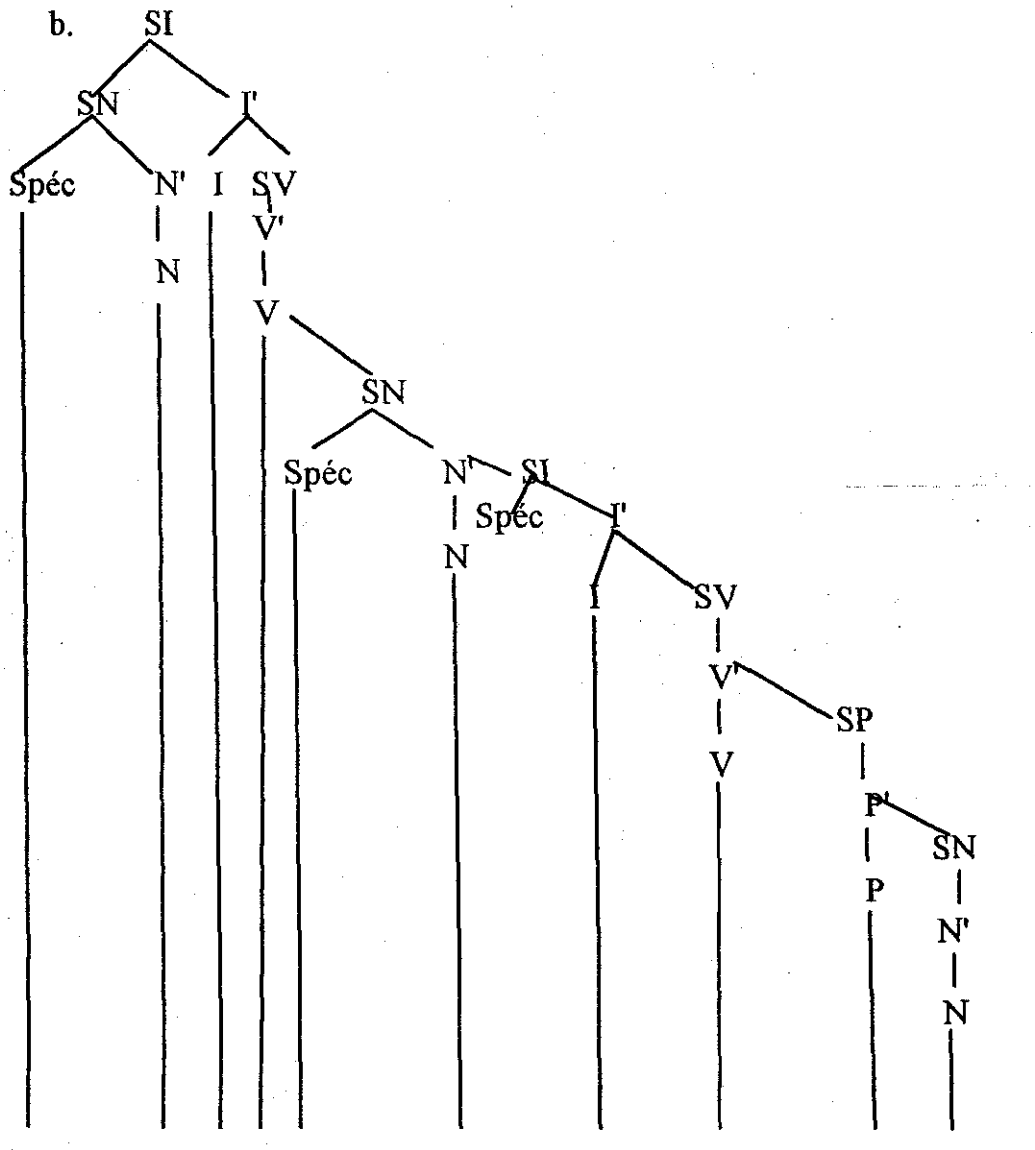

bɨ sogie cwaa bɨ ndzɛrɛ zé muə ntɔʔɔ

PA Soldats P_1 arrêter PA -bandits P_1 voler dans palais

La première condition qui est l'élision du SN_2 identique au SN_1 étant remplie, la phrase demeure agrammaticale à cause de l'absence d'une liaison cohérente. Par conséquent, pour circonvenir à cette agrammaticalité, il est besoin de générer une règle qui insère le pronom relatif dans la branche gauche.

4.1.4.2.2- L'Insertion du pronom relatif

Il s'agit ici de trouver un moyen pour insérer le pronom relatif dans la branche gauche du plus bas noeud P, pronom qui servira de liaison entre les phrases telles que (14a) et (14b). Revenons à la règle de Baker (1978 : 111), voir (15).

Si X $-[_{SN}$ SN $[_{P}$ Y - SN - Z $]_P$ $]_{SN}$ - W

1 2 3 4 5 6

où 2 = 4, alors on doit avoir 1, 2, que + 3, 0, 5, 6 (obligatoirement). Autrement dit, la deuxième phrase bɨ̀ndzɛrɛ zê muə ntɔ?ɔ "les bandits ont volé au palais" vient s'enchâsser dans le SN bɨ̀ndzɛrɛ "les bandits" de la première par le pronom relatif. Par ailleurs, avec l'insertion du pronom relatif il faudra nécessairement substituer le SN élidé par un pronom personnel correspondant. On aura donc :

(17) bɨ̀sogie cwàà bɨ̀ndzɛrɛ mba bɨ̀ zênə muə ntɔ?ɔ
soldats P1+arrêter bandits qui ils P1+ voler dans palais
"les soldats ont arrêté les bandits qui ont volé au palais"

La phrase relative ainsi obtenue répondrait à la structure hiérarchisée suivante

(18)

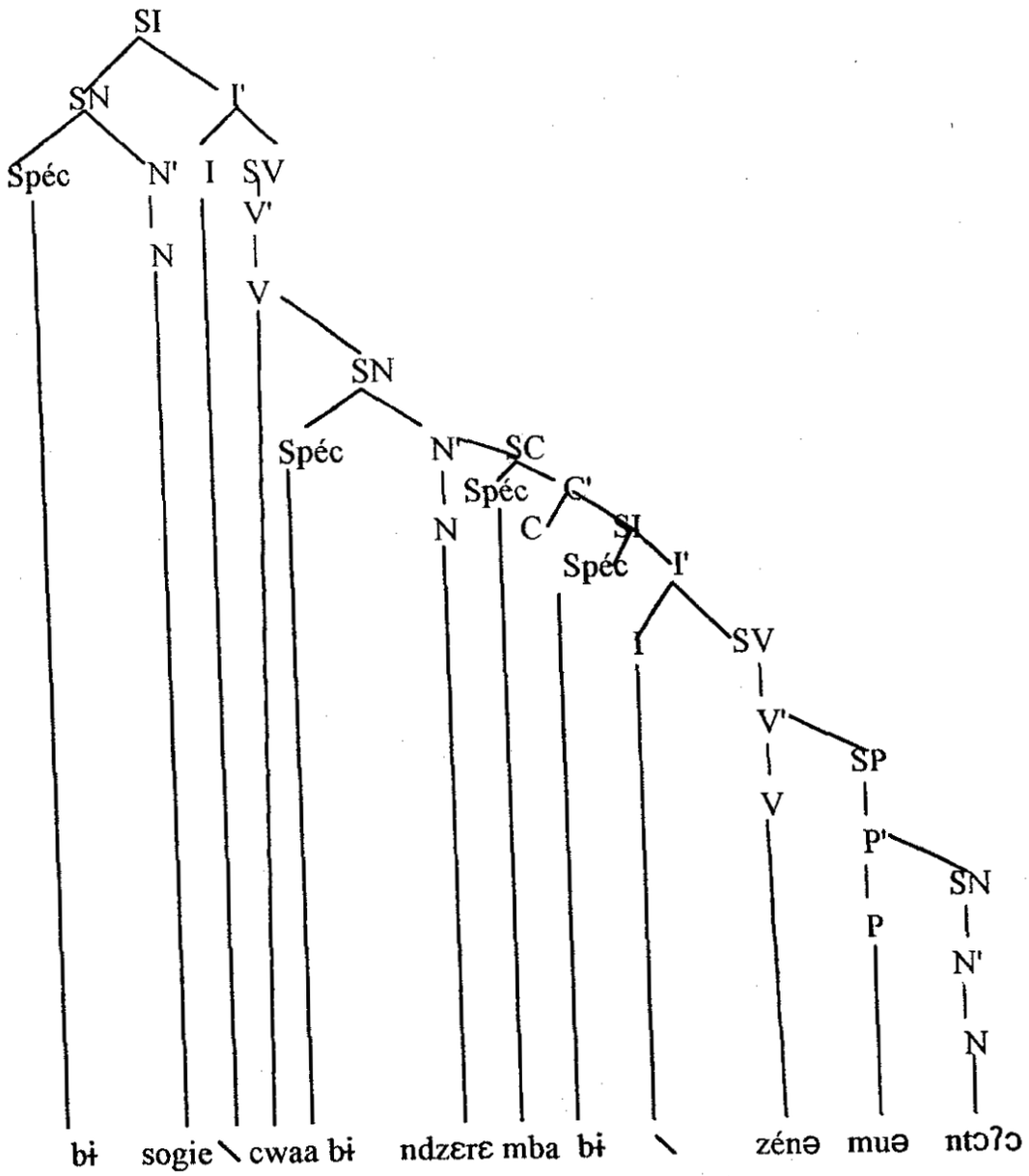

4.1.5- Le relatif sujet et le relatif objet

Le SN relativisé peut jouer plusieurs rôles dans la phrase (voir (1)). Ici, nous ne nous intéresserons qu'aux cas où ils fonctionnent comme sujet et comme objet. Examinons les phrases ci-dessous :

(19) a. àŋwanə zâ mba a mɨ sarkə

livre le qui il F_1 déchirer

"le livre qui va se déchirer"

b. ma zùŋə àŋwanə zâ mba a sàrkənə

Je P_1+acheter livre le qui il P_1+déchirer

"j'ai acheté le livre qui est déchiré"

c. àŋwanə zâ mba ma zùŋnə sàrkə

livre le que je P_1+acheter P_1+ déchirer

"le livre que j'ai acheté est déchiré"

En (19a), le SN relativisé qui est sujet de la phrase reste en site, et il y a nécessité de reprise du pronom. Par contre, lorsqu'il fonctionne comme objet (19b et c), il peut changer de position (partir de la position médiane de phrase à la position initiale de phrase) ; alors, il se doit de laisser une trace pendant son mouvement. Par conséquent, (19c) doit normalement être

d. àŋwanə $zâ_i$ mba ma zùŋnə sàrkə t_i

l ivre le que je P_1+acheter P_1+déchirer

"le livre que j'ai acheté est déchiré"

Comme représentation syntagmatique de (19a et c), on a respectivement e et f :

e.

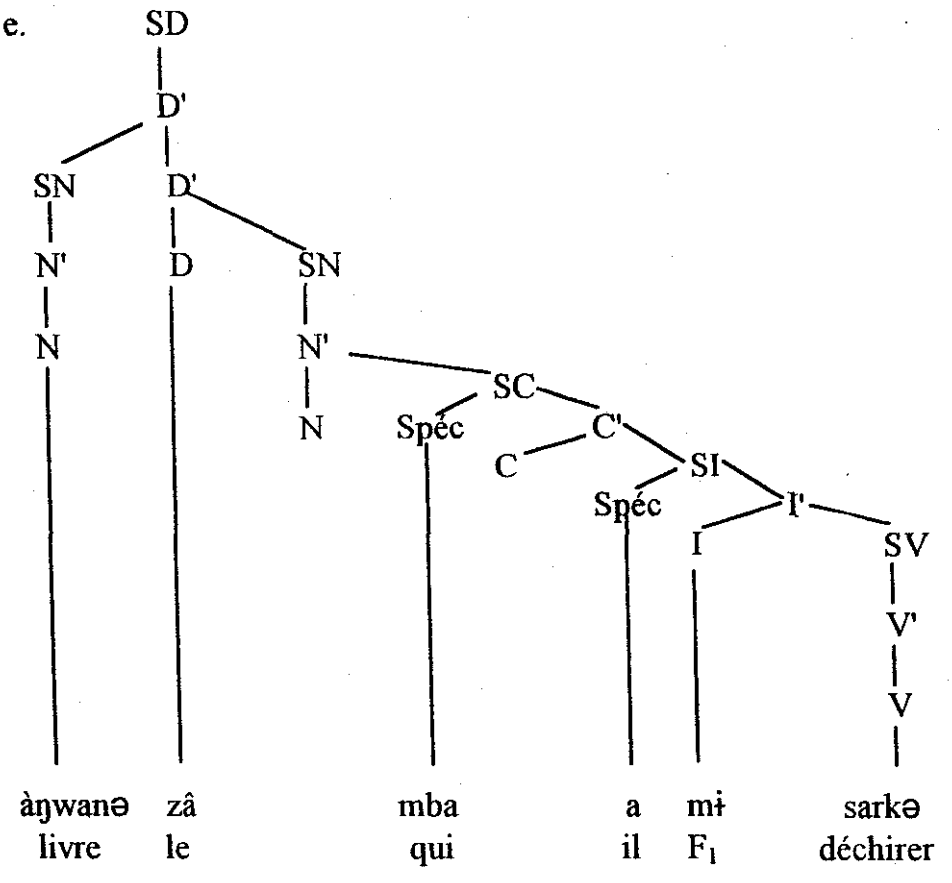

f.

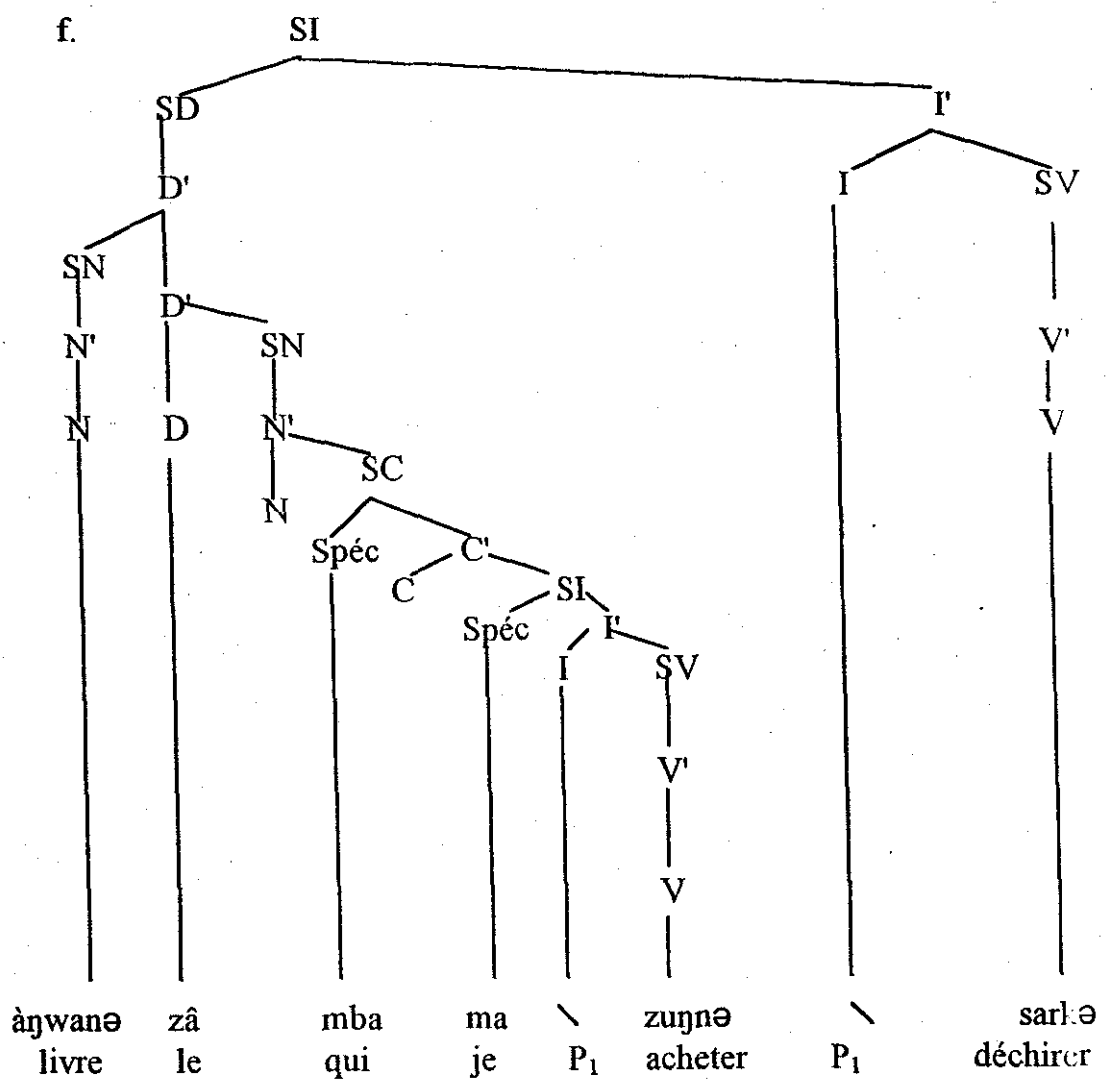

4.1.6- Accessibilité hiérarchique des relatives

Ici, il s'agit de savoir quelles positions peuvent être relativisées en mankon ; en d'autres termes, est-il possible de relativiser toutes les fonctions dans la phrase? Considérons les phrases suivantes :

20 a. ŋo ŋgwâ zùŋə ŋgárə mbọ mû ŋgwâ
homme le P_1+acheter fusil à enfant le
"l'homme a acheté le fusil à l'enfant"

b. ŋo ŋgwâ wenə mba a zùŋnə ŋgárə mbo mû ŋgwâ
homme le voici qui il P_1+acheter fusil à enfant le
"voici l'homme qui a acheté le fusil à l'enfant"

c. ŋgárə zâ zenə mba ŋo ŋgwâ zùŋnə mbo mû ŋgwâ
fusil le voici que homme le P_1+acheter à enfant le
"voici le fusil que l'homme a acheté à l'enfant"

d. mû ŋgwâ wenə mba ŋo ŋgwâ zùŋnə ŋgárə zâ gu mbo
enfant le voici que homme le p1+acheter fusil le lui à
"voici l'enfant à qui l'homme a acheté le fusil"

e. maŋgyè wâ wenə mba ŋo ŋgwâ zùŋnə ŋgárə zhyè mbo mû ŋgwâ
femme la voici que homme le P1+acheter fusil son à enfant le
"voici la femme dont l'homme a acheté le fusil à l'enfant"

A partir de ces phrases, nous nous rendons compte que le sujet (20b) peut être relativisé, mais avec la reprise pronominale ; les compléments d'objets direct et indirect (20c et d respectivement) peuvent aussi être relativisés ; les compléments de nom également (20c). Ceci montre clairement les cas utilisés en mankon tels le nominatif en (20b), l'accusatif (20c), le datif (20d) et le génitif en (20e).

4.1.7- Relativisation et pronom résomptif

Le pronom résomptif est ce pronom qui apparaît simultanément avec le nom qu'il remplace dans une phrase. Coindicié avec ce nom, il est considéré comme étant une trace de l'élément représenté (Haegeman 1991 : 372). Examinons les phrases suivantes :

(21) a. maŋgyè wenə dzhwì mɨfagə
femme cette-ci P_1+accoucher Jumeaux
"cette femme a accouché des jumeaux"

Lorsque (21a) est relativisée, on obtient :

b. maŋgyè wâ$_i$ mba a$_i$ dzwìnə mɨfagə wenə
femme ↑la qui elle P_1+accoucher Jumeaux voici
"voici la femme qui a accouché des jumeaux"

En (21b), le pronom résomptif est a "elle"

En outre, le pronom résomptif est obligatoire pour le relatif sujet en mankon, son absence entraînerait l'agrammaticalité de la phrase :

(22) a. àtɨ zâ$_i$ mba a$_i$ vwònə sɨ̀ŋə bɛ̀ʔɛ̀ ndâ zenə
arbre le qui il P1+tomber aujourd'hui casser maison ci
"l'arbre qui est tombé aujourd'hui a cassé cette maison"

b. * àtɨ zâ mba ---- vwònə sɨ̀ŋə bɛ̀ʔɛ̀ ndâ zenə
arbre le qui ---- P_1+tomber aujourd'hui P_1+casser maison ci
"l'arbre qui est tombé aujourd'hui a fait écrouler cette maison"

Par contre, le pronom résomptif s'avère non obligatoire pour le relatif objet. En effet, son apparition ne dépend que de la position que celle-ci occupe dans la phrase :

(23) a. Che kòò ŋgubə zâ$_i$ mba a$_i$ baŋnə gé
Che P_1+arrêter poulet le qui il rouge+prog
"Che a arrêté le poulet qui est rouge"

b. ŋgubə zâ mba Che kòònə baŋə gé
Poulet le que Che P_1+arrêter rouge+prog
"le poulet que che a arrêté est rouge"

En (23a) la relative ou mieux le SN relativisé ŋgubə zâ, "le poulet" objet de la phrase, requiert obligatoirement le pronom résomptif, car il est en position médiane dans la phrase. Cependant, lorsqu'il se déplace et occupe la position initiale de phrase comme dans (23b), il ne nécessite plus le pronom résomptif. Notons en outre que le pronom résomptif en mankon varie selon la classe du nom qu'il représente et peut remplacer tous les noms c'est à dire les noms qui ont les traits [± humain].

4.1.8- Relativisation et déplacer Qu

Il s'agit de savoir si en mankon la relativisation est une manifestation de "Déplacer α". Si oui, quel est le site d'atterrissage de cet élément? Autrement dit, la

formation des relatives en mankon obéit-elle à la Sous-Jacence? Examinons les phrases ci-dessous :

(24) a. bɨ zhwìtə bɨ̀sɨ́ŋə benə muə ntɔʔɔ
on P_1+tuer oiseaux ci dans palais
"on a tué ces oiseaux au palais"

b. a nɨ bɨ̀sɨ́ŋə benə$_i$ [$_{SC}$ mba [$_{SI}$ bɨ zhwìtənə t_i muə ntɔʔɔ]$_{SI}$]
c'est oiseaux ci que on P_1+tuer dans palais
"ce sont ces oiseaux qu'on a tués au palais"

c. a nɨ muə ntɔʔɔ$_i$ mba bɨ zhwìtənə bɨ̀sɨ́ŋə benə t_i
c'est dans palais que on P_1+tuer oiseaux ci
"c'est au palais qu'on a tué ces oiseaux"

d. a nɨ sɨŋə$_i$ mba bɨ zhwìtənə bɨ̀sɨ́ŋə benə muə ntɔʔɔ t_i
c'est aujourd'hui que on P_1+tuer oiseaux ci dans palais
"c'est aujourd'hui qu'on a tué ces oiseaux au palais"

Dans (23b et d), des éléments sont déplacés. Ces éléments sont le SN (23b), le SP en (23c) et le SAdv en (23d). Au cours de leurs déplacements, ils laissent des traces avec lesquelles ils sont coindiciés, et dont la liaison est assurée par l'élément Qu qui est le pronom relatif mba…nə "qui, que". En plus, les éléments déplacés qui deviennent comme focalisés, occuperaient la position Comp dans la phrase. En guise d'illustration, nous donnerons l'indicateur syntagmatique de la phrase (24b) :

(25)

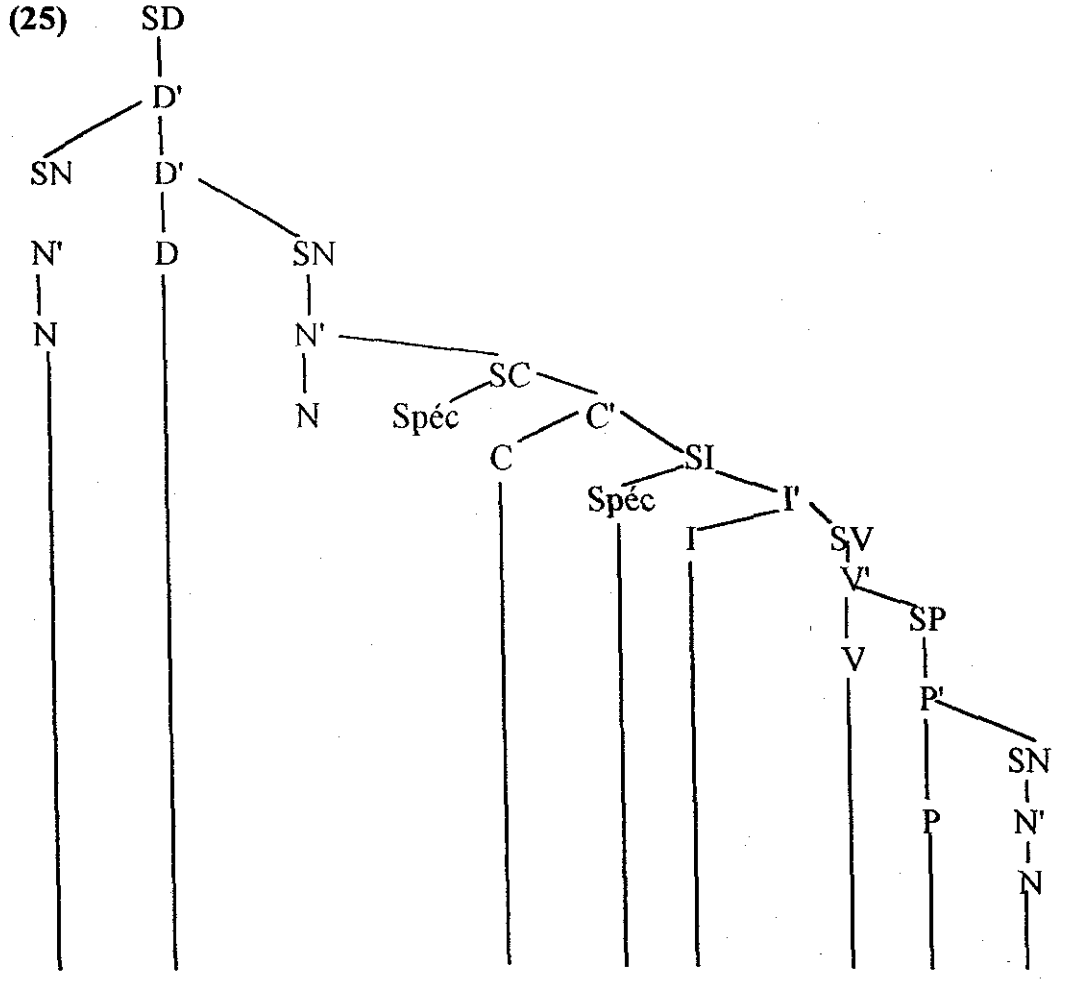

Bien plus, examinons les phrases suivantes :

(26) a. ŋo ŋgwâ wenə$_i$ [$_{Comp}$ mba o tɔ́ŋnə [$_{P'}$ ŋgə wɛrə$_i$
homme le voici ↑ que tu P_1+penser que il
zùŋə m̀bɔŋ mbo mû ŋgwâ$_j$ [comp mba a$_j$
P_1+acheter boeuf à enfant le ↑ qui il
fáʔánə ɨgɨ]]$_{P'}$]
prés+travailler ici

"voici l'homme que tu penses qu'il a acheté le boeuf à l'enfant qui travaille ici"

b. a nɨ ŋgwé gyè$_i$ mba ma zùʔùnə ɨkɨŋə ŋgə Fru ʃòmə t$_i$
c'est femme sa que je P_1+entendre rumeur que Fru P_1+battre
"c'est sa femme que j'ai entendu la rumeur que Fru a battu"

On peut constater qu'à partir de (26), la relativisation en mankon est un processus récursif dans la mesure où des exemples tel que (26a) sont à même de générer plusieurs propositions relatives dans une même phrase.

D'autre part, si nous convenons avec Riemsdjik et Williams (1986), Biloa (à paraître) qu' « un syntagme nominal faisant partie d'une proposition relative ne peut pas être questionné ou relativisé», alors le mankon violerait la contrainte du syntagme nominal complexe dans la mesure où le SN ŋgwé gyɛ̀ "sa femme" contenu dans la relative ŋgə Fru ʃòmə "que Fru a battu" est relativisé mais la phrase reste grammaticale. Par conséquent, la relativisation en mankon viole la Sous-Jacence.

Pourtant, les phrases ci-dessus étudiées ont les propriétés des relatives Qu énoncées par Riemsdijk et Williams (1986 : 93). Elles ont un syntagme Qu qui occupe la position Comp avec une trace dans le SI dominé par SC. En outre, la relation entre la trace et le syntagme Qu est illimitée. Mais on se rend compte qu'en violant la Contrainte du syntagme nominal complexe, la phrase (24c) viole la Sous-Jacence, alors qu'il existe une relation étroite entre le mouvement Qu et la relativisation en mankon.

Il se décèle de cette analyse que la formation des relatives en mankon requiert l'utilisation des pronoms relatifs. Par ailleurs, la relativisation en mankon déplace les SN, SP, SAdv pour la position Comp, bien que violant la Sous-Jacence. Etant donné que la relativisation inclut le mouvement, nous nous devons d'étudier d'autres constructions qui lui sont proches et qui impliquent aussi le mouvement.

4.2- AUTRES TYPES D'EXTRACTIONS

Selon Riemsdijk et Williams (1986 : 101), si les règles relatives au mouvement du syntagme Qu s'appliquent aux constructions relatives et à la formation des questions ayant un élément Qu, il serait aussi pensable d'étendre ces dernières aux autres constructions qui exhibent les propriétés que nous avons énumérées en 4.1.8 : ce sont la Clivée et la Topicalisation. On verra comment ces constructions se comportent en

mankon, et dans quelle mesure elles respectent les contraintes et par ricochet la Sous-Jacence.

4.2.1- La clivée

Il existe deux sortes de clivées : le clivage ou clivée proprement dite et la pseudo clivée (pseudo clivage).

4.2.1.1- *La clivée (clivage)*

Selon Dubois et al (1973), « Une phrase est dite clivée quand l'enchâssement d'une relative dans la matrice s'accompagne de l'extraction d'un SN constituant de la phrase relativisée» et nous ajoutons l'extraction d'un SP ou d'un SAdv. Autrement dit, comme le précisent Riemsdijk et Williams (1986 : 91), elle requiert une règle de mouvement à longue distance : c'est une transformation illimitée. Ils la décrivent comme ayant un présentatif en position sujet, une copule et un relatif Comp de la proposition subordonnée. Soit :

(27) X — | SN / SP / SAdv | — Y

S- profonde : 1 2 3

S- surface : a nɨ 2 mba...nə 1, 3

c'est que

Considérons les phrases mankon suivantes :

(28) a. ma cí ndzê ŋgubə mfɔ̀ɔ zògé

Je P_2 voler poulet chef hier

"J'ai volé le poulet du chef hier"

b. a nɨ ŋgubə mfɔ̀ɔ$_i$ mba ma cínə ndzê t$_i$ zógé

c'est poulet chef que je P_2+rel voler hier

"c'est le poulet du chef que j'ai volé hier"

Le SN ŋgubə mfɔ̀ɔ "le poulet du chef" qui devient sujet et sur le quel on met de l'emphase (la clivée étant une forme d'emphase) est accompagné du présentatif a nɨ "c'est" dans son déplacement : en d'autres termes, ce SN est clivé. Ç'aurait été le même cas si on avait extrait plutôt un SP ou un SN. Par ailleurs, au cours de son déplacement, le SN clivé laisse une trace t qui porte le même indice que lui et à laquelle il est lié grâce au relatif mba...nə "que" qui occupe la position Comp. En plus, la clivée est sujette à la Sous-Jacence. Nous pouvons représenter la phrase (28b) ainsi qu'il suit :

c.

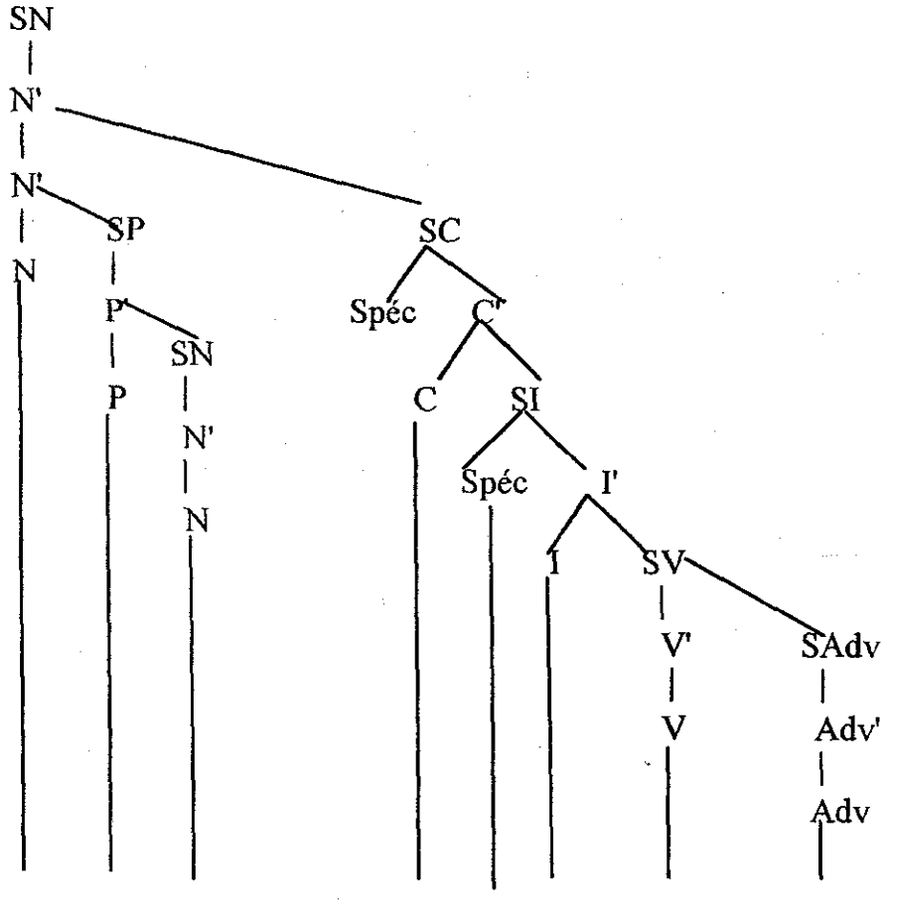

anɨ ŋgubə mfɔɔ mba ma cínə ndzê zògé

C'est poulet prép chef que je P2 voler hier

Outre la clivée proprement dite, il y a une autre forme qui n'est pas tout à fait similaire, mais qui véhicule le même fond (l'emphase).

(29) a. a dzɨ́ me ndzɨ́ mɨ̀dzɨ́ mo

c' P1+manger moi inf+ manger nourriture ta

"c'est moi qui ai mangé ta nourriture"

On a bel et bien le présentatif a "c'" sans la copule nɨ "est" qui est sous entendue, une reprise verbale avec le premier verbe conjugué et le second à l'infinitif. Le relatif lui aussi est sous entendu ; mais c'est une clivée puisqu'elle aurait pu apparaître sous la forme ci-dessous :

b. a nɨ me mba ma dzɨ̀nə mɨ̀dzɨ mo
c'est moi qui je P_1+manger nourriture ta
"c'est moi qui ai mangé ta nourriture"

Puisque la phrase n'est pas totalement acceptable, le mankon a préféré la forme en (29a).

4.2.1.2- *La Pseudo-Clivée*

La pseudo-clivée « déplace en tête de la phrase le SN en lui donnant la forme d'une relative avec antécédent générique, tout en constituant une matrice avec c'est ». Dubois et al (1973:399). La pseudo- clivée transforme l'élément focalisé en "ce que", "celui qui". Analysons les phrases suivantes :

(30) a. Che bə́ ɲamaŋkarə
che détester +Prés cheval
"Che déteste le cheval"

b. àzum zâ$_i$ mba Che bánə a nɨ$_i$ ɲamaŋkarə
chose la que Che prés+détester c'est cheval
"ce que che déteste, c'est le cheval"

c. ŋo ŋgwâ$_i$ mba a$_i$ bánə ɲamaŋkarə a nɨ Che
homme le qui il prés+détester cheval c'est Che
"celui qui déteste le cheval c'est Che"

Cette transformation (pseudo-clivée) subordonne deux propositions (28b et c) issues d'une même phrase matrice (28a). Le présentatif a nɨ "c'est" joue toujours le rôle du sujet de la phrase. Selon Jacobsen (1970 : 372), tous les constituants de la pseudo-

clivée sont des SNs. C'est ainsi que a nɨ ɲamaŋkarə "c'est le cheval" et a nɨ Che" c'est Che" sont des SNs, objet et sujet de bánə "déteste" respectivement.

Si nous considérons une phrase clivée telle que (24c) qui viole la Contrainte du syntagme nominal complexe, nous pouvons conclure que bien que répondant aux propriétés de la Sous-Jacence, la clivée viole cette dernière.

4.2.2- La Topicalisation

La topicalisation est une autre forme d'insistance sur un élément précis de la phrase. En effet, pour Dubois et al (1973 : 489). «La topicalisation est une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique (sujet du discours). C'est à dire, le thème dont le reste de la phrase sera le commentaire». Elle peut porter sur le SN comme sur le SP. La topicalisation contient un relatif (SQu). Carl.L Baker(1978 : 205) précise cependant que le SN à topicaliser ne doit pas être contenu dans un P' dominé par un SN, si le SN domine les outils lexicaux en plus de ce qui est contenu dans P. Analysons les phrases :

(31) a. mû ŋgwenə dzɨ̀ mɨ̀dzɨ̀ mɨ̀ mɨmá gyè sɨ̀ŋə
enfant ci P_1+manger nourriture de frère son aujourd'hui
"cet enfant a mangé la nourriture de son frère aujourd'hui"

b. mɨ̀dzɨ̀ mɨ̀ mɨmá gyè$_i$, mû ŋgwenə dzɨ̀ mɛrə$_i$ sɨ̀ŋə
nourriture de frère son enfant ci P_1+manger elle aujourd'hui
"la nourriture de son frère, cet enfant l'a mangée"

c. a nɨ̀ sɨ̀ŋə i mba mû ŋgwenə dzɨ̀nə mɨ̀dzɨ̀ mɨ̀ mɨmă gyè ti
c'est aujourd'hui que enfant ci P_1+manger nourriture de frère son
"c'est aujourd'hui que cet enfant a mangé la nourriture de son frère"

En (31b), l'élément topicalisé est le SN mɨ̀dzɨ̀ mɨ̀ mɨmă gyè "la nourriture de son frère" et en (29c) c'est le SAdv sɨ̀ŋə "aujourd'hui". Ces éléments déplacés laissent des traces auxquelles ils sont liés. Considérons en outre les phrases telles que :

(32) a. ma káà maŋgorə wenə, tuə àtɨ zenə
Je P_1+cueillir mangue ci sur arbre ci
"J'ai ceuilli cette mangue sur cet arbre"

b. o wí?ítə ŋgə maŋgorə wenə, ma kàà— yiɛ tuə àtɨ zenə
tu prés+penser que mangue ci Je P_1+cueillir elle sur arbre ci
"tu penses que cette mangue, je l'ai cueillie sur cet arbre ?"

c. a nɨ tuə àtɨ zenə$_i$ mba o wí?ítənə ŋgə maŋgorə wenə$_x$, ma kàà yiɛ $_x$ t$_i$ lé
c'est sur arbre ci que tu penser que mangue ci je ceuillir elle inter
"c'est sur cet arbre que tu penses que cette mangue, je l'ai cueillie ?"

En fait, nous nous rendons compte à partir de (32b et c) que la topicalisation, par ses mouvements, crée des îles et viole la Sous-Jacence dans la mesure où ces phrases restent acceptables, en plus nous avons vu au chapitre précédent dans la contrainte de l'île Qu que la création des îles n'engendrait pas l'agrammaticalité de la phrase en mankon, or tout mouvement d'un élément à la position Comp doit être gouverné par la Sous-Jacence.

Ayant analysé ces deux types d'extractions (clivée et topicalisation), on constate que sont généralement clivées et topicalisées les phrases relatives. Ensuite, comme la relativisation, ces dernières déplacent les éléments pour la position Comp tout en laissant des traces ouvertes et non ouvertes (variables et pronoms résomptifs). En fait, même si elles violent les contraintes, on ne dirait pas qu'elles violent totalement la Sous-Jacence, elles lui sont sujettes dans la mesure où elles observent ses propriétés.

4.3- CONCLUSION

Somme toute, nous avons au cours de notre analyse observé les mécanismes de relativisation, le comportement des propositions relatives sans oublier celui des pronoms relatifs. Par ailleurs, il a été décelé que la relativisation mankon, bien que violant certaines contraintes est gouvernée par la Sous-Jacence et est une manifestation de "Déplacer α" pour la position Comp. En outre, les autres types d'extractions en

l'occurrence la clivée et la topicalisation se sont avérées semblables à la relativisation puisque elles ont quasi-totalement les mêmes manifestations d'une part et sont gouvernées par la Sous-Jacence d'autre part.

CONCLUSION GENERALE

Nous avons, au cours de notre analyse, émis l'hypothèse de redynamiser à travers les processus descriptifs du modèle génératif la grammaire de la langue mankon. Au terme de ces travaux, nous aboutissons à des résultats découlant des types de phrase dont nous avons ici étudié la structure. Il s'agit de la phrase simple, la phrase interrogative et la phrase relative. En effet, ces résultats permettront de bâtir une nouvelle théorie à la grammaire de la langue.

La phrase simple en mankon est constituée de différents syntagmes dont les principaux sont le SN et le SV, lui permettant ainsi de conserver la structure canonique de la phrase qui est P→ SN+SV. L'agencement de ces syntagmes dans la phrase se soumet à la logique de la théorie X- barre qui préconise deux niveaux de projection : celui de X' et de X". L'ordre d'occurrence des éléments dans les constituants varie selon la phrase, mais on a constaté que les têtes des syntagmes sont presque toujours antéposées aux modificateurs. C'est ainsi qu'on a des règles telles que :

SN→N' ; Spéc SN →Spéc ; N'

dérivant de :

N'→ N' ; SX N' → N' ; SX

Dans le syntagme prépositionnel (SP), outre les prépositions ouvertes, le ton bas flottant joue le rôle de préposition. Le ton temporel comme celui du P1 (ˋ) peut occuper la position I(nfl) dans le SI. Pour ce qui est de l'indicateur syntagmatique du SC, la structure est différente de celle du français et de l'anglais en ce sens que le phénomène de déplacement des syntagmes Qu pose problème en mankon.

La formation des questions en mankon répond aux règles émises par les théoriciens de la syntaxe générative. Les questions les plus usitées en dehors des questions oui/non sont des questions repétées (avec les marqueurs en site). Par ailleurs, les questions dont les marqueurs subissent des déplacements fonctionnent comme des clivées pour les questions directes. La question indirecte quant à elle est réalisée par le morphème simple ŋgə "que" et discontinu ŋgə lé "si". Pour ce qui est des

contraintes sur les transformations formulées par Ross (1967), nous nous sommes rendu compte que le mankon ne se conformait pas à toutes. En effet, il viole la contrainte du syntagme nominal complexe, à cause de la présence du pronom résomptif. La contrainte de l'île Qu et la condition du cycle strict sont aussi violées. Par contre, le mankon respecte la contrainte du sujet phrastique, la condition de la branche gauche et la contrainte de la limitation ascendante qui interdisent l'extraction des syntagmes dans des contextes bien déterminés. La convention du chômage des prépositions est observée en mankon. Nous avons aussi trouvé que le nœuds limitatifs en mankon étaient SN et SC comme en Italien. Bien que violant plusieurs de ces contraintes, nous avons débouché sur la conclusion que le mankon reste quand même sujet à la condition de la Sous-Jacence.

Outre la juxtaposition des propositions qui est possible à travers le démonstratif éloigné, la relative mankon qui est un processus récursif est introduite par le pronom relatif discontinu mba...nə "qui, que". D'une part, elle est une manifestation du déplacement de α, et elle déplace les SN, SP et SAdv pour la position Comp dans la phrase (position qui est presque focalisée). D'autre part, elle requiert le pronom résomptif qui s'avère obligatoire pour la relative sujet et facultatif pour la relative objet. Par ailleurs, la langue permet des constructions telles que la clivée et la topicalisation qui s'apparentent à la relative avec qui elles partagent les mêmes propriétés. Si on admet qu'elles violent les contraintes du syntagme nominal complexe et de l'île Qu, on reconnaît qu'elles restent quand même gouvernées par la Sous-Jacence dont elles exhibent les propriétés.

En définitive, tout au long de notre travail, nous avons soumis la langue mankon à certains principes de la théorie générative émise par Chomsky. Nous nous sommes rendus compte que bien que ne s'appliquant pas entièrement à ces principes, le mankon paramétrise ces derniers tout en se rangeant parmi les langues qui participent de l'élaboration de la Grammaire Universelle. Nous n'avons pas été exhaustif, mais nous pensons et souhaitons qu'en plus de la phrase négative que nous avons présentée au chapitre premier, les constructions phrastiques que nous n'avons pas pu analyser ici constituent l'objet des futurs travaux.

BIBLIOGRAPHIE

AKMAJIAN, A et Henri, F.W., 1975. An Introduction to the principles of transformational syntax, M I T Press, Cambridge, Massachussets and London, England

BAKER, C. L., 1978. Introduction to generative Transformational Syntax, the university of Texas at Austin.

BENT, Jacobsen, 1978. Transformational Generative Grammar. An introdutory survey of its genesis and development, 2nd revised edition.North-Holland publishing Company.

BILOA, Edmond, 1991. «Null Subjects, Identification and proper Governement» Linguistcs 29, pp 33-51.

BILOA, Edmond, 1992. The syntax of Operator Constructions PH. D. dissertation, University of Southern, California, Los Angeles.

BILOA, Edmond, 1995. Functional Categories and the syntax of Focus in Tuki, Lincom studies in Africain linguistics, ed Lincom Europa, München

BILOA, Edmond, (à paraître). Théorie des principes et des paramètres, Course books in linguistics, Lincom Europa, München.

BRETON, R. et BIKIA, F., 1991. Atlas Administratif des langues Nationales du Cameroun, ACCT, Paris

CHOMSKY, N., 1965. Aspects of the theory of Syntax, M. I. T press, Cambridge Massachusets

CHOMSKY, N., 1963. Structures syntaxiques, traduction de Michel Braudeau, ed. du Seuil Paris.

CHOMSKY, N., 1982. The Generative enterprise. A discussion with Riny Huybregts and H. V. Riemsdijk, Foris publications.

CHOMSKY, N. et LASNIK, H., 1991. «Principles and parameters Theory», to appear in J. Jacobs, A. Von Stechow, W. Sternefeld, and T. Vennemann (eds), Syntax : An International handbook of Contemporary Researchs, Walter de Gruyter, Berlin

COOK, V. J., 1989. Chomsky's Universal Grammar : An Introduction, ed. by David Crystal and Keith Johnson.

DIEU, M. et RENAUD, P., 1983. Atlas Linguistique de l'Afrique centrale, CERDOTOLA, DGRST.

DUBOIS, J. et DUBOIS, C., F., 1990. Elément de Linguistique française (syntaxe), Larousse, Paris Vie.

DUBOIS, J. et Al, 1973. Dictionnaire de Linguistique, Larousse, Paris.

EBALLA, y. et ANGAMO, A.E., 1984. Focus on Nükwi Nü Fo Ndefru III, mankon cultural festival, 23rd-31st Decmber n. e. Yde.

EDMONDSON, J. and BURQUEST, 1994. A survey of Linguistic Theories, the Summer Institute of Linguistics.

FAUCONNIER, G. et NOLA, B. Eléments de morphologie et de syntaxe française (polycope)

GIVON, T. 1984. Syntax : A Functioal Typological Introduction, John Benjamin's pusblishing company.

GREENBERG, J. H., 1963. Some Universals of Grammar with particular references to the order of meaningful elements, Standford University.

GRINDER, J. and HARDEN, E., 1973. Guide to Transformational Grammar, history, theory, practice, Holt, Reinhart and Winston Inc., New York U. S. A.

Guthrie, M., 1967. The classification of the Bantu Languages, Dawnsons of Pall Mall London.

HAEGEMAN, Liliane., 1991. Introduction To Governement and Binding, Blackwell publishers, Three Cambridge center, Cambridge Massachussets.

JACKENDOFF, R. S., 1972. Semantic Interpretation in Generative Grammar, M. I. T. press,.Cambridge.

JACOBS R A. and ROSERBAUM S., 1968. English Transformational Grammar, Xerox college Publishing.

LEROY, J., 1968. Morphologie et classes nominales en Mankon, ed. Paris Sélaf

LEROY, J., 1977. « Les numéraux cardinaux en Mankon» in L'Expansion Bantoue; vivriers CNRS P. 527 - 543.

LEROY, J., 1980. «The Ngemba group : Mankon, Bagangu, Bafut, Nkwen, Bambili, mundum, Pinyin, Awing» in L'Expansion Bantoue, Paris Sélaf, (N° Spécial 9), Vol 1

LEROY, J., 1982. « Extensions en Mankon», in Le verbe Bantou, Paris Sélaf

LEROY J., 1983. «Système locatif mankon et classes locatives proto-Bantoues» DLAL, in Journal of West African Languages, XIII ; 2.

MBAH, T. G., 1991. Orthography Design for lower Ngemba, (mémoire)

MUTAKA, N. and TAMANJI, P., 1995. An Introduction to African linguistics, Université catholique d'Afrique Centrale et Université de Yaoundé I.

NEWMEYER, F. J.,1983. Grammatical Theory, its limits and its posibilities,.The University of Chicago.

NGO NDJEYIHA, M., 1996. Esquisse de la syntaxe Générative de la phrase Basaa ((Bantu A43) (mémoire).

PICABIA, L., 1987. La Nouvelle Syntaxe, collection dirigée par N. Ruwet, ed. du Seuil, paris.

RIEMSDIJK, H. and WILLIAMS E., 1986. Introduction to the theory of Grammar, M. I. T. Press, Cambridge,Massachussetts, London, England.

RUWET, Nicolas, 1968. Introduction à la Grammaire Générative, PLON.

RUWET, Nicolas, 1972. Théorie Syntaxique et syntaxe du français, ed. du Seuil.

SHOPPEN, T.,1985. Language typology and Syntactic description, complex constructions Vol II et Vol I "clause structure".

VOORHOEVE, J., 1971. «Articles on Banganté, Bamileké», in Journal of West African Languages,Vol 10.

VOORHOEVE, J., 1978. Communication and cognition, Vol 11 nbre 314.

WARAH, C. A., 1981-1982. The evolution of the traditional political syxtem of Mankon, University of Yaounde.

WARNIER, J. and VOORHOEVE, J., 1975. «Vowel Contraction and Vowel reduction in Mankon» in Studies in African linguistics, 6, 2. P 125 - 151.

TABLE DE MATIERES

DEDICACE II

AVANT PROPOS III

SIGNES ET ABREVIATIONS IV

INTRODUCTION 1

0.0 Le sujet 1
0.1 But 1
0.2 Méthode 1
0.3 Corpus 2
0.4 Les informateurs 2
0.5 Plan du travail 2

CHAPITRE 1 : THEORIE ET LANGUE 4

1.1 La théorie 5

1.1.1. Théorie Thématique ou Théorie-θ 6
1.1.2 Théorie X-barre 8
1.1.3. Théorie du cas 9
1.1.4. Commande-C et Gouvernement 10
1.1.5. Condition sur les mouvements 11
1.1.6. Le principe de projection 12
1.1.7. Théorie du liage 12

1.2. La langue 13

CARTE 14

1.2.1. Classification linguistique du mankon 15

CARTE 16

1.2.2. Travaux antérieurs sur le mankon 18
1.2.3. Les sons et les tons du mankon 19
1.2.3.1. Les sons 19
1.2.3.2. Les tons 20
1.2.3.2.1. Les tons grammaticaux 20
1.2.3.2.2. Les tons lexicaux 20
1.2.4. Morphologie du verbe 22
1.2.4.1. Le temps, l'aspect et le mode 22
1.2.4.1.1. Le temps 22
1.2.4.1.2. L'aspect 25
1.2.4.1.2.1. Le perfectif 26
1.2.4.1.2.1.1. Le résultatif 26

1.2.4.1.2.1.2. Le passé récent....26
1.2.4.1.2.2. L'imperfectif....27
1.2.4.1.2.3. Le répétitif....27
1.2.4.1.3. Le mode....28
1.2.4.1.3.1. Les modes impersonnels....28
1.2.4.1.3.2. Les modes personnels....29
1.2.4.2. Le verbe....29
1.2.4.2.1. Les tons verbaux....29
1.2.4.2.2. Les préfixes verbaux....30
1.2.4.2.3. Réflexivisation....31
1.2.4.2.4. Les suffixes verbaux....33
1.2.5. Morphologie du nom....34
1.2.5.1. Les classes nominales en mankon....35
1.2.5.2. Les marqueurs du sujet et de l'objet....37
1.2.5.2.1. Les marqueurs du sujet....37
1.2.5.2.2. Les marqueurs de l'objet....38
1.2.6. L'ordre des mots....41
1.2.7. Les types de phrases mankon....42
1.2.7.1. La phrase déclarative....42
1.2.7.2. La phrase interrogative....42
1.2.7.3. La phrase exclamative....43
1.2.7.4. La phrase impérative....43
1.2.7.5. La phrase négative....44
1.2.7.6. La phrase emphatique....44

1.3. Conclusion....44

CHAPITRE DEUX : LA STRUCTURE ET L'ORDRE DES CONSTITUANTS DANS LA PHRASE MANKON....46

2.1. Le syntagme nominal....48

2.1.1. Le déterminant....49
2.1.1.1. L'article....49
2.1.1.1.1. L'article indéfini....49
2.1.1.1.2. L'article défini....50
2.1.1.2. L'adjectif démonstratif....51
2.1.1.2.1. Le démonstratif éloigné....51
2.1.1.2.2. L Démonstratif proche....52
2.1.1.2.3. Le démonstratif neutre....53
2.1.1.3. Les adjectifs interrogatifs....53
2.1.1.4. Les adjectifs possessifs....54
2.1.1.5. Les adjectifs numéraux....56
2.1.2. L'adjectif qualificatif....58
2.1.3. Le nom....59

2.2. Le syntagme verbal....60

2.2.1. Le nom (complément d'objet)....61
2.2.2. La préposition....61
2.2.3. L'adverbe....62

2.2.4. L'adjectif....62
2.2.5. Le verbe....63

2.3. Le syntagme adjectival....64

2.3.1. L'adjectif....65
2.3.2. L'adverbe....65
2.3.3. Le nom....65

2.4. Le syntagme prépositionnel....66

2.4.1. La préposition....66
2.4.2. Le nom....67

2.5. Le syntagme adverbial....68

2.5.1. Le verbe....68
2.5.2. L'adverbe....68

2.6. Le syntagme inflexionnel....69

2.7. Le syntagme du complémenteur....71

2.8. Conclusion....75

CHAPITRE 3 : FORMATION DES QUESTIONS ET CONTRAINTES SUR LES TRANSFORMATIONS....76

3.1. Les marqueurs de l'interrogation....77

3.1.1. Les adverbes interrogatifs....77
3.1.2. Les pronoms interrogatifs....78
3.1.3. Les adjectifs interrogatifs....79

3.2. Formation des questions....80

3.2.1. l'interrogation oui / non....80
3.2.2. La question répétée....81
3.2.3. La question Qu....81
3.2.4. Les questions matrices....82
3.2.4.1. Questions avec marqueurs en site....83
3.2.4.1. Questions avec marqueurs en mouvement....84
3.2.5. Question enchassée....85

3.3. Contraintes sur les transformations....86

3.3.1. Les contraintes de Ross....87
3.3.1.1. Contrainte du syntagme nominal complexe....87
3.3.1.2. Contrainte du sujet phrastique....88
3.3.1.3. Contrainte de la structure coordonnée....88
3.3.1.4. Naufrage et chômage des prépositions....90

3.3.1.5. Condition de la branche gauche....91
3.3.1.6. Contrainte de la limitation ascendante....91
3.3.1.7. Contrainte de l'Île-Qu....92
3.3.2. Cyclicité successive et condition du cycle strict....93
3.3.2.1. Cyclicité successive....93
3.3.2.2. Condition du cycle strict....94

3.4. Condition de la Sous-Jacence et nœuds limitatifs en mankon....95

3.5. Conclusion....97

CHAPITRE 4 : RELATIVISATION ET AUTRES TYPES D'EXTRACTIONS....98

4.1. Relativisation....99

4.1.1. Le pronom relatif en mankon....99
4.1.1.1. Le pronom relatif et son antécedent....101
4.1.2. La proposition relative....102
4.1.3. Les types de propositions relatives....102
4.1.3.1. La relative déterminative....102
4.1.3.2. La relative appositive....104
4.1.4. Transformation des relatives....104
4.1.4.1. Formation des relatives....104
4.1.4.1.1. Par juxtaposition des propositions....105
4.1.4.1.2 par utilisation du pronom relatif....105
4.1.4.2. Mécanismes de relativisation....106
4.1.4.2.1. L'élison du syntagme nominal identique....106
4.1.4.2.2. L'insertion du pronom relatif....109
4.1.5. La relative sujet et la relative objet....110
4.1.6. Accessibilité hiérarchique des relatives....112
4.1.7. Relativisation et pronom résomptif....113
4.1.8. Relativisation et déplacer Qu....114

4.2. Autres types d'extractions....117

4.2.1. La clivée....118
4.2.1.1. La clivée (clivage)....118
4.2.1.2. La pseudo-clivée....120
4.2.2. La topicalisation....121

4.3. Conclusion....122

CONCLUSION GENERALE....124

BIBLIOGRAPHIE....126

TABLE DE MATIERES....129